



HAL
open science

Lauris. Un village à l'heure de l'art

Sylvia Girel

► **To cite this version:**

Sylvia Girel. Lauris. Un village à l'heure de l'art. [Rapport de recherche] Aix Marseille Univ, CNRS, LAMES, Aix-en-Provence. 2007. halshs-02006336

HAL Id: halshs-02006336

<https://shs.hal.science/halshs-02006336>

Submitted on 4 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

UN VILLAGE A L'HEURE DE L'ART



SYLVIA GIREL – 2007

MAITRE DE CONFERENCES (SOCIOLOGIE)

<http://girel.sylvia.free.fr>

SOMMAIRE

SOMMAIRE	2
-----------------------	----------

INTRODUCTION ET PROBLEMATIQUE DE L'ETUDE : LA QUESTION DES PUBLICS DE L'ART CONTEMPORAIN AUJOURD'HUI, CONSTRUCTIONS THEORIQUES, CAS

PRATIQUES	4
------------------------	----------

1. L'analyse sociologique des publics de l'art contemporain, sur quelques avancées récentes 4
2. Vers une approche transversale et contextualisée des publics de l'art 9
3. Le choix d'un terrain original et expérimental : Lauris, un village à l'heure de l'art 10

LES ETAPES D'UN PROJET ORIGINAL ET AMBITIEUX, UNE VOCATION NOUVELLE POUR LE CHATEAU DE LAURIS

13

1. Le château de Lauris, les usages successifs du lieu 13
2. Les étapes d'un projet (chronologie 2001-2007) 15
 - a) 2001-2002, genèse et conception d'un projet 15
 - b) 2003-2006, amorce et mise en place du projet 21
 - c) 2006-2007, préfiguration et début des travaux 31
3. « Démocratisation » et médiation en questions 33
 - a) Vers une autre conception et approche des relations entre artistes et publics 33
 - b) Création, diffusion, réception et recherche au cœur du programme artistique 38

UN PROJET DISCUTE ET DISPUTE.....

40

1. Les différentes manifestations de rejets et de résistances 40
 - a) Au sein du conseil municipal 41
 - b) Le référendum du 13 mai 2005..... 42
 - a) *Lauris ensemble*..... 45
 - b) Des villageois se mobilisent..... 49
 - c) Les courriers 51
 - d) Les livres d'or 52
2. Les arguments des différends 55
 - a) Le problème financier 56
 - b) La question du statut juridique, corollaire au problème financier 59
 - c) La question des compétences 60
 - d) La question des nuisances locales 63
 - e) Un projet tourné vers l'avenir perçu comme oublié du passé..... 65

3. Des freins réels aux freins symboliques, des enjeux plus politiques et économiques, qu'esthétiques et artistiques	68
a) Retour sur les détracteurs, « les raisons de la colère »	68
b) La médiation et l'appropriation du projet, pierre angulaire du projet	70

CONCLUSION, LES ENJEUX SOCIAUX ET ARTISTIQUES, POLITIQUES ET ECONOMIQUES D'UN VILLAGE A L'HEURE DE L'ART	74
---	-----------

POSTFACE (JUN 2008).....	83
---------------------------------	-----------

PUBLICATIONS DE L'AUTEUR SUR LE THEME DES PUBLICS DE L'ART CONTEMPORAIN	85
--	-----------

ANNEXES	87
----------------------	-----------

1. Annexe 1 : liste des artistes présentés dans le cadre des expositions Vu d'ici.....	87
2. Annexe 3 : commentaires sur les livres d'or, 2002 et 2004	88

INTRODUCTION ET PROBLEMATIQUE DE L'ÉTUDE : LA QUESTION DES PUBLICS DE L'ART CONTEMPORAIN AUJOURD'HUI, CONSTRUCTIONS THEORIQUES, CAS PRATIQUES

« Le public traditionnellement conçu au singulier comme l'ensemble homogène et unitaire des lecteurs, auditeurs, spectateurs, d'une œuvre ou d'un spectacle n'est plus guère qu'un fantasme d'auteur ou d'éditeur, élaboration érudite d'un procédé discursif de conteur populaire face à son public d'un soir. [...] L'idée romanesque d'un public-monolithe – symbole, redouté de l'omnipotence d'une demande homogène du plus grand nombre – est aussi inconsistante dans un théâtre, une salle de concert, un musée, ou une bibliothèque qu'à la télévision, dans une rave, un spectacle de rap ou une Nuit de la musique. »

Jean-Claude Passeron, « Consommation et réception de la culture : la démocratisation des publics », Colloque « Les Publics. Politiques publiques et équipements culturels », DEP/OFCE en partenariat avec le Musée du Louvre (novembre 2002).

1. L'analyse sociologique des publics de l'art contemporain, sur quelques avancées récentes

S'il apparaît que l'étude des publics dans les lieux habituels d'exposition (centres d'art, musées, etc.) constitue aujourd'hui un domaine de recherche bien exploré, ce sont par ailleurs de nombreux publics qui échappent aux enquêtes parce que leur rencontre avec l'art contemporain se fait en marge de ces lieux, dans des contextes de diffusion spatiaux et sociaux différents, en ville (espace urbain, hôpitaux, lieux de convivialité, stations de métro ou abribus, etc.) et hors des villes, en milieu rural, dans des villages. Pour autant, ces « autres » publics, dont les profils sociodémographiques et socioculturels sont bien différents de ceux que l'on observe pour les amateurs d'art dans les lieux habituels de l'art, n'en sont pas moins public, mais différemment public. Les enquêtes ont montré que la diversité actuelle des lieux de diffusion de l'art n'engendre pas mécaniquement un phénomène de démocratisation et un

accroissement des publics de l'art contemporain¹, mais, en revanche peu d'enquêtes s'intéressent à la diversification des publics et des pratiques, pourtant bien réelle dès lors qu'on s'écarte des lieux habituels de diffusion. De ce point de vue, faute de résultats, on ne peut affirmer que l'art contemporain est aujourd'hui bien diffusé partout et bien reçu par tous, mais on ne peut pas plus affirmer, comme tendent à le faire les discours critiques et pessimistes, qu'il fait globalement l'objet de rejets. Et, plutôt que de focaliser l'attention sur l'absence de certaines catégories d'individus dans les lieux d'exposition habituels de l'art (résultat statistiquement récurrent dans les enquêtes) ou sur les publics réfractaires (aisément repérables par leurs actions de contestation et la médiatisation qui en est faite), on peut choisir d'engager l'analyse vers les « autres » publics, ceux inattendus, ponctuels, que l'on ne croise pas dans les « mondes de l'art² », mais ailleurs, et qui pourtant – quelles que soient leurs réactions – sont bel et bien confrontés à des propositions artistiques originales et « savantes », actuelles et innovantes, dans tous les cas bien identifiées comme de l'art contemporain.

Ces publics échappent à l'analyse parce qu'ils sont disparates et dispersés, parce qu'ils sont quantitativement peu important au regard de la quantité de public drainé par des lieux d'envergure nationale, parce qu'ils sont profanes, résistants, parfois réfractaires (et sont de ce fait assimilés à la catégorie des « non-publics³ »), parce qu'ils ne composent pas des groupes homogènes en adéquation avec les catégorisations des enquêtes sociologiques, et enfin parce que les expériences de l'art, les attentes et les modalités d'appropriation des œuvres qu'ils donnent à voir sont parfois bien différentes de celles que l'on observe pour les publics initiés. Jean-Louis Fabiani rappelle à juste titre qu'

« on oublie souvent en effet que les agents sociaux perçoivent de manière très diversifiée (et en règle générale à l'état crépusculaire) les hiérarchies culturelles auxquelles les sociologues assignent des fonctions très précises de classement social : bien des conclusions hâtives concernant les préférences culturelles sont le simple effet du malentendu qui s'instaure entre le sociologue dont l'opération consiste à uniformiser les corpus culturels, au prix d'un véritable coup de force (afin de pouvoir les inscrire sur une échelle, de leur affecter un coefficient de rendement symbolique qui suppose la constitution d'une sorte d'équivalent général) et les

¹ Voir *Le(s) Public(s) de la culture politiques publiques et équipements culturels* (sous la dir. d'Olivier Donnat et Paul Tolila), Paris, Presses de Sciences Po, 2003.

² En référence au concept de H. S. Becker, *Les Mondes de l'art*, Paris, Flammarion, 1988.

³ Voir *Les Non-publics de l'art*, Paris, L'Harmattan, 2004.

agents sociaux qui sont confrontés dans la réalité à la considérable hétérogénéité des objets culturels aussi bien qu'à leur incommensurabilité⁴. »

Publics d'un artiste et d'une œuvre, d'une exposition, et non de tout ou partie de la création contemporaine, ils sont publics, mais comme cela a été dit, différemment public, plus ou moins public. Il convient, pour les intégrer aux recherches et faire avancer la réflexion sur la réception de l'art contemporain, de délaissé les catégories préconstruites par les sociologues⁵ ainsi que l'approche statistique, qui elle aussi a

⁴ Jean-Louis Fabiani, « Peut-on encore parler de légitimité culturelle ? », communication lors du colloque « Les Publics. Politiques publiques et équipements culturels », DEP/OFCE en partenariat avec le Musée du Louvre (novembre 2002).

⁵ Les sociologues qui ont abordé la question des publics de l'art ont développé quatre grands angles d'approche. Le premier angle d'approche renvoie aux enquêtes quantitatives sur le public « de masse », le « grand public », et l'intérêt des sociologues se focalise sur le profil sociodémographique et socioprofessionnel des visiteurs, sur la fréquentation et la forme de la visite dans les lieux publics reconnus et légitimés comme espaces d'exposition : musées, centres d'art, plus rarement galeries. L'exemple emblématique de ce type de recherche est *L'Amour de l'art*, de Pierre Bourdieu et Alain Darbel et les enquêtes de type Les Pratiques culturelles des Français. Le deuxième angle d'approche plus qualitatif, concerne les enquêtes sur les amateurs et collectionneurs. Plus que la sociologie, c'est l'histoire sociale, et notamment des auteurs comme Michaël Baxandall, Krzysztof Pomian, Francis Haskell, qui ont abordé ce sujet, mais concernant des époques plus anciennes (XIX^e, Quattrocento, etc.). Dans le domaine de la sociologie les recherches se sont surtout intéressées aux collectionneurs, avec notamment les travaux de Raymonde Moulin. Le troisième angle d'approche, interactionniste, s'intéresse aux acteurs de l'art, des producteurs aux diffuseurs, en passant par les spectateurs les considérant comme autant de publics de l'art. C'est Howard Becker qui fait référence dans ce domaine, il a développé une approche du public où tous les récepteurs de l'œuvre, des experts au spectateur ordinaire, sont considérés comme un public. Enfin, le quatrième angle d'approche développé concerne les non-publics de l'art contemporain. Dans son utilisation par les chercheurs ce concept renvoie généralement à trois groupes 1/. les spectateurs qui rejettent l'art contemporain (voir Nathalie Heinich, *L'Art contemporain exposé aux rejets*, Nîmes, éditions Jacqueline Chambon, 1998), 2/. ceux qui le détruisent (voir Dario Gamboni, *The Destruction of Art*, Londres, Reaktion Books, 1997) et enfin 3/. tous ceux qui ne se préoccupent pas de l'art contemporain, les indifférents, et qui sont statistiquement les plus nombreux, (voir Olivier Donnat, *Les Pratiques culturelles des Français*, La Documentation française, 1997).

montré ses limites⁶, afin de les considérer comme des « spectateurs⁷ », d'envisager leur expérience de l'art dans sa dimension sociale, et non seulement dans sa dimension esthétique, de la situer dans son contexte réel (la vie quotidienne) et au regard de leur situation personnelle et subjective, et non seulement dans un contexte artistique (les mondes de l'art) et à l'aune de ce qu'Anne Cauquelin désigne comme la *doxa* (un ensemble de croyances et d'opinions communes qui sont transmises et qui disent comment doit être un objet d'art, un objet esthétique, et qui façonnent par voie de conséquence la réception qu'on en a).

La sociologie des publics, en mettant dans ses enquêtes l'accent sur les consommateurs, c'est-à-dire essentiellement les visiteurs des musées, galeries et centres d'art, et en contrepoint sur les non-publics, a engendré une vision dichotomique du rapport à l'art : il y aurait d'un côté le « bon » public (ceux qui pratiquent et apprécient les œuvres et les artistes dans des lieux reconnus et légitimés, ceux des mondes de l'art) et, d'autre part, le non-public, soit un ensemble de spectateurs « incompetents » ou indifférents, qui faute de comprendre les œuvres « comme il faudrait » adoptent une attitude réactive et inappropriée ou au mieux d'indifférence. Cette vision des publics « tend à considérer le public comme un élément relativement contingent, secondaire par rapport à la souveraineté de l'artiste face à sa

⁶ Olivier Donnat rappelle ces limites en introduction du colloque « Le(s) public(s). Politique publique et équipements culturels », organisé par le Département des études et de la prospective (ministère de la Culture et de la Communication) et l'OFCE en novembre 2002 : « Il fallait bien, à la lecture des résultats, se rendre à l'évidence : les mêmes hiérarchies et les mêmes écarts apparaissaient, les tendances observées ne faisaient que prolonger celles de l'enquête précédente, et les commentaires peinaient à ne pas retomber dans la dénonciation répétitive des mêmes disparités sociales et géographiques. Bref, un sentiment de "toujours pareil" dominait, au point de faire douter de la capacité de l'enquête à prendre en compte les mutations à l'œuvre. Et si les contraintes de la comparabilité qui obligeaient à conserver la même structure de questionnaire étaient à l'origine d'un décalage croissant entre les comportements observés et les comportements réels ? Et si l'outil que certains étaient tentés d'utiliser comme un véritable baromètre de l'évolution des comportements culturels des Français était "par construction" inapte à percevoir le changement ? ».

⁷ Selon l'expression citée par J.-F. Augoyard, « L'action artistique dans l'espace urbain », dans Métral J., *De l'art et du citoyen* (sous la direction de), La Tour-d'Aigues, éditions de l'Aube, 2000, p. 18.

propre création ou de l'œuvre dans son autonomie artistique⁸ » et « induit une vision élitiste des publics de l'art⁹ ». D'une manière générale, un individu devient « spectateur », c'est-à-dire intègre la catégorie « public » dès lors que sa pratique correspond à un « modèle idéal de pratique » (une pratique esthétique et artistique, suffisamment intense et/ou régulière). Par défaut, les autres pratiques sont qualifiées de « vulgaires » (P. Bourdieu dans *Un art Moyen et L'Amour de l'art*) ou sont assimilées à des rejets (N. Heinich, *L'Art contemporain exposé aux rejets*). Or, d'une part il est tout à fait possible de considérer les attitudes parfois déroutantes et inattendues de certains spectateurs comme une forme possible de réception (d'ailleurs certains artistes mettent au défi les spectateurs et leur attitude si réactive soient-elles signalent la réussite de l'œuvre¹⁰ et non son échec), d'autre part, la nature même de certaines œuvres contemporaines implique une pluralité des expériences réceptives possibles, l'œuvre est plus que jamais « ouverte », elle peut être envisagée selon des perspectives multiples, elle manifeste une grande variété d'aspects et de résonances, sans jamais cesser d'être elle-même¹¹.

Un autre problème se pose, et qui renvoie à l'assimilation du public à l'ensemble des « destinataires » : cela entraîne une focalisation sur le seul moment de la réception, sans qu'il soit relié aux moments qui le précèdent, la création, la diffusion des œuvres ; l'expérience réceptive est dans ce cas analysée en elle-même et pour elle-même ; elle est doublement décontextualisée, elle l'est au regard du processus qui a permis l'émergence de l'œuvre et sa diffusion, elle l'est aussi par rapport à la situation bio-socio-démographique de l'individu spectateur. Or, Becker, a bien montré dans ses *Mondes de l'art*¹² qu'on ne peut envisager création, diffusion et réception comme des secteurs autonomes et indépendants, ils sont emboîtés et interdépendants, et c'est particulièrement vrai pour les arts visuels contemporains. Si la réception est déterminante, elle ne peut pas être envisagée comme une ultime étape, indépendante

⁸ Heinich N., « Public et art », dans *Encyclopædia Universalis*, Paris, Encyclopædia Universalis, 1995.

⁹ Voir Leveratto J.-M., *La Mesure de l'art*, Paris, La Dispute, 2000.

¹⁰ Sur cette question voir Girel S., « Évolutions et mutations des expériences réceptives dans les arts visuels contemporains : sur quelques affaires marseillaises », *Sociologie de l'art*, n° 13, 2000, p. 71-88.

¹¹ Eco U., *L'Œuvre ouverte*, Paris, Seuil, n° 107, 1979.

¹² Paris, Flammarion, 1988.

et autonome, dissociée des étapes « productives » de l'art, c'est l'une des hypothèses qui articule cette recherche.

2. Vers une approche transversale et contextualisée des publics de l'art

Il s'agit dès lors, et pour pallier ces difficultés, de changer d'angle de vue, de privilégier une approche sociologique et ethnographique, et non seulement quantitative et statistique, en observant *in situ* la relation des individus à l'art comme une interaction sociale et non seulement comme une pratique culturelle dans le sens strict du terme, cela engage un autre regard et fait émerger d'autres résultats pour la connaissance de l'art contemporain et de sa réception. L'idée selon laquelle l'art contemporain n'intéresserait qu'un micro public d'initiés, qu'une élite est, dans cette perspective, mise à mal. On observe en effet, sur le terrain, que s'il existe bien une forme spécifique et intense de rapport à l'art et qu'elle est le privilège d'un microgroupe d'initiés, il existe d'autres rapports à l'art, et qui pour l'instant n'ont que marginalement été étudiés. Pour comprendre ces écarts entre les résultats sociologiques connus et la réalité du terrain, ce sont d'autres entrées théoriques et méthodologiques que celles utilisées jusqu'alors qui doivent être proposées.

A noter que l'émergence d'autres publics, d'expériences de l'art différentes entre artistes et publics ne signalent d'ailleurs en aucun cas l'absence d'expériences esthétiques plus conformes à celles que l'on observe dans les mondes de l'art et n'exclut pas la présence des publics d'amateurs et de connaisseurs. Il n'y a pas disparition d'un public au profit d'un autre, d'un type de rapport à l'art au profit d'un autre, mais plus simplement coexistence de plusieurs modalités d'appropriation des mêmes « objets » et coexistence de publics différents. Il est certain que les expériences esthétiques des « autres publics » ne sont pas identiques à celles des publics experts qui reconnaîtront une création d'art contemporain et sauront la situer dans un panorama général des œuvres, mais elles révèlent autre chose, constituent des expériences « sociales » qui pour ne pas être artistiquement « conformes » n'en sont pas moins intéressantes pour le sociologue, tout autant que pour les artistes et diffuseurs.

C'est sur le terrain que je propose d'illustrer les enjeux d'une telle approche sociologique et la possibilité qu'elle offre de renouveler l'étude et la connaissance des publics de l'art contemporain.

3. Le choix d'un terrain original et expérimental : Lauris, un village à l'heure de l'art

Dans la perspective de recherche décrite ci-dessus, entendu que l'approche sociologique de l'art contemporain ne peut s'arrêter à l'observation et à la catégorisation des publics dans les mondes de l'art, hors d'un contexte social plus global, il s'agit d'appréhender l'art et les pratiques qui s'y rapportent dans une perspective transversale et exploratoire, laissant les catégories de publics et leurs caractéristiques émerger *in situ*, et sans chercher à retrouver sur le terrain des catégories préexistantes ou des comportements typiques.

La question est bien de saisir des expériences réceptives difficilement observables et appréhendables, différentes de celles auxquelles on est confronté avec les amateurs et publics d'habités, de fait, il n'existe pas de grilles de lecture préétablies pour les aborder, « là où il y avait des expériences esthétiques canoniquement définies et des qualités artistiques elles aussi définies par un canon, on a le sentiment qu'on ne peut plus guère confronter qu'une diversité à une autre. D'où confusion, relativisme ou scepticisme¹³ ». La compréhension des autres publics, ceux marginaux (dans le sens « à la marge »), peut très certainement apporter un éclairage intéressant et nouveau pour la connaissance des publics connus et bien identifiés ; cela peut amener à les aborder d'un autre point de vue, et peut-être dépasser les seuils et limites observées quant à la démocratisation de l'accès à l'art.

Le pôle des arts visuels de Lauris se révèle un terrain particulièrement approprié et propice à la mise en place d'un tel programme de recherche. Le premier élément qui joue en sa faveur est sa situation, dans un village du Lubéron, loin des scènes artistiques que sont Marseille et dans une moindre mesure Avignon. Lauris, village de 3200 habitants, ne s'inscrit pas dans un circuit artistique et ne bénéficie pas de l'effet de halo que pourrait générer la proximité d'autres lieux dédiés aux arts visuels contemporains. La ruralité de la commune est, elle aussi, un élément qui participe de l'intérêt de cette recherche, car si l'art en milieu rural est aujourd'hui dans une phase de développement, si les initiatives se multiplient, en revanche, très peu de recherche s'y consacrent, et encore moins s'il s'agit de s'intéresser à la question des publics et de la réception. Deuxième élément, le pôle des arts visuels prend forme dans un lieu, symboliquement, historiquement et architecturalement spécifique, qui appartient au

¹³ Michaud Y., *Critères esthétiques et jugement de goût*, Nîmes, Jacqueline Chambon, 1999, p. 43.

patrimoine local : le château et ses terrasses. La confrontation entre la contemporanéité du projet et la nature du lieu est un aspect particulièrement intéressant du point de vue de l'enquête. Troisième élément, par sa situation et sa localisation le pôle des arts visuels concerne un public de proximité qui appartient pour une grande part et *a priori* à la catégorie des non-publics. Quatrième élément, le projet tel qu'il est proposé, pensé et porté par l'association *Signé Lauris* est en adéquation avec les préoccupations sociologiques qui articulent mes recherches : si le monde de la recherche et celui de l'art évoluent parfois de manière parallèle, sans toujours se rencontrer ni se confronter, l'opportunité est ici offerte de proposer un programme de recherche qui se construise de manière interactive.

S'ajoute à ces éléments qui fondent la spécificité du pôle laurisien et son originalité, le fait que le projet est à suffisamment abouti¹⁴ mais en phase de réalisation, à défaut de porter un regard réflexif et de proposer une analyse *ex-post*, le programme sociologique se construit et s'élabore sur le long terme, au fur et à mesure que le projet prend lui-même forme, et *in situ* répondant ainsi à l'exigence théorique d'adéquation à l'expérience des personnes (pour reprendre l'expression d'Anselm Strauss¹⁵), en l'occurrence tous les acteurs impliqués de près ou de loin dans le projet, qu'ils soient artistes, porteurs du projet, spectateurs. L'occasion est rare de suivre en temps réel la manière dont sont pensées et conduites les actions de médiations entre artistes et publics et la manière dont elles sont perçues et reçues par ces différents publics et Lauris se présente comme un laboratoire particulièrement intéressant

L'échelle d'observation choisie et la dimension monographique de l'étude constituent par ailleurs une garantie de faisabilité et l'opportunité de suivre au plus près les différentes étapes de réalisation du projet. Si l'on peut craindre l'aspect monographique d'une recherche centrée sur un lieu, et s'interroger sur sa représentativité, ce problème est d'emblée écarté pour Lauris grâce aux liens d'ores et déjà tissés entre Lauris et les villages de Benifallet en Catalogne, Caraglio au Piémont - entre autres, qui constituent d'emblée un atout et offre la perspective d'une étude comparative. Monographique et centrée sur Lauris pour permettre la mise en place des outils et techniques d'enquête appropriés à la problématique posée, la recherche se place sur le long terme à

¹⁴ De 2002 à 2007, la phase d'expérimentation et de préfiguration du projet s'est articulée autour d'expositions d'été, d'un colloque, de publications (catalogue des expositions, actes du colloque).

¹⁵ Strauss Anselm, *La Trame de la négociation, Sociologie qualitative et interactionniste*, Logiques Sociales, L'Harmattan, Paris 1992.

l'échelle européenne et dans une perspective comparative, l'objectif étant de systématiser un protocole de recherche applicable à d'autres lieux (en premier lieu les villages pré-cités) et de réfléchir à la création d'un observatoire des publics.

A la croisée de la sociologie et l'ethnologie, deux protocoles d'enquête ont été privilégiés : une recherche d'information approfondie, dont l'objectif a été de recueillir tous les documents écrits pouvant contribuer à retracer les étapes du projet, à en comprendre la perception par les initiateurs, les villageois, les publics (journaux locaux, correspondances, livres d'or, documentation de l'association, comptes-rendus des conseils municipaux, comptes-rendus des réunions de la commission culture, etc.) et une enquête de terrain privilégiant l'observation participante des activités conduites par les artistes auprès des différents publics, la réalisation d'entretiens semi-directifs et informels auprès des acteurs du projet.

Dans le cadre de ce premier compte-rendu écrit, sous forme de rapport, il est question dans une première partie de retracer le contexte d'émergence du projet, de genèse à sa réalisation, l'objectif étant de montrer comment il a pris forme en termes d'inscription sur un territoire donné et en termes de programme artistique. Mis en place non sans heurts, une deuxième partie propose d'explorer les rejets et résistances dont il a fait l'objet, il s'agit de mieux comprendre les tenants et aboutissants d'un projet d'envergure. En conclusion, c'est une mise en perspective du projet qui sera proposée, afin de montrer de quels ressorts il joue et en quoi il engage un regard renouvelé sur la question des publics et des pratiques (de création et de réception) dans un contexte socialement et spatialement original.

LES ETAPES D'UN PROJET ORIGINAL ET AMBITIEUX, UNE VOCATION NOUVELLE POUR LE CHATEAU DE LAURIS

« Retrouver le château. Le château d'avant. D'avant ses planchers dédoublés, ses plafonds surbaissés, ses constructions disparates dans la cour. [...] Donner au château de Lauris une nouvelle vie alliant le respect des temps anciens et la force du moment présent. »

Patrick Mauger, *Vu d'ici*, catalogue de l'exposition, *Signé Lauris*, 2007, p.138.

1. Le château de Lauris, les usages successifs du lieu

Futur lieu d'accueil du pôle des arts visuels, le château de Lauris est marqué par une histoire parfois confuse et aussi par les usages successifs qui en ont été faits. Difficile de dater sa création et de situer le contexte précis de sa réalisation comme en témoigne les recherches :

« Les sources médiévales n'en font pas mention à l'exception d'une transaction entre les abbayes de Sénanque et de Silvacane, datée de 1191. Ce château fut peut-être construit pour le comte de Provence, auquel appartient aux XIII^e et XIV^e siècles, la seigneurie de Lauris. Il passa sans doute aux mains des divers seigneurs à la fin du XIV^e et au XV^e siècle. En 1511, il fut acheté par Julien de Pérussis¹⁶. »

Au fil des écrits il est toutefois possible de repérer des moments marquants et notamment au regard de son évolution architecturale. On apprend ainsi que c'est au XVIII^e siècle que le bâtiment prend sa forme actuelle et que le château perd son allure médiévale pour se transformer en « habitation aristocratique ». Plus récemment, dans les années 1960, c'est en maison de retraite pour les pères des Missions étrangères que le château se transforme, s'éloignant plus encore de son aspect d'origine pour ressembler à « un habitat collectif¹⁷ ».

¹⁶ *Lauris, village provençal*, Elisabeth Sauze et Jean Pierre Muret, Editions du Luberon, Juillet 2004.

¹⁷ Voir la présentation faite dans la plaquette éditée et diffusée par la mairie de Lauris, « Le château en projet », 2007.

En 1996, la municipalité de Lauris, représentée par son maire M. Chevalier se porte acquéreur du château ; l'opportunité se présente avec le départ des Missions étrangères, les derniers propriétaires en date. Fermé aux laurisiens, inaccessible, parce que propriété privée, le château devient dès lors un bien public, accessible à tous.

L'ouvrir à la population, et particulièrement aux villageois, se présente comme une forme de démocratisation et vise à valoriser le village tout entier : par son potentiel, le château permet d'envisager l'accueil d'un projet fort et porteur, et qui le valorise en termes d'attrait et d'intérêt touristiques.

Le lieu se distingue, non par son architecture, qui a perdu au fil du temps de sa majesté et de son prestige, mais par la vue sur la vallée de la Durance, les jardins et terrasses, le parc alentour (8 hectares).

« Le château de Lauris [...] est un lieu fondamentalement original par sa position dominante, sa qualité d'ouverture sur de multiples points de vue et ses échappées sur un ailleurs livré à l'imagination du visiteur. Bâti au bord du vide, surplombant la vallée de la Durance, la chaîne des Alpilles et le massif du Luberon, il constitue un étonnant prolongement architectural de l'éperon rocheux sur lequel il se dresse. La route serpentine qui y conduit à travers le vieux village annonce un site privilégié, entouré de jardins suspendus et de parcelles de nature sauvage. Sa découverte entraîne le promeneur à une déambulation dans un univers mi-urbain, mi-paysager propice à la réflexion et à l'exercice du regard. Ce que le château ouvre à la vue est unique et ramène irrésistiblement l'observateur à l'épreuve de la nature et du paysage, à l'expérience d'une relation primordiale engageant la vision et les sens¹⁸. »



Source : Arthur Akopy, documentation de l'artiste.

¹⁸ Source : Véronique Baton, « Pré-projet artistique et culturel », novembre 2003.



Source : *Lauris, Histoires et actualités* (blog), http://lauris.over-blog.com/photo-6557-la-pinede_jpg.html

Si les bâtiments sont vétustes, ils offrent 3000 m² de surface et engagent la municipalité dans un projet de rénovation et de réhabilitation d'envergure où la question architecturale est centrale (il en question plus loin). De fait, il fallait imaginer un projet à la hauteur du lieu, viable, susceptible de rassembler suffisamment de financements publics, afin que les travaux puissent être envisagés sans que la municipalité en assume trop lourdement les frais. Face au déclin de l'agriculture (Lauris est une commune rurale), à l'absence d'industries ou d'entreprises porteuses économiquement, le château se présente comme une opportunité de créer une nouvelle dynamique au sein du village. Il devient aussi pour la mairie le lieu possible, un support approprié, pour la construction d'une nouvelle identité. Au cœur du Luberon, entouré de villages aussi prestigieux que renommés : Lourmarin et son château, Ansouis et le sien (tous deux classés plus beaux villages de France), etc., il n'est pas facile de se démarquer ; le château et son acquisition par la municipalité sont l'occasion de le faire.

2. Les étapes d'un projet (chronologie 2001-2007)

a) 2001-2002, genèse et conception d'un projet

2001

C'est sous le mandat de Monique Roustan - élue maire en 2001 -, portée par un collectif *Lauris ensemble*, que le projet de création d'un pôle des arts visuels dans le château prend forme (l'équipe précédente a quant à elle créée la cour des artisans à l'entrée du château) et avec pour principal initiateur Marc Netter¹⁹. Deux effets se conjuguent et créent des conditions d'émergence favorables à ce projet : la disponibilité du château et l'indétermination de son devenir. Le château a déjà été investi par un certain nombre d'artisans qui s'emploient à le rendre attrayant et accueillant, mais aucun projet structurant et sur le long terme n'a encore été arrêté pour l'ensemble des bâtiments.

Ce n'est d'ailleurs pas d'emblée le projet de pôle d'arts visuels qui émerge, d'autres projets assez aboutis pour certains, très hypothétiques pour d'autres, seront dans un premier temps évoqués : des plus intellectuels et d'envergure - un Centre européen de littérature comparée²⁰ - aux plus commerciaux et gastronomiques - un salon de thé-glacier-restaurant²¹, aucun des deux n'aboutira.

Les discussions convergent toutefois rapidement vers le domaine culturel. Jean-Marie Lambert, nommé adjoint, délégué à la culture met en place la commission Culture et château²². L'émergence du projet - et contrairement à ce qui sera parfois pensé par les détracteurs - est le fruit de discussions, de négociations, de concertations et relève d'un processus qui d'étape en étape a permis la formulation d'un projet précis. La première étape concrète et qui préfigure un projet à vocation culturelle remonte en fait

¹⁹ Habitant de Lauris, amateur d'art, collaborateur d'André Malraux (1963-1969), il a dirigé la maison de la culture du Havre (1963-1967).

²⁰ Ce projet sera l'un des plus avancés, on y trouve les mêmes perspectives et enjeux culturels que pour le projet de pôle des arts visuels, le château devenant un haut lieu culturel, mais en l'occurrence consacré à la littérature, aux écrivains, traducteurs et éditeurs.

²¹ Dans *Le Laurisien* (n° 6, mars-avril 2002), il est précisé que ce projet était en voie de concrétisation : « Deux candidats avaient postulé et la commission d'appel d'offre avait choisi l'un d'entre eux. Malheureusement le candidat élu étant revenu sur certaines conditions définies dans l'appel d'offre, le conseil municipal a estimé préférable d'annuler la procédure. Le projet est maintenu et l'appel d'offre a été transmis à la chambre de commerce du Vaucluse. Nous espérons que ce fâcheux contretemps ne retardera pas trop la mise en place de ce lieu de convivialité que nous voulions voir opérationnel dès le début juin [2002]. »

²² En 2001, peu après l'élection de Monique Roustan, 11 commissions consultatives sont constituées, elles concernent le commerce, l'agriculture, le sport, les affaires sociales, etc.

à 1999 avec la généreuse donation de Anne et Robert Bloch²³ (1,5 millions de francs) qui permet l'aménagement d'un espace au niveau des sous-sols du château : « Cet espace permettra des manifestations culturelles du type expositions, conférences, concerts... Il pourra recevoir 300 personnes²⁴ ».

C'est à la suite de contacts entre Marc Netter et Jean-Marie Lambert, à propos des aménagements à faire dans l'espace Bloch pour les cimaises et la lumière, Marc Netter est sollicité du fait de son expérience comme organisateur d'exposition et afin de rendre ce lieu compatible avec l'organisation d'expositions de peinture, et parce que ce dernier rejoint la commission Culture et château que le projet s'oriente clairement et définitivement vers le domaine des arts visuels.

« Dans le domaine des arts plastiques, l'aménagement de l'espace Bloch pour des expositions de peinture a conduit à une réflexion plus large, à la création d'une association « *Signé Lauris* », au partenariat de cette association et enfin au projet « Pôles d'arts visuels » (aboutissement de la vocation de la commission Culture et château²⁵). »

Mar Netter élargit la problématique du projet en cours de discussion, tout en lui donnant une orientation clairement définie. La rédaction d'un document – confidentiel - intitulé « Pistes pour une politique des expositions au château de Lauris » lui est commanditée. Lors d'une réunion informelle et peu de temps après, la commission invitera Monique Roustan afin de lui exposer les nouvelles perspectives envisagées ; à cette même réunion la création d'une sous-commission « Exposition » est proposée. Dès le départ des discussions, la distinction entre le château « bâtiment » et le château « lieu d'activités » est présentée comme essentielle : si une association, il en est question, peut prendre en charge la question des activités (à ce moment-là, elles sont encore à définir), elle ne peut en aucun cas s'occuper du bâtiment qui relève de la responsabilité de la commune.

Il est à noter que le village de Lauris est à ce moment-là présenté comme étant dans une situation financière critique²⁶, avec plus de dépenses que de recettes, et la question du financement du projet, de son poids pour la commune est un élément

²³ Pour information Mme Bloch et son mari (décédé en 1994) ont créé en 1993 la fondation Anne et Robert Bloch qui soutient la création culturelle dans le jura (voir le site de la fondation : <http://swe.jura.ch/farb/>).

²⁴ Source : *Lauris ensemble*, n° 49, 12 mars 1999.

²⁵ Source : compte-rendu de la commission Culture et château du 11 septembre 2003.

²⁶ *Le Journal de Lauris*, n° 3 septembre 2001.

décisif, si la commune souhaite que le projet soit viable et accepté par tous il ne doit pas créer un endettement supplémentaire pour la commune (donc pour les laurisiens). Monique Roustan et son équipe s'engage à ne poursuivre le projet que si 80 % des financements sont assurés par d'autres partenaires que la commune (Etat, région, département). Du point de vue financier, les arts visuels, se présentent comme plus porteurs, plus susceptibles d'attirer des financements, et notamment au regard des autres formes de création envisagées lors des discussions (le théâtre, la musique, la danse, par exemple, déjà subventionnés en région au travers de lieux reconnus et donc difficiles à concurrencer). L'arrivée de Marc Netter dans la commission et l'orientation qu'il donne au projet d'une part, les atouts d'un lieu qui se consacre aux arts visuels d'autre part, permettent d'engager plus avant un projet jusqu'alors esquissé.

2002

Reste à lui donner du contenu et à le formaliser, la rencontre avec Jacqueline Blanc, conseillère pour les arts plastiques à la DRAC PACA (dont la visite au château en janvier 2002 se concrétise par le soutien de son institution), la création d'une association *Signé Lauris*, sont des étapes décisives qui permettent au projet de pôle des arts visuels de véritablement se concrétiser. En 2002, le *Journal de Lauris*²⁷ fait état des divers projets imaginés pour le château²⁸, mais c'est désormais le projet de pôle d'arts visuels qui est retenu et qui vise à transformer le château en un centre permanent dédié aux arts visuels. En ce début 2002, Marc Netter est chargé de rédiger un deuxième rapport, plus précis, traçant les contours du projet. L'association *Signé Lauris* est officialisée²⁹, son président est dans un premier temps Michel Locquet, il est accompagné de Corinne Mandelli (secrétaire) et Andrée Fosty (trésorière). Peu de temps après Marc Netter prend la place de Michel Locquet à la présidence de l'association.

No d'annonce : **2309**

Paru le : **09/03/2002**

Association : **SIGNÉ : LAURIS, ASSOCIATION POUR LE DÉVELOPPEMENT DES ARTS VISUELS ET VIVANTS.**

²⁷ Le journal de la mairie sera rebaptisé par la suite *Le Laurisien*.

²⁸ *Le Journal de Lauris*, n° 6, mars-avril 2002.

²⁹ Voir en annexe la liste actuelle des membres de l'association.

Activité(s) : **Culture, pratiques d'activités artistiques, culturelles / Action socioculturelle**

No de parution : **20020010**

Département (Région) : **Vaucluse (Provence-Alpes-Côte-d'Azur)**

Lieu parution : **Déclaration à la sous-préfecture d'Apt.**

Type d'annonce : **ASSOCIATION/CREATION**

Déclaration à la sous-préfecture d'Apt. **SIGNÉ : LAURIS, ASSOCIATION POUR LE DÉVELOPPEMENT DES ARTS VISUELS ET VIVANTS.** *Objet* : élaborer un projet d'animation de la ville de Lauris et notamment de son château, par les arts visuels et les arts vivants ; en étudier la faisabilité ; en expérimenter les moyens à des fins de préfiguration de l'activité future. *Siège social* : 25 bis, rue Savonnière, 84360 Lauris. *Mél.* : mnetter@club-internet.fr. *Date de la déclaration* : 1^{er} février 2002.

Source : *Le Journal officiel*, <http://www.journal-officiel.gouv.fr/>

Les enjeux pour l'association : « Créer une dynamique nouvelle pour Lauris : une activité donnant une image attractive à ce village qui souffre d'un déficit chronique d'identité [...] D'où son nom : "*Signé Lauris*". Lauris aurait enfin une signature³⁰ ! ».

L'association se fixe trois objectifs :

- élaborer, en liaison avec la municipalité, un projet d'animation de la ville de Lauris, et notamment de son château, par les arts visuels et les arts vivants ;
- en étudier la faisabilité et la viabilité ;
- en expérimenter les moyens, à des fins de préfiguration de l'activité future³¹.

Le nouveau rapport rédigé par Marc Netter, « Implantation d'un centre de création, d'expérimentation et de rencontre pour les arts visuels », est diffusé aux élus et présenté à la commission Culture et château. Cette année 2002, les soutiens se confirment, la DRAC continue ses investigations en faisant une visite du lieu avec son architecte ; de son côté, Monique Roustan confirme par écrit le soutien de la municipalité à l'association *Signé Lauris* (quelques mois plus tard un protocole d'accord est mis en place) ; une rencontre réunissant Michel Tamisier (conseil général), Isabelle Reiher (conseil régional), Jacqueline Blanc (DRAC) a lieu à la mairie, en présence du maire ; et enfin, le ministère de la Culture signifie par écrit son intérêt pour le projet. Un rapport est de nouveau demandé à Marc Netter, afin d'intégrer les remarques et observations issues des échanges, et la fin de l'année est marquée par une réunion de l'ensemble des partenaires potentiel du projet, désormais désigné

³⁰ Source : documentation de l'association.

³¹ Source : courrier au Préfet pour la déclaration de l'association, 1er février 2002.

comme « Pole international de rencontre et d'échange pour les arts visuels ». Le projet tel que présenté dans ce rapport fait l'unanimité.

L'été 2002, le programme artistique prend forme et se concrétise par l'organisation de la première exposition *Vu d'ici*. Elle présente 19 artistes³² français et étrangers vivant et travaillant en Provence, ils ont été invités à investir les étages du château par des installations spécialement créées pour le lieu : « Les artistes avaient été fascinés par la morbidité de ces espaces désertés. Ils s'en étaient inspirés³³. » Il faut rappeler ici que le château, des années 60 à son achat par la commune, servait de « mouiroir » aux pères des Missions étrangères. On pourra aussi lire dans le livre d'or de l'exposition 2002, des commentaires qui font écho de ces intentions des artistes :

« J'ai l'impression d'être dans un hôpital, où chaque pensionnaire serait atteint d'une folie douce et qu'ils ont décoré leur chambre pour rendre leur vie plus intéressante », ou encore « Au terme de la longue marche dans les étages de pièce en pièce, de cellule en cellule dirais-je presque : impression de mal être profond, de ce que peut être la vie ici... Malgré les timbres-poste répétés des paysages si beaux présents dans chaque chambre ce qui prévaut c'est la vie intérieure de chaque être qui occupa ces lieux - vies si diverses, vies sur le déclin... ».



Pallidome 2002, photographie Emmanuelle Bentz, source : Documents d'artistes, <http://www.documentsdartistes.org/artistes/bentz/repro7.html>

³² Voir annexes 1.

³³ *Le Laurisien*, n° 8, novembre 2002.

Cette première exposition est réalisée avec le soutien de la commune, de la DRAC et aussi de Documents d'artistes³⁴, un site Internet dédié à la création contemporaine en région, les critères de sélection : 1/ vivre et créer en PACA, 2/ accepter les conditions d'exposition des œuvres (en termes d'espace, d'éclairage, en termes financiers aussi, 460 euros pour couvrir les frais, etc.) proposées et ce à quelques semaines seulement de l'inauguration. Cette première exposition enclenche concrètement et visiblement la mise en route du projet de création de pôle des arts visuels.

b) 2003-2006, amorce et mise en place du projet

2003

Le cadre du projet se concrétisant les professionnels sont mis à contribution, l'équipe Aubry-Guiguet Programmation est choisie par la commune (suite à un appel d'offre), afin d'aider à la maîtrise d'ouvrage et afin de permettre de définir précisément un cahier des charges sur les conditions techniques et financières indispensables à la réalisation et à la viabilité du projet.

C'est aussi en 2003 que la question architecturale – implicite dès le départ - va se poser et être l'objet de toutes les attentions. Comme cela a été précisé, le projet s'articule autour d'un bâtiment qui ne se présente pas d'emblée comme un lieu d'accueil possible pour un centre d'art. L'idée est donc d'organiser un concours international d'architecture pour la réhabilitation du château, son organisation est confiée à l'équipe Aubry-Guiguet Programmation.

Sur les 37 équipes d'architectes qui ont présentées un dossier, les candidats retenus sont : Patrick Mauger (Paris), Martinez Serres (Aix-en-Provence) et Jacques Moussafir (Paris). Après délibérations le lauréat désigné est Patrick Mauger.

« C'est donc le projet de l'architecte Mauger qui a été retenu. Des trois, il est le plus "sage". Il propose des intentions d'insertion au site très valables, comme la mise en valeur de la cour, l'utilisation en "promenade publique" des terrasses hautes autour du Château [...]. Sa proposition architecturale est des plus concrètes : la distribution et l'organisation des fonctions du futur Pôle des Arts Visuels répondent au programme donné ; le château, en tant que bâtiment existant, est valorisé, et complété par des extensions résolument modernes. Le projet propose donc de "retrouver le Château d'avant", en reconstituant les anciens

³⁴ Le site : Documents d'artistes, <http://www.documentsdartistes.org/>, consulté en septembre 2007.

niveaux des planchers, hauteurs des pièces, ouvertures, et en réutilisant ses espaces voûtés et ses passages étroits³⁵. »



Projet de Patrick Mauger, lauréat



Projet de Jacques Moussafir

³⁵ Lauris ensemble, n° 104, 2004.



Projet de Martinez Serres

Le début de l'année 2003 est aussi marqué par une concrétisation des partenariats (mise en place d'un planning, étude de faisabilité et des perspectives de financement, etc.), notamment avec la DRAC, et par une première réunion publique d'information. Si le projet est retenu et pertinent, reste à définir le cadre général (logistique et financier) dans lequel il pourra se réaliser. La question de la programmation artistique, constitutive du projet, est aussi à l'ordre du jour. Jacqueline Blanc s'entretient, pour ce point précis, avec Véronique Bâton alors directrice du Musée d'arts modestes³⁶ et *Signé Lauris* lui commande peu de temps après la rédaction d'un projet pour déterminer la programmation artistique et culturelle du futur pôle des arts visuels.

Le « document se présente comme une première proposition d'orientation culturelle et artistique, nourrie des intentions exprimées par l'association "Signé Lauris", et des points de vue échangés avec les membres de cette association à l'occasion de plusieurs discussions. L'ambition de ce travail est de pouvoir esquisser un ensemble de pistes de réflexion fondées sur l'observation d'un site particulièrement riche, sur la réalité des arts visuels aujourd'hui et sur l'évolution des pratiques des artistes et des publics³⁷ ».

L'été 2003, c'est une deuxième exposition qui est proposée. « *Signé Lauris* » a choisi de mettre en valeur le château et ses alentours, et notamment le bois de pins et de

³⁶ La question se pose de savoir qui pourrait diriger un tel pôle, notamment au regard des perspectives définies et Véronique Baton par ses compétences et sa conception de l'art est pressentie pour assumer cette fonction.

³⁷ Source : Véronique Baton, « Pré-projet artistique et culturel », novembre 2003.

cèdres, les cavités creusées dans la roche qui entoure le château et les souterrains de l'ancienne forteresse médiévale.



Source : Arthur Akopy, documentation de l'artiste.

Le choix des artistes s'est orienté vers ceux dont les créations entretiennent un rapport étroit avec la nature, dans leurs œuvres elle est une source d'inspiration, un matériau de création ou un terrain d'intervention. Des installations seront ainsi conçues *in situ*, utilisant les végétaux ou minéraux, elles seront mises en relation avec le paysage ; l'arte povera, le land art se montrent ici particulièrement adapté au lieu, lui donne une autre dimension. Avec ses propositions, les artistes invitent à une vision renouvelée du paysage et de l'environnement, attirent l'attention là où habituellement le regard glisse et passe sans s'attarder. « Vu d'ici », titre créé en 2002, fait désormais office de label, il s'agit pour l'association de créer une ligne, seul le sous-titre « Différentes natures » vient préciser la spécificité de cette exposition.



Source : Arthur Akopy, documentation de l'artiste.



Source : *Lauris, Histoires et actualités* (blog), <http://lauris.over-blog.com/album-6629.html>, œuvres de François Mechain, Arthur Akopy et Marie Goussé ; Documents d'artistes, Jean-François Coadou, <http://www.documentsdartistes.org/artistes/coadou/repro6bis.html>

2004

C'est en 2004 que Véronique Baton, alors directrice du Musée des arts modestes (MIAM) à Sète, s'investit plus concrètement dans le projet et prend en charge la programmation artistique. L'été 2004, la troisième exposition a lieu, conçue et

organisée par Véronique Baton, elle est consacrée à Philippe Mayaux³⁸. On retiendra l'intuition de ce choix : l'artiste, déjà reconnu et fortement médiatisé, sera le lauréat du prix Marcel Duchamp en 2006.



Source : *Lauris, Histoires et actualités* (blog), http://lauris.over-blog.com/photo-6629-a-mort-l--infini-3_jpg.html, œuvre de Philippe Mayaux.

³⁸ Pour voir son travail et sa biographie : galerie loevenbruck, <http://www.loevenbruck.com/>

Libération

11 RUE BERANGER
75154 PARIS - 01 42 76 17 89

07 AOUT 07
Quotidien Paris
OJD : 127229
Surface approx. (cm²) : 236

Page 1/1

FOCUS



COURTESY GALERIE LOTTENBRUCK - F. GOUSSET

Philippe Mayaux, chef primé au centre Pompidou

Centre Pompidou, Paris 1^{er}. Tj sauf mardi de 11h à 21h.
Tél. : 01 44 78 12 33.

Il reste une petite semaine pour aller se plonger dans l'univers pour le moins sexué et très singulier de Philippe Mayaux.

L'artiste (né en 1961) s'est vu décerner, lors de la Fiac en octobre dernier, le prix Marcel-Duchamp 2006. A ce titre,

selon le principe du prix, le musée national d'Art moderne lui a proposé cette exposition dans l'Espace 315 du centre Pompidou. Mayaux l'a intelligemment pensée comme un ensemble qui résume sa démarche et fait en même temps dialoguer les différentes orientations de son travail. On retrouve donc dans un esprit assez

surréalisant, aussi bien une série de treize tableaux consacrés aux écorces d'arbres, que des moulages de sexes féminins ou encore de drôles de pâtisseries kitsch (photo : *Moules et glands*) composées de doigts, de sexes et de seins en plâtre peint. Bon appétit!

HENRI-FRANÇOIS DEBAILLEUX

C'est ici une troisième forme d'exposition qui est expérimentée, après avoir exposés plus d'une vingtaine d'artiste aux travaux extrêmement diversifiés, puis une sélection de quelques uns dont le travail est centré sur le rapport à la nature, à l'environnement, l'exposition 2004 met au premier plan un seul artiste, dont l'originalité du travail, sa contemporanéité engage une certaine prise de risque. Là où l'exposition d'un plus grand nombre d'artistes permet de limiter les risques (il s'en trouvera toujours un qui puisse plaire) l'exposition de type monographique peut se révéler périlleuse. *Signé Lauris* confirme ici ses choix audacieux et sa volonté de ne pas transiger sur la qualité et la contemporanéité des artistes présentés : si l'objectif est d'attirer visiteurs et amateurs, ce n'est pas par la facilité et en présentant des artistes « accessibles » que l'association choisit de le faire. Cette prise de position, n'a pas manqué de renforcer les clivages (pour ou contre l'art contemporain), mais s'est révélée constructive en ce sens

qu'elle a permis de tracer une voie, de marquer les esprits. En se plaçant à la pointe de « l'avant-garde artistique » et en réaffirmant les orientations et choix esthétiques qui nourrissent le projet, *Signé Lauris* met au jour ses ambitions et l'originalité de sa posture dans un contexte difficile.

L'année 2004 est aussi marquée par les résultats du concours d'architecture lancé en 2003. Les projets, du lauréat (Patrick Mauger) et des deux équipes concurrentes, sont exposés lors de l'exposition d'été.

2005

C'est en mai 2005 que le projet est définitivement adopté par le conseil municipal.

Extrait du conseil municipal du lundi 23 mai 2005

« Le vote sur l'engagement de la municipalité dans le projet de "Pôle d'Arts Visuels" a lieu à bulletin secret. La question : Etes vous d'accord pour poursuivre le projet et pour pouvoir signer la commande à Patrick Mauger ?

20 votes : 12 oui, 7 non et 1 blanc.

Monique Roustan souhaite que les élus, qui ont voté "non", comprennent qu'il s'agit d'un bon projet. Elle aimerait que la municipalité réalise qu'il s'agit d'un plus pour le patrimoine du village. »

Cette année 2005, plutôt que de se centrer sur l'événementiel, par le biais de l'organisation d'exposition, *Signé Lauris* a privilégié des actions structurantes, moins visibles mais tout aussi indispensables à la cohésion et à la poursuite du projet : l'information aux Laurisiens, la constitution des dossiers de présentation du projet de Pôle des arts visuels, en vue notamment de l'obtention de subventions, et l'ouverture d'un « chantier intellectuel » ont été les principales activités. A défaut d'exposition, c'est un colloque qui aura lieu en décembre 2005 sur le thème « Démocratiser l'art contemporain ? » ; les intervenants (sociologues, historiens, philosophes, critiques d'art, artistes...) discuteront cette question, la mettant en perspective avec l'expérience spécifique proposée à Lauris. Ce sera l'occasion pour des publics habituellement tenus à distance les uns des autres (laurisiens, intellectuels et universitaires, étudiants, artistes, professionnels de l'art) de se croiser et d'échanger.

Le thème retenu est dans la lignée des préoccupations qui sous-tendent le projet (voir partie suivante (3. « Démocratisation » et médiation en question) :

« "Démocratiser l'art contemporain ?". La question fait écho à nombre d'initiatives visant à faciliter l'accès aux expressions artistiques actuelles réputées impénétrables pour le sens commun. Elle répond aussi à la revendication

diversement formulée d'introduire une sorte d'égalité dans la confrontation du public et de l'œuvre, droit de juger contre droit de créer... En 2002, lorsque l'association *Signé Lauris* a pris l'initiative de présenter sans concessions des artistes visuels contemporains au château de Lauris, la volonté de mettre en présence des artistes, leurs œuvres et des publics semblait aller de soi : un rien de bonne volonté, de curiosité, de la part des visiteurs, une petite prise de risque de la part des artistes, suffiraient à engager cette « démocratisation ». Comme ce mot est ambigu, disons qu'il s'agissait pour nous d'organiser une rencontre et de susciter un dialogue dont le terme serait une reconnaissance mutuelle. Il est vite apparu que la route est bien plus longue et bien plus pavée d'embûches qu'il n'y paraissait a priori. Dès la première confrontation, le « Livre d'or », abondamment fréquenté par les visiteurs, révélait que la moitié d'entre eux rejetait cette forme d'expression dans son principe, indépendamment même des œuvres qu'ils avaient vues. [...] Pour ce qui nous concerne, notre engagement est un début de réponse : l'aventure de la rencontre et de l'échange entre des publics peu avertis et des artistes en plein questionnement de leur art est à tenter. Plus : elle est urgente. Encore faut-il qu'on en débattenne, car elle ne va pas de soi. Tel est l'objet de ces journées, premières d'une série qui devrait accompagner l'action du futur "Pôle des arts visuels" de Lauris³⁹. »

³⁹ Source : dépliant de présentation du programme du colloque, 2005.

Ce qui est en question

« Démocratiser l'art contemporain ? ». La question fait écho à nombre d'initiatives visant à faciliter l'accès aux expressions artistiques actuelles réputées impenétrables pour le sens commun. Elle répond aussi à la revendication diversement formulée d'introduire une sorte d'égalité dans la confrontation du public et de l'œuvre, droit de juger contre droit de créer...

En 2002, lorsque l'association « Signé Lauris » a pris l'initiative de présenter sans concessions des artistes visuels contemporains au château de Lauris, la volonté de mettre en présence des artistes, leurs œuvres et des publics semblait aller de soi : un rien de bonne volonté, de curiosité, de la part des visiteurs, une petite prise de risque de la part des artistes, suffiraient à engager cette « démocratisation ». Comme ce mot est ambigu, disons qu'il s'agissait pour nous d'organiser une rencontre et de susciter un dialogue dont le terme serait une reconnaissance mutuelle.

Il est vite apparu que la route est bien plus longue et bien plus pavée d'embûches qu'il n'y paraissait à priori. Dès la première confrontation, le « Livre d'or », abondamment fréquenté par les visiteurs, révélait que la moitié d'entre eux rejetait cette forme d'expression dans son principe, indépendamment même des œuvres qu'ils avaient vues.

C'est un fait, pour exister, l'œuvre d'art n'a besoin de rien d'autre que de la signature de l'artiste, et de la reconnaissance du « milieu de l'art » qui l'authentifie comme telle. Le regard du public semble hors jeu. Dès lors se posent trois sous-questions à l'intérieur même de l'objectif de « démocratiser l'art contemporain » : doit-on le faire ? peut-on y réussir ? comment s'y prendre ?

Sur le doit-on : ne fait-on pas courir le risque aux artistes d'affaiblir leur expression en les confrontant à l'impératif d'être « compris » de publics les moins disponibles à l'art ?

Sur la possibilité d'y parvenir : dans le flot incessant des messages des médias et de la publicité, dont la consommation est l'unique valeur, quelle place reste-t-il à l'œuvre d'art qui est une valeur en soi – sans autre finalité qu'elle-même ?

Sur le comment : à partir du moment où l'on répond par l'affirmative aux deux questions précédentes, sur quelles hypothèses de travail engager l'action, selon quelles méthodes, avec quels outils, vers quels publics en priorité ?

Pour ce qui nous concerne, notre engagement est un début de réponse : l'aventure de la rencontre et de l'échange entre des publics peu avertis et des artistes en plein questionnement de leur art est à tenter. Plus : elle est urgente. Encore faut-il qu'on en débâte, car elle ne va pas de soi. Tel est l'objet de ces journées, premières d'une série qui devrait accompagner l'action du « Pôle des arts visuels » de Lauris.

Renseignements : tél. 04 90 08 29 42
Signé Lauris association pour le développement des arts visuels et vivants

DÉMOCRATISER L'ART CONTEMPORAIN ?

Doit-on le faire sans dommage pour la création artistique ?

Peut-on y réussir alors que la consommation est le modèle dominant ?

Si oui, **Comment s'y prendre**, selon quelles méthodes, avec quels outils, pour quels publics ?

Lauris (84) 10 et 11 décembre 2005 Entrée libre

Journées de réflexion organisées par l'association « Signé Lauris », avec la collaboration de l'Université de Provence (LESA) et le soutien de la Ville de Lauris, du Conseil général de Vaucluse, du Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur, de la Direction régionale des Affaires culturelles PACA.

Installation : Jean-Daniel Berclaz, *Je vous avais pourtant prévenus, Lauris 2003*
CARACTERE, imprimeur, est partenaire de Signé Lauris

Démocratiser l'art contemporain ?

AVANTPROGRAMME

Château de Lauris
Espace Anne et Robert Bloch

Samedi 10 décembre 2005

Après-midi (de 14 h 30 à 18 h) **SITUATION**
Meneur de jeu : > Bernard Millet, *historien, directeur de l'agence régionale du Patrimoine*

Ouverture
Objectifs > Marc Netter, *président de Signé Lauris*

Points de vue
La problématique > Michel Guérin, *membre de l'Institut universitaire de France, professeur à l'Université Aix-Marseille I, directeur du Laboratoire d'Etudes en Sciences des Arts (LESA)*

Les publics > Jean Viard, *directeur de recherche au Centre d'Etudes de la Vie Publique Française (CEVPOF), CNRS*
> Sylvia Girel, *docteur en sociologie, chargée de cours à l'Université de Provence*

Les artistes > Marc Jimenez, *professeur d'esthétique, Université de Paris I (Panthéon Sorbonne), UFR d'arts plastiques et sciences de l'art*

Les politiques publiques > Muriel Marland-Mitiello, *députée des Alpes Maritimes, présidente de la commission parlementaire « Education et formation artistique »*

Débat

Dimanche 11 décembre 2005

Matin (de 10 h à 12 h 30) **ATELIER PUBLIC**
avec Betsy Bui, Gilles Couderc et Fabrice Hyber. Projection du film de Gilles Couderc « Tercera estació », sur les interventions de Fabrice Hyber et de divers artistes à Benifallet, village de 869 habitants sur les bords de l'Ebre (Catalogne). Livres débats à partir de ces documents.

Après-midi (de 14 h 30 à 18 h) **ACTIONS**

Points de vue et témoignages
La relation > Joëlle Zask, *chercheuse au CNRS-EHESS (Marseille)*
> Nicolas Bourriaud, *co-directeur du Pliás de Tokyo (Paris)*
> Jean-Paul Capitan, *éditeur (Actes Sud) - animateur de cet espace culturel privé*

Le Méjan à Arles > Fabrizio Pellegrino, *président de l'association Marcovaldo à Caraglio (Italie)*

10 villages du Piémont > Emmanuel Vergès, *directeur de l'Espace Culture Multimédia (Marseille)*

Friche de la Belle de Mai > Gilles Couderc et Betsy Bui, *créateurs et directeurs des « estació » de Benifallet*

Manifestation en Catalogne

Débat

Une librairie de l'art contemporain (consultation et vente) sera installée dans une salle du château
(D'éventuelles modifications peuvent être apportées à cet avant-programme)

C'est aussi en 2005 que la région s'engage sur le financement pour trois ans d'un poste d'agent de développement artistique et culturel (ADAC), qui permet de

concrétiser en 2006, le recrutement de Véronique Baton au poste de directrice du pôle des arts visuels et d'assurer ainsi une continuité dans la phase de l'aboutissement du projet.

c) 2006-2007, préfiguration et début des travaux

2006-2007

A partir de septembre 2006, le projet entre véritablement dans sa phase de préfiguration : la commune a défini son engagement, les partenariats sont en place ; l'architecte est désigné ; la programmation artistique est confiée à une professionnelle ; le financement est *a priori* assuré et selon les conditions préétablies (20% à charge de la commune, 80% à la charge des partenaires institutionnels) ; un rythme de fonctionnement est établi, il est calé sur le calendrier « scolaire », de septembre à septembre. Le concept de pôle des arts visuels (tel qu'il a été conçu et envisagé) va dès lors se révéler dans sa globalité et le lieu se montrer tel qu'il devrait fonctionner à terme. On note ici au passage que le choix fait par les porteurs du projet, et comme le rappelle Marc Netter a été de :

« prouver le mouvement en marchant. Et tout d'abord, de faire la démonstration de l'aptitude du lieu à accueillir l'art d'aujourd'hui, non seulement le lieu "aménagé" grâce au don de Mme Bloch et aux équipements minimalistes que nous avons conçus, mais aussi la "friche" de cet hospice laissé à l'abandon. Et plus tard encore, les sous-sols du château médiéval, et le parc délaissé depuis des décennies. Et les grottes creusées dans le socle rocheux du château⁴⁰... », « autrement dit organiser des manifestations artistiques faisant la démonstration que le site du château est parfaitement adapté à sa fonction nouvelle et que l'on peut y montrer une exigence de haut niveau qualitatif, bien que Lauris soit hors des circuits de l'art contemporain⁴¹ ».

Cette alternative est préférée à l'autre possible et qui aurait été d'œuvrer à l'arrière-plan et de dévoiler le projet une fois celui-ci très avancé et le pôle prêt à être inauguré. Ce qui distingue l'année 2006, c'est la mise en place d'un programme artistique où le concept de résidence est central et se déploie à l'échelle du village et non seulement du château. Ce sont six opérations distinctes destinées à six publics locaux (d'âges, de

⁴⁰ Marc Netter, *Vu d'ici*, catalogue de l'exposition, Signé Lauris, 2007, p. 17. A noter que le titre du rapport est inspiré de celui que Marc Natter a donné à sa contribution : « Mon village à l'heure de l'art ».

⁴¹ Source : Marc Netter, documentation de l'association, 31 octobre 2004.

professions et de milieux différents), qui se dérouleront tout au long de l'année. Ce programme rompt avec ceux des années précédentes et qui se focalisaient autour du concept d'exposition. Cette nouvelle approche se fixe pour objectif de mettre en relation artistes en résidence et laurisiens. Il s'agit de « créer, hors manifestations spectaculaires, telles que les expositions d'été, une relation de proximité entre artistes et publics, à travers des projets concrets, fussent-ils modestes, d'installer une activité au quotidien dans la durée, afin que l'art contemporain à Lauris ne soit plus désormais un phénomène saisonnier éphémère, mais qu'il accompagne la vie et s'y insère⁴² ».

2007 offre aussi, par le biais de la publication d'un catalogue général reprenant l'ensemble des manifestations organisées par *Signé Lauris* depuis sa création, une visibilité nouvelle au projet. Le texte introductif de Marc Netter propose un bilan et une mise en perspective, en rappelant les étapes importantes, en mettant en avant à la fois les intentions qui animent ce projet en termes de « démocratisation » et les difficultés qui en découlent ; il insiste aussi sur le choix des artistes et sur cette volonté partagée par les porteurs du projet de ne rien concéder en termes de qualité et de contemporanéité des œuvres au risque de déplaire ou de choquer. A la suite de ce texte, sont présentés les artistes exposés à Lauris au cours des trois expositions d'été (textes et iconographies se mêlent dans une présentation particulièrement esthétique et réussie). Le dernier texte est celui de Véronique Baton qui présente dans le détail le programme artistique et les enjeux du projet. Elle en montre l'envergure, la spécificité mais aussi les opportunités de développement économique et culturel qu'il représente pour le village tout entier.

Quelques changements sont à noter en 2007 et notamment le départ du président, Marc Netter, les modifications sont enregistrées en préfecture. Il cède sa place à Lucile Travert pour quelques mois, Michel Tartanac lui succède ensuite. Il est assisté de Corinne Mandelli (vice-présidente), Marc Cassar (trésorier), Sophie Revault-Golvin (secrétaire), Jean-Marie Lambert (secrétaire adjoint).

Gratifié du titre de président d'honneur, Marc Netter reste proche et impliqué dans ce projet pour lequel il a tant œuvré.

No d'annonce : **1093**

Paru le : **04/08/2007**

Association : **SIGNE : LAURIS ASSOCIATION POUR LE DEVELOPPEMENT DES ARTS VISUELS ET VIVANTS.**

⁴² Source : assemblée générale ordinaire du 25 janvier 2007.

Activité(s) : **Action socio-culturelle**

No de parution : **20070031**

Département (Région) : **Vaucluse (Provence-Alpes-Côte-d'Azur)**

Lieu parution : **Déclaration à la sous-préfecture d'Apt.**

Type d'annonce : **ASSOCIATION/MODIFICATION**

Déclaration à la sous-préfecture d'Apt. **SIGNE : LAURIS ASSOCIATION POUR LE DEVELOPPEMENT DES ARTS VISUELS ET VIVANTS.** *Siège social : 25, rue Savonnière, 84360 Lauris. Transféré ; nouvelle adresse : Cour du Château, 84360 Lauris. Courriel : signelauris@orange.fr. Date de la déclaration : 18 juillet 2007.*

Source : *Le Journal officiel*, <http://www.journal-officiel.gouv.fr/>

Le projet est désormais bien lancé, l'art contemporain a pris place à Lauris, l'arrivée de Véronique Baton et la programmation artistique qu'elle propose engagent vers un professionnalisme et une inscription de ce qui se fait à Lauris dans les réseaux et circuits habituels des mondes de l'art contemporain. L'été 2008, une dernière exposition aura lieu avec le château en l'état et, fin 2008, les travaux de réhabilitation commenceront, donnant à voir encore plus concrètement ce que sera ce pôle d'arts visuels.

S'il était utile de retracer la chronologie des événements marquants et les étapes qui ont conduit à ce résultat, afin de montrer comment le projet a pris forme selon un processus complexe (et que rien n'était joué d'avance), et comment il s'est écrit au fil des années et des discussions, il faut aussi définir ses intentions et ses enjeux, montrer ce qui le singularise. Si le projet est ambitieux et original par le lieu investi (un château), par l'environnement (un village rural, au cœur du Luberon), il ne l'est pas moins par la conception de l'art et du rapport social à l'art autour desquels il s'est élaboré.

3. « Démocratisation » et médiation en questions

a) Vers une autre conception et approche des relations entre artistes et publics

A une vision « mécanique des mondes de l'art » où création, diffusion et réception sont des secteurs considérés comme relativement autonomes, et où le public fait figure d'élément relativement contingent, se situant au bout de la chaîne, le projet artistique conçu à Lauris et pour Lauris, privilégie une vision dynamique et axée sur l'interaction

des différents acteurs (artistes, diffuseurs, spectateurs), sur l'interdépendance entre les étapes productives et réceptives de l'art⁴³. L'idée n'est pas de « révolutionner » les formes de médiation existantes, d'en inventer de nouvelles mais, sur la base des acquis (c'est-à-dire des expériences conduites par les professionnels de l'art mais aussi au regard des avancées de la recherche sur la question de la démocratisation et sur la connaissance des publics) de « combiner différemment » les savoir-faire, en contexte, sans chercher à appliquer des modèles de médiation préconçus. Face à la pluralité des publics, à leur disparité, face à la diversité des expériences réceptives possibles, le choix aurait pu se porter vers des modèles expérimentés, reprenant les pratiques déjà éprouvées, à l'inverse, Veronique Batton a choisi d'engager le travail de médiation dans une logique empirique et expérimentale, elle « entend se laisser surprendre, créer des rencontres, donner à l'imprévu sa place en gérant plusieurs temps, la durée comme l'instant, l'engagement comme le coup de foudre⁴⁴ ».

Cette mise en perspective est d'ailleurs l'un des éléments qui permet d'associer en temps réel recherche sociologique et projet artistique (voir le point qui suit). A défaut de se placer dans une logique de démocratisation de l'accès à l'art, qui cherche à capter de nouveaux publics et notamment les non-publics, à défaut de prendre pour acquis que si l'offre est de qualité et bien structurée, le public suit, l'idée défendue à Lauris va être de placer l'artiste et le concept de résidence⁴⁵ au cœur de la réflexion et du projet. L'objectif pour les artistes étant d'aller à la rencontre des publics tels qu'ils sont

⁴³ La vision mécanique renvoie aux théories de Pierre Bourdieu, le champ artistique est ce champ de forces, à l'intérieur duquel, il y a d'un côté la production de l'art et de l'autre sa consommation, et où on observe une distribution inégale des ressources et donc un rapport de forces entre dominants et dominés, les agents sociaux s'affrontent pour conserver ou transformer ce rapport de forces ; à l'inverse la vision dynamique, renvoie aux théories interactionnistes d'H. S. Becker, qui montre comment dans tous les arts, la production, la diffusion, la consommation, l'homologation esthétique et l'évaluation des œuvres mobilisent des acteurs sociaux appelés à coopérer.

⁴⁴ Source : Véronique Batton, « Pré-projet artistique et culturel », novembre 2003.

⁴⁵ Le concept de résidence constitue aujourd'hui l'une des opportunités les plus intéressantes, pour les artistes dans le cadre d'un soutien à la création, pour les publics dans le cadre d'un accès « facilité » à l'art ; la circulaire n° 2006/001 du 13 janvier 2006 signée par Renaud Donnedieu de Vabres relative au soutien à des artistes et à des équipes artistiques dans le cadre de résidences en fixe le cadre législatif, le projet laurisien répond sans conteste aux exigences posées par le texte.

constitués en contexte et suivant l'organisation sociale, culturelle, générationnelle, etc., du village.

« Eloignée de l'idée d'une résidence-retraite, la résidence de Lauris se projette comme un lieu ouvert sur l'extérieur, actif toute l'année⁴⁶ », où l'enjeu est d'accueillir l'artiste au village et de penser son travail sur le mode de l'interaction, de l'échange et du dialogue avec les villageois. Concrètement, le concept de résidence pourra prendre trois formes :

« la résidence-atelier qui permettra aux jeunes créateurs de vivre à Lauris un moment particulièrement intense de leur création dans une relation de confrontation inédite au champ social ; la résidence-appel à projet, principal mode de fonctionnement du Pôle des arts visuels : elle concerne des artistes porteurs d'un projet impliquant un lien fort au territoire – local ou régional -, c'est-à-dire faisant appel à des collaborations locales diverses et à la participation de publics locaux en tant que partenaires de l'œuvre ; la résidence-appartement : plus marginale, elle s'adresse à des artistes de domaines autres que les arts visuels, mais aussi à des universitaires ou des chercheurs de toutes disciplines qui, en fonction des occurrences du planning, trouveront là un cadre de travail exceptionnel et pourront participer ainsi à l'indispensable interdisciplinarité du champ de la création. Quel que soit le type de résidence, les résidents sont choisis par un jury de haut niveau, sur présentation d'un projet. Le financement de leur séjour, notamment pour les résidences-appartements, sont pris en charge par les organismes commanditaires⁴⁷. »

On retrouve ici des éléments évoqués dans le point précédent sur la spécificité du lieu et de son environnement et qui renvoient à la question du territoire. Si le terme de territoire est en vogue, sa définition reste toujours difficile à préciser. Il peut désigner l'entité administrative, mais aussi recouvrir, les diverses formes de rapport à l'espace que les individus et les groupes sociaux ne cessent de produire et de transformer dans le cadre de leurs relations sociales⁴⁸. Le territoire est ici entendu comme le contexte : contexte « spatial », mais aussi contexte social, qui « réfère à un environnement localement et socialement organisé d'actions concertées, dont l'intelligibilité des éléments et leur pertinence en rapport avec le projet des membres sont construites par

⁴⁶ Véronique Baton, Vu d'ici, catalogue de l'exposition, Signé Lauris, 2007, p. 134.

⁴⁷ Véronique Baton, documentation de l'association.

⁴⁸ Voir Pierre Alphandéry et Martine Bergues, « Territoires en questions », *Ethnologie française*, 2004, n°1.

eux au cours de leurs actions⁴⁹ ». « Les territoires se font, se fabriquent (dans le temps !), ils peuvent se défaire, s'articuler les uns aux autres, répondre inégalement aux incitations extérieures⁵⁰ », en l'occurrence, aux incitations des artistes. Placer l'artiste au cœur du dispositif, et de cette manière là, permet sur le terrain de sortir de la vision mécanique des mondes de l'art (production/consommation, créateurs/spectateurs), en ne mettant au centre de la réflexion ni les publics (politique de démocratisation), ni les artistes (soutien à la création), mais le dialogue entre les uns et les autres. Dès lors, et pour les laurisiens particulièrement, le rapport à l'art ne se construit pas de prime abord par la pratique de visite et la rencontre avec l'œuvre, mais par la rencontre avec l'artiste, qui plus est sur un territoire connu (donc moins intimidant), qu'ils partagent (le village) et sur lequel l'artiste s'invite. Ce déplacement, si subtil qu'il puisse paraître, est à même de pallier certains blocages propre à la réception de l'art contemporain, dans la mesure où la rencontre avec l'art repose sur l'interaction avec un individu, l'artiste (qu'il est possible de questionner mais qu'il est difficile d'attaquer de front dès lors que le dialogue s'est instauré⁵¹) et non sur le face-à-face avec l'œuvre (que l'on peut dénigrer, rejeter ou même détruire). Loin de chercher l'adhésion et l'assentiment de tous les villageois, il s'agit de leur permettre de rencontrer les artistes de leur temps, Marc Netter, évoque à ce sujet « le bouillonnement de la culture qui [...] ne vient pas d'une administration, ni même du cerveau d'un ministre, aussi flamboyant soit-il, mais de la rue, en fusion avec cet être singulier, l'artiste, qui manie l'imprévisible⁵². » Les artistes en résidence disposeront d'un studio (logement), d'un atelier privé (pour conduire leurs recherches et réaliser leurs créations) et d'un atelier ouvert au public pour présenter leur travail et dialoguer avec les visiteurs.

« L'originalité du projet de Lauris, s'il faut en chercher une pour justifier l'entreprise, se trouve dans son hypothèse méthodologique : fonder la "réconciliation" sur la rencontre et l'échange. [...] Si la rencontre avec l'artiste transite exclusivement par

⁴⁹ Lecerf Y., « Lexique ethnométhodologique », *Corpus occasionnel de textes* : <http://www.babelweb.org>

⁵⁰ Roncayolo M., Marseille, *Les Territoires du temps*, Paris, Éditions locales de France, 1996, p. 8.

⁵¹ Les études sociologiques sur la question montrent que les publics les plus inattendus se prêtent volontiers au jeu, lorsqu'ils sont en présence de l'artiste (et non seulement de ses œuvres).

⁵² Marc Netter, *Vu d'ici*, catalogue de l'exposition, Signé Lauris, 2007, p. 9.

les œuvres qu'il produit, en somme si elle en revient à ce que propose le musée, le risque est grand d'en rester au "j'aime/j'aime pas" qui régit ordinairement le rapport du public aux œuvres et, à travers les œuvres, aux artistes. Résultat : statu quo. L'artiste ne donne rien de plus que ce qu'anticipe le public, et le public n'a rien d'autre à donner que la sanction de son jugement. Dans le projet de Lauris, l'échange est central : il pose le principe d'une égalité dans l'apport de ce "quelque chose" qu'artiste et public vont échanger et que l'on pourrait appeler, à défaut d'un mot plus explicite, une expérience commune. Au fond, sur un mode spécifique, celui de la création artistique, serait-il absurde de dire qu'il s'agit d'une expérience de socialisation réciproque⁵³ ? »

En complément du concept de résidence, le projet artistique s'articulera autour : d'une agence pour l'assistance à la planification et à la mise en œuvres des projets (« Dans cet espace, des projets s'imaginent, des questionnements s'effectuent et des confrontations s'opèrent. L'agence est destinée exclusivement aux résidents auxquels elle offre la possibilité d'investir un champ de réflexion et de création ouvert, de penser et d'élaborer en toute tranquillité leurs projets et d'approfondir leur démarche avec le retrait nécessaire à toute réflexion⁵⁴. ») ; d'un forum, soit un espace de médiation qui permette le débat et la sensibilisation (qui comprendra entre autre une Cité des enfants) ; d'une galerie qui permettent de rendre visible les projets et créations réalisées par les artistes en résidences (elle se découpera en plusieurs espaces : un espace d'essai, un espace de sensibilisation et un espace d'exposition plus classique, pour permettre toutes les formes de relations avec les œuvres et avec les artistes) ; d'une salle de conférences ; d'un centre de ressources (bibliothèque, médiathèque, salle de consultation).

Ces différentes activités montrent que le lieu projette de fonctionner à la croisée de différents « mondes », celui social de la vie du village et celui artistique propre à l'art contemporain, sur différentes temporalités : l'une événementielle (expositions, rencontres, projet sur un temps donné), l'autre structurelle et continue. A l'issue de ce point et au regard des précédents, l'originalité du projet transparait clairement et la situation du pôle des arts visuels à Lauris détermine la nature de son projet, pour le dire autrement il ne pourrait y avoir un projet similaire ailleurs, ce serait nécessairement autre chose.

⁵³ Source : Marc Netter, documentation de l'association, 8 mai 2005.

⁵⁴ Source : Véronique Baton, « Pré-projet artistique et culturel », novembre 2003.

b) Création, diffusion, réception et recherche au cœur du programme artistique

Un dernier élément encore doit être avancé pour comprendre l'originalité et l'ambition spécifiques de ce projet : il concerne le développement d'un axe « recherche » en parallèle aux activités qui viennent d'être décrites. S'il est question de créer des œuvres, de les diffuser et de les exposer, il est question aussi d'apporter un regard réflexif et une dimension cognitive à ce qui se fait, sur le long terme et non seulement à un moment donné. Projet artistique et programme de recherche sociologique, à défaut d'être conçus et réalisés dans des univers parallèles, ce qui trop souvent conduit à un dialogue de sourds⁵⁵, sont ici pensés au regard de leur complémentarité. Loin de chercher le consensus, c'est aussi à un regard critique que *Signé Lauris* cherche à se confronter, l'ouverture du chantier intellectuel qui a pris la forme de journées de réflexion (« Démocratiser l'art contemporain ? » en décembre 2005) y participe, mais, plus concrètement, c'est au travers de la mise en place d'un programme de recherche sociologique construit spécifiquement pour Lauris que l'idée de croiser les regards sur un même projet se matérialise. Véronique Baton insiste sur cette « nécessité de ne pas renouveler l'erreur qui a souvent consisté à mener des actions originales sur le terrain sans mettre en place simultanément les moyens d'en observer les modes de fonctionnement et les effets sur les publics concernés. [...] Cette hypothèse de travail valide le caractère proprement expérimental de la démarche menée à Lauris au cours de la période de préfiguration du Pôle des arts visuels⁵⁶. »

C'est ici cette idée de laboratoire et la dimension exploratoire (que l'on retrouve pour ce qui relève de l'art et pour ce qui relève de la recherche) qui ajoutent à l'originalité du projet, le rende de ce point de vue inédit.

De 1996 à 2007, une dizaine d'années se sont écoulées, le château perçu comme un mouiroir, lieu plus hostile qu'accueillant, abimé (symboliquement, en termes de représentations, et concrètement, en termes d'architecture) par un passé plus que tourmenté, est, aujourd'hui, le lieu d'accueil d'un pôle des arts visuels contemporains. Tourné vers l'avenir, amené à être rénové, réhabilité, visité, le château est promis à un

⁵⁵ S'il est fréquent que les professionnels de l'art se réunissent pour débattre, si les chercheurs font de même de leur côté (respectant toutefois le découpage des disciplines, sociologues de l'art, historiens d'art, philosophes organisent régulièrement leurs colloques, mais chacun de leur côté), en revanche, il est rare de trouver des rencontres où professionnels et chercheurs débattent ensemble de sujets qui leur sont pourtant communs.

⁵⁶ Véronique Baton, documentation de l'association.

nouvel avenir : il « s'annonce comme un formidable laboratoire de fertilisation artistique d'un territoire⁵⁷ ». Le chemin parcouru depuis 2001, l'ancrage local, l'originalité et l'ambition du projet témoignent de sa pertinence et de sa cohérence. Toutefois, et les porteurs du projet sont les premiers à signaler les difficultés, cela ne s'est pas fait sans heurts, l'art contemporain, ce n'est pas nouveau de le dire, est un art souvent contesté, qui fait régulièrement l'objet de polémiques et dont on dit qu'il est difficilement accessible à quiconque ne dispose pas du bagage intellectuel-esthétique nécessaire à la compréhension des œuvres. Qu'en est-il à Lauris ? Comment l'art contemporain, mais plus précisément ce projet de pôle d'arts visuels, sont-ils perçus ? C'est l'objet de la partie qui suit que d'essayer de répondre à ces questions, d'analyser les différentes manifestations de rejets et de résistances qui se sont manifestées dès lors que l'idée de créer un pôle d'arts visuels contemporains a été adoptée.

⁵⁷ Véronique Baton, *Vu d'ici*, catalogue de l'exposition, Signé Lauris, 2007, p. 135.

UN PROJET DISCUTE ET DISPUTE

« Ce projet n'est pas celui d'un utopiste solitaire (je parle du président) ni d'une poignée de fanatiques de l'art actuel (je parle des membres de l'association) : c'est l'expression d'une certaine vision de la société plus centrée sur le questionnement du monde que sur les certitudes de son clocher. En ce sens, il appartient à tous, même à ceux qui le contestent, et c'est aux générations qui nous suivent d'en conduire la réalisation et d'en écrire l'histoire. »

Marc Netter, président de *Signé Lauris* de 2002 à 2007, extrait du compte-rendu d'activités 2006, assemblée générale du 25 janvier 2007.

1. Les différentes manifestations de rejets et de résistances

D'une manière générale, les détracteurs sont rarement considérés comme un « public », et sont plus souvent laissés de côté. Pourtant et bien que leur réception ne soit pas celle attendue et souhaitée (encore que... certaines œuvres par leur contenu et leurs effets appellent des réactions virulentes et contrastées), il est important de les prendre en considération⁵⁸. Le projet laurisien ne se construit pas sur la recherche d'un consensus autour de l'art contemporain, il se veut critique et réflexif, y compris au regard des choix qui sont faits et des projets proposés, la parole des détracteurs - à défaut d'être ignorée - peut être considérée comme un indicateur et sert d'analyseur pour comprendre les enjeux du projet mais aussi et surtout la manière dont il s'inscrit sur un territoire et la manière dont les publics de proximité l'appréhendent. En ce sens, résistances et rejets, participent de la construction du projet : ils ne sont pas considérés comme « ce qu'il faut à tout prix éviter », mais constituent des données qui permettent d'affiner et de préciser le projet, d'en cerner les points faibles, les failles. Dans cette perspective, publics et non-publics ne sont pas mis dos à dos, mais considérés les uns et les autres comme des acteurs. Cela semble d'autant plus important que les non-publics (ceux qui rejettent, résistent ou sont indifférents), ont un

⁵⁸ Sur cette question des non-publics dans l'art contemporain, des rejets et résistances comme forme légitime de réception et la manière dont je le traite voir la liste de mes publications en fin d'étude.

« poids », une influence qui peuvent s'avérer lourdes de conséquences dans la conduite du projet et son aboutissement.

Dans une perspective sociologique, en complément de la contextualisation du point qui précède, il est donc intéressant, de se pencher sur les rejets de résistances, en montrant les différentes formes qu'ils prennent et en essayant de voir si ce qui est en cause est bien l'art contemporain, ou si, hypothèse à étudier, les motifs sont autres, divers et variés, l'art contemporain se révèle un « prétexte » plutôt que le problème de fond.

Rejets et résistances ont pris localement différentes formes, des plus légales (demande d'un referendum) aux plus médiatiques (presse locale), en passant par les plus informelles (les « on-dit », le bouche à oreille). Les problèmes émergent dès 2002, alors que le projet de pôle des arts visuels en est à ses prémises.

a) Au sein du conseil municipal

C'est de prime abord au sein du conseil municipal que le projet sera discuté, parfois disputé. La question est de savoir comment il s'inscrit dans la politique de la municipalité, et de ce point de vue les élus ne sont pas tous d'accord. Présenté aux élus, le projet ne manque de susciter des questions, et de soulever des interrogations, plusieurs rapports seront rédigés par Marc Netter (le projet étant précisé au fur et à mesure des discussions), validés par la commission Culture et château pour ensuite être présentés au conseil municipal. A l'occasion de controverses, J.-M. Lambert rappellera les textes produits par la commission et présentés à la réunion du conseil municipal de travail le 8 avril 2002, où le projet a été apprécié et accepté, par conséquent le texte définit la politique de la commune pour le château et ne doit sans cesse être remis en cause, rediscuté. On peut ici supposer que les échos négatifs et les prises de positions de certains villageois contre ce projet, qui font suite à sa présentation publique, sont de nature à fragiliser le consensus et à faire hésiter certains élus aux avis partagés.

En revanche, si certains sont perplexes, tous seront solidaires face à l'adversité et notamment lorsque qu'un collectif de laurisiens demandera officiellement au maire l'organisation d'un referendum auprès de l'ensemble des villageois et afin de connaître leur opinion sur le projet (pour ou contre sa poursuite) ; la demande se fera par courrier et par l'intermédiaire de Mme Pipyn, MM. Girod et Mouriès.

Extraits du compte rendu du Conseil Municipal public du 31 janvier 2005

- Êtes-vous pour la consultation de la population sur le projet de pôle d'Arts Visuels au château ?

Délibération : **Pour à l'unanimité moins une voix.**

- En l'état actuel des connaissances, êtes-vous pour un référendum sur le projet de pôle d'Arts Visuels au château ?

Délibération : **Contre à l'unanimité**

b) Le référendum du 13 mai 2005

Le referendum aura toutefois lieu. Les laurisiens sont invités à se prononcer sur 3 propositions, à la question « Que souhaitez-vous pour le château ? » :

- 2) que la commune prenne seule à sa charge, par l'impôt, les réparations, l'entretien et le coût de fonctionnement du château ?
- 3) que soit réalisé le projet préparé par la municipalité, dont le financement sera aidé à hauteur de 80 % ?
- 4) Sinon, que proposez-vous de faire de ce patrimoine historique, propriété de notre commune ? Le vendre ? Le fermer ? Quoi d'autre ?

Le résultat est contrasté : 524 personnes se sont déplacées pour voter (sur 2510 inscrits, soit 20,88%), on dénombre 120 bulletins nuls, 147 réponses favorables à la poursuite du projet tel qu'initié par la mairie (soit un peu plus de 28 %).

Le résultat statistique le plus marquant concerne donc les bulletins blancs qui représentent près de 23 % des votes (soit près d'un quart des votants), ajouté au fort abstentionnisme, l'interprétation sociologique est claire : les laurisiens, en très grande majorité, n'ont pas de point de vue arrêté sur la question et s'en désintéressent (abstentionnisme) ou s'abstiennent de se prononcer (vote nul⁵⁹). Dans son analyse des

⁵⁹ Reste que les chiffres, et quelle que soit la manière dont ils sont présentés et interprétés sont biaisés : en effet, s'il est logique en terme de calcul statistique de rapporter les résultats à la population de votants, 1/ le faible taux de participation ne permet pas de considérer les résultats comme représentatifs de l'opinion de la population globale, 2/ deux inconnues de taille, la proportion des indifférents et celle des détracteurs à l'échelle du village, leur rapport de grandeur, ne permettent pas une interprétation fiable des résultats, en effet le poids des indifférents et indécis est ici déterminant (mais inconnu), les 28 % de votes favorables au projet peuvent être un mauvais résultat si la population des votants est plus largement composée d'indécis, et un bon résultat si la population des votants est plus largement composée de détracteurs.


résultats du referendum, *Lauris ensemble*, insiste sur la désapprobation d'une bonne partie des villageois ; il apparaît en fait que les réponses, les commentaires et l'attitude générale face au referendum signalent plutôt une difficulté à prendre position par rapport à un projet en phase d'élaboration et dont il est difficile pour une bonne partie des villageois de mesurer les enjeux. On voit transparaître au travers de ces résultats un sentiment d'indécision du à une méconnaissance plus qu'une attitude de rejet à proprement parler. Il semble bien que les laurisiens ne sachent que répondre et répondent par défaut ou ne répondent pas. Si l'idée d'un referendum a été lancée dans un souci de démocratie et afin de « sonder » la population, le constat que l'on peut faire est que ce referendum n'atteint pas ses objectifs, les résultats ne sont pas suffisamment probants pour donner raison aux détracteurs, pas suffisamment probants non plus pour ratifier le choix de la municipalité. *In fine*, le referendum n'a concerné concrètement que les défenseurs d'une part, les détracteurs de l'autre, laissant les indécis et les indifférents à leurs doutes et à leur désintérêt. S'il répond à la demande d'un groupe en particulier, « les détracteurs » (qui connaissent bien les tenants et aboutissants du projet, ne serait-ce que pour pouvoir le contrer), il ne trouve en revanche pas d'écho auprès du reste de la population, alors même qu'il a été demandé en son nom. Le faible taux de participation, à défaut de signaler un mécontentement, est proportionnel à l'indifférence des villageois qui ne se sentent – en l'état du projet et au moment du referendum – tout simplement pas concernés.

On retient ici la mobilisation des détracteurs, leur sentiment de représenter le plus grand nombre (ce qui est mis en doute par l'interprétation sociologique des résultats) et leur volonté de faire échec au projet y compris en utilisant la voie démocratique.

Le résultat global, fort abstentionnisme et forte proportion de votes blancs, ne constitue par ailleurs pas un obstacle, dans la mesure où les indifférents ne sont pas nécessairement hostiles mais simplement désintéressés, et que leur attitude peut changer en bien (adhésion au projet lorsque qu'il aura pris sa forme définitive) ; elle peut rester la même (statu quo) ou changer en moins bien (résistance ou rejet en connaissance de cause une fois le projet réalisé). Reste que cette réalité doit être prise en compte, le poids et l'influence des indifférents, des indécis, peu n'avoir aucun effet s'ils le restent, mais dès lors qu'ils prendront position, ils peuvent se révéler un véritable contre poids et mettre en échec le projet. Il est question plus loin de la communication faite autour du projet et des réunions d'informations aux laurisiens, indispensables à la bonne marche du projet. Elles ne doivent toutefois pas être considérées comme le seul moyen de pallier ce risque face aux indifférents et indécis,

dans la mesure, et j'y reviens plus loin, où ces actions ne sauraient combler des attentes et interrogations qu'ils ne sont eux-mêmes pas encore en mesure de formuler. De ce point de vue, le rôle de *Lauris ensemble*, cité dans ce point pour son analyse des résultats du referendum, n'est pas à négliger : le journal local s'étant constitué comme le principal lieu d'expression des laurisiens dubitatifs et/ou hostiles au projet de pôle des arts visuels, est susceptible de « faire école ».

a) *Lauris ensemble*⁶⁰



Lauris le 24 avril 1995

ENSEMBLE

Cela signifie que nous pouvons avoir nos convictions propres sur tel ou tel point particulier, appartenir à des systèmes de religions ou d'idées différents.
Nous sommes ainsi riches de nos différences.
Par contre nous avons en commun un idéal républicain clair.
Notre adhésion aux valeurs de la République porte sur les principes fondamentaux qui font que nous sommes ensemble et que nous vivons dans le même pays.

Il y a la **LIBERTE**, principe clé. Liberté de parler de se réunir, d'avoir des opinions, d'écrire... en sachant que la liberté des uns commence là où celle des autres débute et que la loi régle ce qui est des libertés individuelles et ce qui est des libertés collectives.

Il y a la **FRATERNITE** valeur importante dans une société d'hyper consommation où le chacun pour soi fait des ravages. Fraternité implique l'attention à ceux qui peuvent pour des raisons diverses rester à l'écart: les anciens que l'âge isole dans des maisons de retraite ou dans leurs domiciles qu'ils ne peuvent quitter; les handicapés physiques... que des accidents de santé ou la naissance parfois marginalise ou pour qui les gestes de la vie quotidienne deviennent difficiles; ceux qui n'ont pas de travail ou qui viennent de le perdre et qui connaissent des situations dramatiques parfois. Nous sommes convaincus ensemble qu' une société n'est jamais aussi grande que lorsqu'elle prend en compte le problème des plus démunis.

Il y a l' **EGALITE** qui signifie que devant la loi tous les citoyens sont égaux sans aucune distinction de quel que nature que ce soit.

Ces valeurs auxquels nous adhérons tous correspondent à notre fond commun que nous revendiquons collectivement comme liste pour LAURIS.

Il existe sur ces bases démocratiques que nous partageons, dans la diversité de nos opinions et la richesse de nos différences, à être ensemble pour le développement et l'épanouissement de notre village.

C'est ce qui fait notre originalité d'être localement, au travers des partis, «transpolitiques», pour LAURIS. Venez nous rejoindre.

Pour la liste
Henri CHABAUD

Nous sommes ensemble pour LAURIS ✎

⁶⁰ A noter que la liste qui remporte les élections municipales de 2001, conduite par Monique Roustan, est composée pour une grande part des membres du collectif qui avait créé et animait *Lauris ensemble* ; après les élections, M. Roustan et les élus (rédacteurs à *Lauris ensemble*) cèderont leur place par souci de déontologie, Jean-Pierre Muret occupe dès lors les fonctions de rédacteur en chef.

Le journal *Lauris ensemble* est créé en 1995 ; il existe depuis 12 ans et compte à ce jour 138 numéros. Soucieux de diffuser l'information aux laurisiens et de poursuivre le travail amorcés par leurs prédécesseurs en gardant l'idée que *Lauris ensemble* est un espace de débats « sans langue de bois ». La rédaction suit au plus près le projet dès son amorce et en rend compte régulièrement. On note qu'au fil des articles, le journal local tend à se départir d'un rôle informatif, neutre et objectif, pour prendre position contre le projet. En offrant ses colonnes aux opposants, en proposant des dossiers « à charge » sur la viabilité du pôle, *Lauris ensemble* devient le principal lieu d'expression public pour les détracteurs. Les titres des articles en témoignent, de neutres (par exemple « Le château et les laurisiens⁶¹ ») ils deviennent « équivoques » (« Et le château⁶² ? ») puis franchement critiques (« Pauvre château et jardins de Lauris⁶³ ! »). On notera que le ton des articles oscille de l'ironie au cynisme, en passant parfois par une hostilité marquée. En termes de contenu, la dégradation du paysage et des terrasses fera souvent la « Une » du journal local, à l'instar d'articles sur le coût trop élevé du projet et sur sa capacité à ruiner la commune (par voie de conséquence à couler cher aux laurisiens).

Le recours à des paroles d'experts (que l'on oppose par voie de presse aux experts qui participent au projet) figure parmi les moyens utilisés par *Lauris ensemble* afin de décrédibiliser l'entreprise et sa fiabilité. On peut ainsi lire, entre autres, la libre opinion d'Elisabeth Sauze, présentée par son titre de conservateur du patrimoine : « Le château de Lauris n'a décidément pas de chance [...]. Les travaux entrepris aujourd'hui par une municipalité inconsciente achèvent de priver les laurisiens d'un patrimoine qui devrait faire leur fierté et ne sera bientôt plus qu'un souvenir⁶⁴. » En filigrane, les attaques portent aussi plus directement sur les initiateurs du projet (et particulièrement Marc Netter) et questionne l'intérêt que représente le futur pôle pour les laurisiens : « Il faut que le projet qui résulte des consultations soit à l'évidence porté par le village. Il ne peut pas sortir du chapeau d'un magicien parisien ou autre, quelles que soient ses qualités. Cela ne veut pas dire que le projet doit être exclusif et réservé

⁶¹ *Lauris ensemble*, n° 113, juin 2005.

⁶² *Lauris ensemble*, n° 117, novembre 2005.

⁶³ *Lauris ensemble*, n° 126, mai 2006.

⁶⁴ *Lauris ensemble*, n° 126, mai 2006.

aux seuls habitants du village. Je crois au contraire qu'il faut l'ouvrir aux "étrangers" et les amener à discuter avec les laurisiens à partir de leurs préoccupations⁶⁵. »

Régulièrement défiés, les défenseurs du projet ne répondront pas directement aux attaques, mais ne se priveront pas de qualifier d'entreprise de désinformation certains articles du journal local. Toutefois, dans l'un des récents numéros (n° 133, avril 2007), le bureau de l'association *Signé Lauris*, prend publiquement la parole, et soumet à la rédaction de *Lauris ensemble* un droit de réponse afin d'apporter des éléments de précision sur ce qu'ils considèrent comme des informations fausses et/ou approximatives, parues dans le numéro précédent. Il est intéressant de noter que ce « droit de réponse » (pourtant attendu et demandé à plusieurs reprises par le journal local) est d'emblée - et sur la même page - commenté et critiqué par la rédaction ; comme cela a été fait à plusieurs reprises un expert est invité à se prononcer, il s'agit en l'occurrence d'un maître de conférences en droit public, Laurent Martin. Il y est beaucoup question des travaux d'étudiants confiés à l'IUP d'Administration des Institutions culturelles (Université d'Aix-Marseille III, travaux portant sur les structures juridiques et administratives possibles pour le du Pôle) considérés par la rédaction de *Lauris ensemble* comme des audits professionnels (et non comme des travaux universitaires), dont le caractère professionnel est défendu et attesté par l'expert invité. A lire entre les lignes, on perçoit bien la rhétorique sur laquelle s'appuie l'argumentation de *Lauris ensemble* en interprétant la réponse de *Signé Lauris* (qui met en avant la nature universitaire des travaux) comme une forme de remise en cause des compétences des enseignants ayant évalué les projets (présenté ainsi on conçoit bien que la réaction de l'expert soit nécessairement de prendre la défense de ses collègues). Et même le souci de clarté des rédacteurs de *Signé Lauris* – ils précisent que master correspond à l'ancienne maîtrise - est lui aussi interprété comme péjoratif et comme portant atteinte à la qualité du diplôme...

S'il n'est pas question de remettre en cause la qualité des travaux des étudiants, encore moins celle des enseignants qui les ont encadrés, on notera toutefois que le caractère probatoire d'un travail universitaire, le contexte dans lequel il s'inscrit et la dimension pédagogique de l'évaluation qui en est faite ne permettent pas de le comparer à un travail effectué dans le cadre d'un contrat « professionnel » même s'il s'en rapproche fortement, les enjeux et les contraintes, les moyens et les stratégies, sont nécessairement différents.

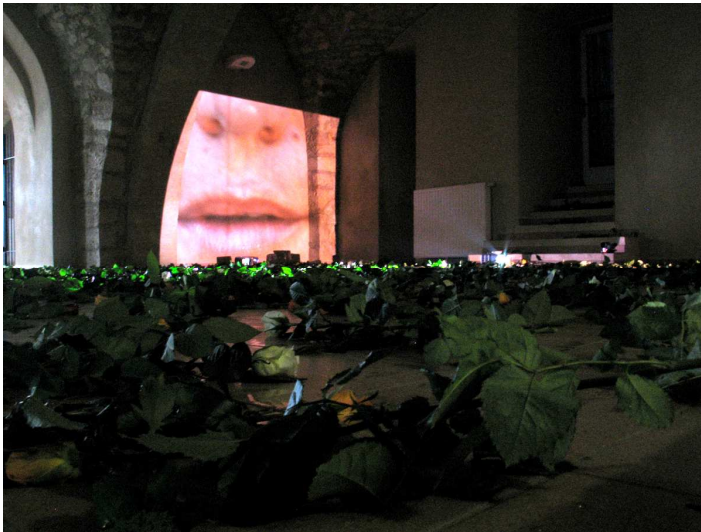
⁶⁵ *Lauris ensemble*, n° 113, juin 2005.

Ce qu'il est tout à fait intéressant d'observer ici, au-delà de la rhétorique et de l'anecdote, c'est l'utilisation – l'instrumentalisation - qui a pu être faite de tels travaux afin de servir la cause des détracteurs du projet. On comprend que *Signé Lauris* ait plus souvent préféré et malgré les multiples attaques s'abstenir de prendre part aux débats, son intervention, si attendue et justifiée soit-elle est le prétexte à de nouvelles controverses.

Au fil des articles et du temps on observe que tout ce qui touche, de près ou de loin au projet, fait l'objet d'investigations de la part des rédacteurs de *Lauris ensemble*. Les articles se suivent et se ressemblent, s'ils sont bien documentés, au fait de l'actualité du projet et visent à en informer les laurisiens, ils cherchent de manière assez systématique à relever des failles, à soulever des problèmes. Il en est ainsi de l'article sur la publication du catalogue et la soirée de présentation organisée à cette occasion : où il est plus question du papier « couché brillant blanc, généralement blanchi artificiellement [...] d'une belle épaisseur⁶⁶ » et de l'engagement personnel de la rédactrice pour le développement durable, que d'art ; où l'installation de Jean-Daniel Berclaz est décrite de manière très factuelle sans qu'il soit question d'esthétique, son œuvre est réduite à un assemblage de matériaux (des roses qui plus est sont étalées à même le sol, des vidéos...) et dont l'auteur de l'article évacue toute la dimension poétique et artistique.



⁶⁶ *Lauris ensemble*, n° 134, mai 2007.



Source : documentation de l'association *Signé Lauris*

Ici aussi, le recours à l'expert permet d'appuyer et d'étayer le propos. En l'occurrence, un professeur des beaux-arts, dit à propos de l'exposition au château que « l'entrée était marquée par un tas d'ordure sur le sol de l'ascenseur [...] et de discrets affichages extérieurs dans un désordre digne d'un bidonville⁶⁷ ». Le débat est donc vif, et s'il est légitime que ce projet soit discuté et disputé par voie de presse locale, on pourra s'étonner de la tournure que prennent certaines attaques, en ce qu'elles traduisent des inimitiés personnelles marquées (à l'égard de certains initiateurs du projet) plus que l'esprit critique dont se revendique le journal local. L'originalité et l'ambition du projet, qui exaltent l'enthousiasme de ses défenseurs, sont considérées par les détracteurs comme des dangers, pour eux, « la possibilité "d'un plantage" de ces opérations (plantes tinctoriales et pôle d'arts visuels) est plus qu'une hypothèse d'école une éventualité à considérer très attentivement⁶⁸ ».

b) Des villageois se mobilisent

Du côté des villageois, on observe aussi différentes formes de mobilisation (pas nécessairement liée à *Lauris ensemble* qui s'expriment notamment à l'occasion des réunions d'information. Afin que les laurisiens ne se sentent pas écartés de ce projet et

⁶⁷ *Lauris ensemble*, n° 137, septembre 2007. Il est paradoxal de noter que ce qui est décrié au château (les déchets), fait parallèlement l'objet d'une exposition et d'un article approfondi aux jardins de Magali, lieu d'exposition géré par André Girod, l'un des détracteurs parmi les plus actifs : « Recup'art », « Poubellisme » et Garbage sont à l'honneur (*Lauris ensemble*, n° 136, juillet-août 2007, site pour consulter l'article : Les Jardins de Magali, <http://jardins-de-magali.over-blog.com/article-1965663.html>, consulté en septembre 2007).

⁶⁸ *Lauris ensemble*, n° 132, mars 2007.

puissent en prendre connaissance, des réunions d'information sont organisées (dès janvier 2004) et pendant un temps des rencontres hebdomadaires publiques, le samedi matin (dès 2005). Elles seront l'occasion pour la municipalité d'essayer de faire comprendre sa démarche et de rappeler qu'il n'y a pas, comme cela se dit « une volonté farouche et déterminée d'imposer l'art contemporain le plus radical ». L'objectif est aussi de ne pas laisser les rumeurs prendre le pas sur la réalité (celle concernant le coût de fonctionnement du pôle à terme, largement surévalué par exemple, ou encore celle selon laquelle la commune de Lauris serait sous tutelle). Pour les villageois, ces réunions leur permettront de venir exprimer leurs réticences, leur désapprobation face à un projet dont ils se sentent dépossédés, dont ils ont l'impression qu'on leur impose. Une association va se constituer, « Pour Lauris », elle se donne pour objectif d'informer les laurisiens là où la mairie et *Signé Lauris* sont soupçonnés d'agir en « en douce ».

No d'annonce : **1637**
Paru le : **22/09/2007**
Association : **POUR LAURIS.**
Activité(s) : **Action socioculturelle / Conduite d'activités économiques**
No de parution : **20070038**
Département (Région) : **Vaucluse (Provence-Alpes-Côte-d'Azur)**
Lieu parution : **Déclaration à la sous-préfecture d'Apt.**
Type d'annonce : **ASSOCIATION/CREATION**
Déclaration à la sous-préfecture d'Apt. **POUR LAURIS.** *Objet* : concourir dans l'intérêt général au développement culturel économique social, environnemental et de la démocratie à Lauris par tous moyens utiles. *Siège social* : 5, avenue Philippe-de-Girard, 84360 Lauris. *Date de la déclaration* : 30 août 2007.

Source : *Journal officiel*, <http://www.journal-officiel.gouv.fr>

Cette association tient des réunions et distribue des tracts aux laurisiens dénonçant ce qui lui semble constituer des problèmes majeurs quant à la poursuite du projet : son coût (que l'association estime en 2005 à plus de 6 millions), une source d'endettement pour Lauris ; son fonctionnement et notamment au niveau du personnel, dont l'effectif est estimé à plus de 20 salariés (conservateur, directeur, documenthèque, archiviste, reprographe, secrétaires, hôtesse d'accueil, surveillant de sécurité, animateur d'orientation, personnel de service, serveurs au café, manutentionnaires, réparateurs, etc.⁶⁹) ; les nuisances que les travaux vont occasionner et leurs répercussions sur l'environnement.

⁶⁹ Source : tract édité et distribué par l'association « Pour Lauris », en décembre 2004.

c) Les courriers

Parmi les courriers envoyés, généralement à Monique Roustan, maire de la commune, c'est ici ceux de récrimination qui sont mis en avant, mais d'autres existent qui louent le projet et encouragent à sa poursuite :

« Madame le Maire,

Enfin j'ai trouvé le temps de vous remercier d'avoir organisé l'exposition "Vue d'ici". [...] Nous habitants de Lauris, pouvons être fiers d'avoir un maire comme vous et ce conseil municipal. Le succès a donné gain de cause par ce coup de maître et je suis heureux du résultat. Curieux et dans l'attente de votre prochain projet, je vous envoie mes salutations distinguées. »

« Madame le Maire,

Je me permets par cette dernière de vous formuler tout mon bonheur à l'occasion de la manifestation "Vu d'ici". [...] initiative pleine d'humanisme, donc d'ouverture [...]. Bravo. »

Mais parlant des rejets et résistances, venons en aux courriers critiques, ils sont le fait de visiteurs de passage et un exemple vient illustrer les courriers reçus, qui lorsqu'ils incriminent l'exposition le font par un rejet marqué pour l'art contemporain.

« Mon épouse et moi-même, en vacances dans la région et amateurs d'art, avons tenu à découvrir "Vu d'ici" au château de Lauris. Le livre d'or de l'exposition rend compte de l'effarement poli dans lequel l'enchaînement des installations a plongé les visiteurs. Résumons : "Sommes-nous en HP ?" [...]. Premier constat, les alignements d'installations – même constitués de poils pubiens – n'offrent pas le même attrait que les modestes alignements de Carnac [l'œuvre dont il est question est de Junko Yamazaki]. Deuxième constat, il n'est pas certain que le centrage sur cette expression de l'art contemporain n'assure le sauvetage du château et le rayonnement auquel Lauris peut prétendre. »

Plus loin, dans le courrier il est fait référence à la Fondation Maeght, comme modèle possible de ce qui pourrait se faire à Lauris.

Ce qui est en jeu c'est l'appréciation de l'art contemporain, et la question de ce que doit être la réception d'une œuvre. Ce rédacteur a tout à fait raison de dire que certaines œuvres laissent le sentiment d'être en hôpital psychiatrique, et ne permettent pas une réception de type « contemplation esthétique », réception qui correspond à ses attentes personnelles d'amateur. En s'articulant autour de problématiques sociales (la mort, la maladie, l'hôpital), en jouant sur la mise en espace des œuvres (les étages du château se présentent comme des couloirs impersonnels, carrelés comme le sont de nombreux bâtiments de collectivités locales, et où s'alignent une succession de chambres plus impersonnelles les unes que les autres), certaines des créations

présentées portent en germe les polémiques dont elles font l'objet, induisent des effets esthétiques et esthésiques de nature à faire réagir. La réaction de gêne, de dégoût parfois, signale la réussite de l'œuvre plutôt que son échec, les réactions sont légitimes (et constituent d'ailleurs probablement une des attentes des artistes), si ces œuvres n'avaient générées aucune réaction, pire que le rejet elles auraient subies l'indifférence. Avec certaines créations, les artistes parviennent à interpeller les publics sur des thèmes difficiles, faisant du rejet une attitude légitime et loin d'être ratée la réception est en adéquation avec l'œuvre et son contenu. La comparaison avec Carnac, la référence à la fondation Maeght, mettent en avant la pluralité des niveaux de lecture et de compréhension de l'art, la grille de lecture mobilisée par ce spectateur (il semble apprécier l'art moderne et s'en sert de référence pour la constitution de son goût et de son appréciation des œuvres) le conduit nécessairement à déprécier l'exposition. Ses attentes sont loin d'être comblées par les œuvres proposées, s'il est en droit de le déplorer, si la légitimité de son point de vue n'est pas à contester, il ne peut toutefois être généralisé. Nombre de spectateurs se réfèrent à d'autres grilles de lectures et manifestent d'autres attentes, les mêmes œuvres font alors l'objet d'appréciation différentes et ce qui pour lui constitue un écueil et un danger, participe de l'intérêt et de la valeur de l'œuvre pour d'autres. On touche ici à l'une des problématiques largement discutée pour certaines œuvres d'art contemporain, qui ne sont pas faites pour plaire, et pour lesquelles le modèle idéalisé de réception (la contemplation esthétique du beau) est loin d'être approprié.

d) Les livres d'or⁷⁰

Les livres d'or sont aussi l'occasion d'exprimer rejets et résistances, mais plus précisément sur les expositions et les œuvres présentées. Ce qui ressort dans les commentaires négatifs ce sont les réactions face à des œuvres qui cherchent à interpeller plus qu'à « séduire », c'est ici la question des limites éthiques et culturelles, psychologiques et morales de l'art que les artistes posent. L'exposition de 2002, de ce point de vue, suscite des réactions particulièrement vives, et montre une remise en cause de la dimension conceptuelle de certaines œuvres, ce qui les rend hermétiques aux profanes.

« Plus divertissante est la controverse qui s'est instaurée d'une inscription à l'autre, les visiteurs positifs s'en prenant aux détracteurs : « Toujours le même discours, abscons, prétentieux et creux pour commenter le vide. » Dit l'un. A quoi un autre répond : « Le

⁷⁰ Voir l'ensemble des commentaires retranscrits par Marc Netter en annexe 3.

vide ? Sans doute le votre. Qu'on n'aime ou qu'on n'aime pas, tout ici invite à ressentir, réfléchir, vivre cet endroit ». Ou encore : « J'ai honte, je vomis dans le petit sac plastique que j'avais gardé dans mon bagage », s'exclame une dame scandalisée. Et la réponse ne se fait guère attendre : « Aux vomiteurs associés et autres maladifs du genre : quand le sage montre la lune l'imbécile regarde le doigt (phrase fétiche de Bonnard). A méditer⁷¹. » Cette manière de procéder se retrouvera à plusieurs reprises, l'un disant ne rien vouloir acheter, l'autre lui répondant qu'au contraire il aurait aimé acheter des œuvres, dans le même esprit on peut lire « Heureusement que je n'ai pas payé ! » (2004), puis juste après « Cela valait la peine de payer et même le double. » (2004).

Un autre encore commente les commentaires :

« J'ai lu les premières pages de ce livre d'or. Je m'interroge sur les crachats de certains... Quelle image de lui peut avoir celui qui dénigre ainsi le travail de l'artiste. Cet homme fait partie de la horde des inquisiteurs, des castrateurs, des barbares. Il fait peur comme tous les dictateurs. Il me fait aussi pitié car il a peur de son ombre, de la lumière. Heureux celui qui essaye de comprendre une démarche même si cela peut remettre en cause, déstabilisé. Je dis simplement ouvre les yeux à cet homme qui n'a su qu'injurier. Quelle est ta souffrance ? Et puis, bravo l'artiste et merci à tous ceux qui ont le courage de dire non à la haine et de continuer à travailler gratuitement pour nous faire plaisir. » (2004)

Le dernier livre d'or (été 2007), n'échappe pas à cette forme de « joute » où détracteurs et défenseurs du projet s'opposent par commentaires interposés, l'un d'eux particulièrement virulent (« Une vaste entreprise de préhension de l'art par un clan de haineux du vivant. [...] L'art étatique avec ses médaillés, labellisés, subventionnés est une vaste entreprise extrêmement pernicieuse d'appropriation de l'acte créateur par un groupe d'envieux et de frustrés de la vie. »), se voit « remis en place » de manière non moins virulente : « Que de frustration dans le discours de ce monsieur ! Un artiste en mal de reconnaissance, ou encore quelqu'un d'éconduit dans ses demandes de soutien, de subventions ? On peut s'interroger... »

Trois types d'appréciations ressortent de la lecture attentive des livres d'or. Le premier concerne les enthousiastes ceux qui apprécient les artistes et leurs œuvres, on note ici plusieurs registres d'appréciation celui des experts, des découvreurs entre autres : « Un parcours de réflexion et d'humour qui redonne vie à des espaces perdus. Courage pour continuer une démarche difficile. » (2002) ; « Merci pour la diversité des

⁷¹ *Le Laurisien*, n° 8, novembre 2002.

artistes, pour leur jeunesse (la plupart), pour la vie redonnée à ces chambres abandonnées. Continuez. » (2002) ; « Surprenant ! Toutes les portes s'ouvrent sur l'émotion mêlant passé, présent, avenir... rêve et réalité. Une réussite ! » (2002) ; « Contrairement à une des remarques précédentes, moi, j'achèterais beaucoup de choses ! Exposition très originale et très sympathique ! On a besoin de ça ! » (2002).

Le deuxième concerne ceux qui, sans nécessairement aimer ce qui est exposé, apprécient le projet en lui-même, par la dynamique culturelle qu'il génère : « Ça ne m'a pas particulièrement plu... mais ça fait de l'animation. Continuez ! » (2002) ; « Je suis déçue. Je voulais voir de la création et j'ai surtout vu une utilisation d'un lieu qui pour moi est sordide, qui renvoie à la maladie, à la mort. Que de sombres souvenirs ! Cependant, quelques artistes ont créé en utilisant l'espace, en oubliant le lieu et en nous le faisant oublier pour ne voir que les œuvres. Je me sens mal dans votre expo, néanmoins j'approuve l'idée d'exposition. Il est toujours bon d'exposer les artistes. » (2002) ; « Choquant, oui ! Pas de regret de ne pas avoir emmené les enfants, j'aurais eu du mal à les aider dans une démarche de critiques. Je suis juste séduite par les œuvres de Martin Caminiti. Bon courage tout de même ! » (2002) ; « Excepté la très belle salle du bas (contenant) (contenu très riche), il est dommage qu'il faille 5 volumes de sémiotique pour "accéder" à la plupart des "œuvres" et installations. Ainsi va l'art d'aujourd'hui mais peut-être suis-je dans la même attitude que ceux qui ont vilipendé l'art moderne. On est triste de se surprendre à la formule "j'en ferais autant" usée à la corde, devant les plus célèbres Picasso, et cela, surtout, devant les installations. Mais non, bien sûr, je n'en ferais pas autant. » (2002).

Le troisième type renvoie au détracteurs qui trouvent l'occasion d'exprimer leur désapprobation, l'anonymat leur permettant d'être particulièrement virulents pour certains : « En un mot : bidon ! (2002) ; « L'horreur » (2002) ; « C'est scandaleux !!! Heureusement pour l'humanité que le véritable ART existe. » 2002) ; « Nul ! » (2002) ; « Scandaleux au premier degré ! Pas merci. » (2002) ; « Déchéance de l'art, de la créativité, ce n'est même pas digne d'être exprimé par des artistes...! Cette expo est un guet-apens. J'ai cru retrouver un hôpital psychiatrique - kafkaïen. Qu'est-ce que le Conseil régional, Conseil général, FRAC viennent faire dans cette galère ? La renaissance de Lauris passera-t-elle par cette mascarade de "l'art" ? Heureusement le Luberon est vaste. Au fait, la municipalité sait-elle qu'habite au village une authentique artiste - Colette Laruelle - qui, elle, expose à Lourmarin ! Soyez assurés, Mesdames Messieurs les organisateurs de mon parfait mépris. » (2002, G. Caty – Evreux, Haute Normandie) ; « J'ai honte. Je vomis dans le petit sac de plastique que j'avais gardé

dans mon bagage. Les artistes luttent pour exposer leurs travaux ; un tel lieu est déshonoré. Le ministère de la culture sera informé des initiatives des conseils régionaux et généraux. Il faut arrêter la décadence. » (2002, Union des Arts Plastiques, Haute Normandie, fondée par Picasso, L. Caty, peintre et photographe).

L'exposition de 2004, consacrée à Philippe Mayaux, confortera la divergence des appréciations, ceux qui avaient encouragé la diffusion de l'art contemporain, le feront avec encore plus d'enthousiasme, tandis que ceux qui s'étaient insurgés contre le feront encore plus volontiers : « Superbe. Eblouissant. Pousse à la réflexion, nous ne sommes plus des spectateurs passifs. Merci. » (2004) ; « Merci de nous faire découvrir un artiste fascinant. » (2004) ; « Génial ! Enfin un travail qui émeut et fait réfléchir à la fois. Bravo pour les installations » (2004) ; « De qui se moque-t-on ? Une Laurisienne qui aimerait que le château serve à tous les Laurisiens et non pas à une "soi-disant" élite ! » (2004) ; « L'artiste a réellement besoin d'une psychanalyse ! » (2004) ; « De la merde ! » (2004) ; Beaucoup de prétention et de snobisme "parisien" ; manque d'harmonie avec un cadre qui pourrait être si bien utilisé autrement. » (2004) ; « Que de place perdue ! Quand je pense qu'il y a un problème de logement à Lauris ! » (2004).

Une analyse lexicale des registres d'appréciation et de ce qu'ils traduisent sur la construction du rapport à l'art contemporain serait particulièrement intéressante ici, mais si cela peut faire l'objet d'une étude ultérieure, il s'agit seulement ici de montrer les différentes manifestations de rejets et résistances.

2. Les arguments des différends

Le panorama des différentes formes de rejets et résistances plutôt que de clarifier la situation, la rend plus complexe à analyser. Il serait commode de dire que ce qui dérange dans ce projet c'est l'art contemporain, que les détracteurs refusent la création du pôle d'arts visuels parce que les œuvres qui y ont été montrées et qui le seront les choquent, les interpellent, bref ils sont contre l'art contemporain et le font savoir (c'est le cas pour les détracteurs qui s'expriment dans les livres d'or mais cela ne concerne que les expositions d'été et donc la partie médiatisée et visible d'un projet qui comprend bien d'autres aspects). Si c'est bien cet argument qui ressort explicitement, il est loin d'être le plus présent, le plus prégnant. Qu'est-ce qui divise les laurisiens ? Pourquoi ce projet a-t-il suscité (et suscite-t-il encore) autant de débats et de controverses ? Quels sont tous les arguments des différends ?

a) Le problème financier

« Ce qui est hallucinant dans ce projet, ce sont les espoirs fous qu'on y concentre. Il faut se poser la question de ce qu'on va pouvoir obtenir en injectant plus de 4M€ dans ce projet de rénovation, alors que le fonctionnement n'est même pas défini. Peut-être que la mairie consentira à effectuer un entretien correct de Lauris ? Ca sera sûrement un bon début pour un accueil de qualité⁷². » Dès 2002, dans le *Journal de Lauris* (n° 8, novembre 2002), suite à la première exposition d'été, on note l'ajout d'un feuillet qui propose un bilan de l'exposition, et notamment un encart sur « la vérité des chiffres » ; le problème budgétaire est latent et fait très vite l'objet de clarification de la part de la commune et de *Signé Lauris*. En effet, c'est le sujet récurrent de l'argumentation des détracteurs, et ce problème est double : d'un côté l'association *Signé Lauris* est critiquée parce qu'elle bénéficie de financements plus conséquents que ceux octroyés à d'autres associations du village (certains allant jusqu'à insinuer que l'association servirait en fait d'intermédiaire pour l'obtention de subventions que la commune ne peut obtenir directement) ; de l'autre, le coût de la réhabilitation du château (mise aux normes, sécurisation et projet architectural) est considéré comme trop élevé, susceptible d'endetter durablement et démesurément la commune. On peut en effet lire dans *Lauris ensemble* qu'

« une subvention de 63 000 euros était généreusement votée pour l'association *Signé Lauris*. [...] Ayant travaillé avec de nombreuses communes de France, je suis assez au fait du système et sais pertinemment que de nombreuses associations sont formées par les maires pour financer certains projets sans le faire directement avec les services de la commune. [...] Or, une telle association a été montée de toutes pièces à Lauris pour élaborer et soutenir le projet de la constitution du pôle des arts visuels et vivants au château⁷³. »

Les inquiétudes portent donc principalement sur l'engagement financier de la municipalité, qui soulève deux questions : 1/ l'art contemporain est-il un bon investissement ? 2/ la commune a-t-elle les moyens de financer un projet d'une telle envergure ? *Lauris ensemble* parle « d'impression d'improvisation⁷⁴ » dans la manière dont le budget est monté, et les rumeurs vont bon train quant au coût qualifié d'exorbitant. Pourtant, ce problème est pris en compte et *Signé Lauris* communique très tôt sur la viabilité économique du projet :

⁷² Source : <http://lauris.over-blog.com>, commentaire posté le 11 février 2005.

⁷³ *Lauris ensemble*, n° 129, décembre 2006.

⁷⁴ *Lauris ensemble*, n° 133, avril 2007.

« Du point de vue financier, pour 1 euro versé par la commune en 2002, "*Signé Lauris*" a "produit" 4 euros, et en 2004, pour 1 euro versé par la commune, *Signé Lauris* en a "produit" plus de 9 ! C'est dire que, dans la mesure où cet argent est pour une large part reversé sur le commerce proche et sur l'emploi local (achats de matériaux, travaux d'artisans, contrats à durée déterminée), *Signé Lauris* participe, pour une part sans doute encore modeste mais non négligeable, à la nouvelle économie espérée pour Lauris. C'est dire aussi que, si les subventions en provenance des pouvoirs publics sont passées de 16 343 euros en 2002 à 69 250 euros en 2004, il n'est pas besoin d'autre preuve pour affirmer que la sensibilisation des partenaires publics à ce projet est en bonne voie⁷⁵. »

En effet, les partenaires sont bien présents et la mairie de Lauris, si elle contribue au financement est loin d'être le principal financeur (on retrouve ceux habituels pour ce type de projets : le conseil général de Vaucluse, le conseil régional PACA, la DRAC, d'autres, l'Etat, ont été sollicités et les dossiers sont à l'étude). Récemment, à l'occasion du conseil municipal (séance du 29 janvier 2007), Monique Roustan rappelle que le conseil général de Vaucluse a attribué une subvention d'un montant de 816 311,07 euros à la commune pour la réhabilitation du château en Pôle d'arts visuels et ce dans le cadre du plan de remise à niveau Patrimoine culturel et touristique que poursuit le département. La situation est donc loin d'être aussi incertaine que les détracteurs et la rumeur ne le laissent croire. Il est vrai que lorsque le projet émerge, le village de Lauris est dans une situation financière peu favorable comme cela a été dit⁷⁶ (ce n'est plus le cas en 2007), ceci joue beaucoup dans l'accueil fait au projet et d'autant plus qu'il concerne les arts visuels. L'art et la culture ne constituent pas des postes de dépenses légitimes d'une manière générale et Lauris n'échappe pas à la règle, d'autres domaines (voirie, tourisme, équipements sportifs, etc.) sont mis en avant comme plus urgents, utiles et légitimes. Reste que les financements acquis le sont pour ce projet de pôle d'arts visuels et ne pourraient être utilisés à d'autres fins, les subventions allouées correspondent à des lignes budgétaires spécifiques au domaine « art et culture », si le projet devait être remis en cause, ces subventions garderaient leur vocation initiale et seraient redirigées vers un autre projet artistique, dans un autre village, une autre ville. L'argumentation des opposants est de ce point de vue mise en échec, l'abandon du projet n'impliquerait pas de « bonus » financier (qui puissent répondre aux attentes formulées pour d'autres projets) mais un retour à la

⁷⁵ Source : Marc Netter, documentation de l'association, 31 octobre 2004.

⁷⁶ Voir le *Le Journal de Lauris*, n° 3 septembre 2001.

case départ : des frais pour l'entretien et le maintien en l'état du château, à charge de la commune et sans contrepartie. L'autre critique, qui considère que l'association *Signé Lauris* serait « téléguidée » par la mairie, peut-elle aussi être mise à mal, non parce qu'elle est inexacte, mais parce que la commune et *Signé Lauris* ont toujours affiché leur alliance dans ce projet. En effet, si le projet est porté par une association c'est parce que dès le départ le maire et ses élus n'ont pas souhaité directement en prendre la gouvernance, préférant la laisser à un collectif (constitué en association) aussi motivé que qualifié pour le faire. Ce projet est celui de la collectivité laurisienne toute entière, représentée par ses élus, mais son contenu est défini par une association, ce que la mairie n'a jamais cherché à cacher. Les subventions sont proportionnelles à l'envergure des projets portés par les associations laurisiennes, dans ce cadre, le projet porté par *Signé Lauris* est incontestablement un projet qui nécessite plus d'investissements de la part de la commune (notamment financier et logistique) ne serait-ce que parce qu'il ne concerne pas seulement la mise en place d'activités socioculturelle à destination de telle ou telle partie de la population, mais la réhabilitation du château, patrimoine commun à tous les laurisiens et qui les concerne donc tous.

De ce point de vue l'engagement financier est à la hauteur des retombées attendues : « Le président attire l'attention de l'assemblée sur le fait que la municipalité de Lauris vient de multiplier par 5 sa subvention afin de manifester sa volonté de voir se mettre en place la préfiguration du projet artistique qui donne sens au projet architectural de transformation du château mis en œuvre à partir de 2007. Le président salue cette prise de position du conseil municipal qui est un encouragement clair à poursuivre l'action menée par *Signé Lauris* depuis sa création. [...] Madame le maire, Monique Roustan, se réjouit de la décision de recruter Véronique Baton et d'assurer ainsi la réussite du projet de préfiguration. C'est d'ailleurs dans cet esprit que le conseil municipal a décidé de porter cette année la subvention municipale à 40.000 €⁷⁷. »

Le décalage des points de vue, parfois des chiffres et données avancés, révèle ici un profond différend sur la question financière et budgétaire, entre les porteurs du projet d'une part et les détracteurs d'autre part : les premiers, au fait des modalités de fonctionnement du subventionnement public dans le domaine artistique et culturel parient sur l'avenir (avec les risques que cela impliquent) et misent sur l'effet de halo qui se joue dès lors qu'une institution soutient et finance un projet (de fait, cela sert de

⁷⁷ Source : compte rendu de l'assemblée générale de l'association Signé Lauris, 5 avril 2006.

« caution » et les autres institutions s'engagent à la suite des premières) ; les seconds, se réfèrent à une logique comptable basée sur la prévisibilité et l'équilibre des finances, qui exclut toute prise de risque et privilégie des dépenses utiles, nécessaires. On pourra lire dans le dernier livre d'or (été 2007) : « Il est vrai qu'avec l'argent des autres, se payer une danseuse n'est pas un problème pour quelques-uns ». De ce point sur le problème financier, il ressort que si l'art contemporain joue certes un rôle pour expliquer les attitudes de rejets et résistances, c'est surtout la question du financement public qui est en cause et principalement au regard du budget de la commune et de sa gestion. Les avis divergent et le pôle se trouvent pris au cœur d'enjeux qui le dépassent et qui relèvent de la gestion politique et financière de la commune.

b) La question du statut juridique, corollaire au problème financier

En arrière-plan du problème financier, c'est un autre problème bien réel qui se pose : régulièrement évoqué, il concerne la forme juridique que prendra le pôle des arts visuels dès lors qu'il sera fonctionnel. S'il est clair dès le départ que l'association *Signé Lauris* est constituée pour élaborer le projet, il est aussi affiché dès le départ qu'elle sera dissoute dès qu'il sera réellement lancé, en revanche, rien n'est fixé quant au statut du pôle. La question apparaît très tôt, la mairie si elle souhaite soutenir le projet, ne peut en assurer la gouvernance et parmi les structures juridiques possibles, différentes solutions sont envisagées à termes : établissement public, société d'économie mixte, association loi 1901. Loin d'être négligeable la question du statut est déterminante du point de vue structurel, financier mais également du point de vue artistique, si le lieu ne se veut ni un musée ni un centre d'art, il doit dans un même temps assurer les moyens de son financement sur le long terme (personnel, résidences, logistique, etc.) tout en permettant une certaine souplesse pour l'originalité et la réactivité de la programmation artistique.

Pour étudier la question, une collaboration a été mise en place avec l'IUP d'Administration des Institutions culturelles (Université d'Aix-Marseille III), et grâce à M. Laurent Martin, enseignant à cet IUP, initiateur du projet et habitant de Lauris. Un travail de réflexion sur les structures juridiques et administratives du Pôle des arts visuels et du Jardin-conservatoire de Master 1^{ère} année a pu être conduit par des étudiants. Le résultat de ces travaux a lui aussi fait l'objet de controverses, voir le point sur *Lauris ensemble*. L'ensemble des projets est consultable à la mairie de Lauris.

Plusieurs pistes sont proposées par les étudiants dont certaines vont retenir l'attention de *Signé Lauris* et de la commune. Parmi ces pistes, l'idée de créer un établissement public de coopération culturelle (EPCC⁷⁸) sera l'une des plus développées, cela permettrait un partenariat « commune, département, région, Etat », garant d'une certaine pérennisation pour le pôle. Toutefois, ce type d'établissement pouvant entraîner une certaine lourdeur administrative, une autre piste est développée qui propose d'adosser à l'EPCC une association loi 1901, structure plus souple qui permette d'assurer réactivité et dynamisme. Ces pistes restent aujourd'hui à l'état d'hypothèses, réflexion et concertation sur les différentes possibilités sont à approfondir pour adopter la structure juridique la plus appropriée, c'est-à-dire celle qui permette d'une part une certaine assise des moyens (notamment en termes de subventionnement public) et d'autre part une flexibilité propice à l'innovation et à la dynamique artistique et culturelle du lieu. Rappelons ici que les travaux sont ceux d'étudiants et que leur dimension probatoire (il s'agit pour eux de montrer leur capacité à appliquer des procédures enseignées en cours, à se confronter à la réalité du terrain pour l'obtention de leur diplôme, le cadre de réalisation est donc pédagogique avant tout) ne permet pas de les considérer au même titre que des propositions qui auraient été faites par des professionnels (qui engagent leur crédibilité, leur responsabilité, leur professionnalisme sur un marché concurrentiel). Par ailleurs, d'autres pistes sont possibles et envisageables comme en témoigne le fonctionnement d'autres lieux de diffusion de l'art contemporain, la collection Lambert à Avignon, les lieux d'exposition alternatifs et associatifs à Marseille entre autres exemples.

c) La question des compétences

En marge, de ces interrogations sur la gestion financière et le statut juridique, l'un des arguments récurrents des détracteurs touche à la question des compétences des porteurs et acteurs du projet. Compétences si ce n'est contestées, à tout le moins mises à l'épreuve régulièrement, au cours notamment des réunions d'information ou par la voie des publications locales. C'est un phénomène bien connu des sociologues : « Lorsqu'il s'agit des questions politiques, économiques et sociales [j'ajoute artistiques], les publics profanes acceptent moins volontiers les définitions que donnent les spécialistes⁷⁹. » On note ici que dans les arts et la culture, plus que tout autre

⁷⁸ Pour consulter le texte : site du Sénat, <http://www.senat.fr/rap/r05-032/r05-032.html>

⁷⁹ Hughes E. C., *Le Regard sociologique, Essais choisis*, textes rassemblés et présentés par J.-M. Chapoulie, Paris, EHESS, 1996, p. 295.

domaine, chacun se sent en droit et en capacité de juger et d'apprécier des compétences des uns et des autres et de la qualité des propositions (architecturales et artistiques), ce que l'on fait moins aisément pour ce qui relève de la science, de la médecine...

En témoigne, plusieurs questions posées à l'architecte Patrick Mauger (relatives au budget prévisionnel des travaux d'architecture et à la fiabilité de son programme architectural), à l'occasion d'une réunion publique d'information. Il lui est demandé : « Comment avez-vous fait votre budget ? À quels experts avez-vous fait appel ? » ; « Avez-vous pris en compte le mistral ? ». Au travers de ces questions Patrick Mauger⁸⁰, architecte de renommée, ne fait pas figure d'expert, ses compétences sont mises en doute par le jeu des questions, implicitement on le conduit à justifier de « ses » références. Le projet de pôle des arts visuels fait l'objet de questionnements et de volonté d'intercession en tous points (programmation artistique, projet architectural, principalement), l'objectif étant de montrer qu'il ne répond pas aux attentes des laurisiens et de mettre en avant ce qui à l'inverse pourrait les satisfaire (en terme de programmation artistique par exemple des formes de création plus proches des beaux-arts traditionnels sont supposées mieux leur convenir). Ce projet parce qu'il se concrétise accède à l'espace public, il ne constitue plus une affaire semi-publique (partagée par les membres de l'association, le maire et le conseil municipal), mais interpelle – ou est susceptible de le faire – chaque villageois. Les acteurs du projet visent à la reconnaissance de leur entreprise et s'inscrivent de fait dans une logique qui suppose une réponse, une réaction et/ou un débat, les réunions d'information en donnent l'occasion aux laurisiens : « Des personnes privées qui, en dernière instance,

⁸⁰ « Patrick MAUGER, possède une double formation en architecture et en communication [...]. Lauréat en 1989 de la bourse J-W Zelligja de l'Académie Française, il publie en 1991 l'ouvrage "Centres commerciaux" aux Éditions du Moniteur. Il acquiert une expérience chez J-M Wilmotte, avec la rénovation du Musée des Beaux-Arts de Lyon et de la restructuration du prestigieux Collège de France. L'agence Architecture Patrick Mauger s'établit sous forme de société en 1999. Le projet du Centre culturel du Tourp est nommé en 2002 au Prix de la Première Oeuvre décerné par le Moniteur, ainsi qu'au Palmarès national de l'architecture. L'agence travaille à l'international avec la réalisation, pour LVMH, à New York du siège social de Phillips Auctioneers, le musée de Jérash en Jordanie financé par le Musée du Louvre, l'enseigne PULSE Cosmétics à Londres. Actuellement, elle travaille pour trois musées américains sur des scénographies d'exposition. », source : Architecture Patrick Mauger, <http://www.patrickmauger.com/>, consulté en septembre 2007.

sont en droit de ne considérer pour seul valable de façon décisive que leur propre jugement et non celui d'un autre⁸¹ ». Interpeller, inviter à s'exprimer les laurisiens entendent « prendre langue » parce qu'ils se sentent concernés, défiés par ce projet. La question que l'on peut se poser est celle de savoir qu'elles auraient été leurs réactions, si le projet retenu avait été autre. Par exemple pour un restaurant, auraient-ils de la même manière cherché à discuter des menus et des compétences du chef de cuisine ? Ou encore si le projet d'Institut européen de littérature comparée – évoqué un temps - avait été retenu, aurait-on souhaité prendre part à la programmation des colloques et événements, participer au recrutement des intervenants ? Rien n'est moins sur. Lors de cette même réunion, Monique Roustan, sera prise à partie, pour n'avoir pas invité des représentants de la DRAC, des conseils régional et général, leur absence étant interprétée comme une moindre attention de leur part au projet (remettant en cause sa crédibilité) ; plus que d'autres les responsables institutionnels semblent garants du projet (alors que concrètement ils n'interviennent que dans son financement et non dans sa conception). A noter en revanche, que si certains porteurs du projet, font régulièrement l'objet de critiques et remises en cause, notamment Marc Netter et Monique Roustan, ce n'est pas le cas de Véronique Baton, la question des compétences et de la « proximité », sont ici en jeu : extérieure, non-laurisienne, Véronique Baton est « jugée » et évaluée sur ses compétences professionnelles en tant que directrice du pôle des arts visuels, alors que pour Marc Netter, et bien que son CV parle pour lui, c'est son statut d'« étranger » (il n'est pas natif de Lauris bien qu'étant originaire de la région, il est considéré comme « un parisien » du fait de son parcours professionnel, il représente pour certains une forme d'élitisme eu égard à ses préférences esthétiques, etc.), comme le montre une citation déjà donnée : « Il faut que le projet qui résulte des consultations soit à l'évidence porté par le village. Il ne peut pas sortir du chapeau d'un magicien parisien⁸². » On assiste à la personnalisation du projet autour de la figure de Marc Netter, ce qui n'est pas sans fâcher certains, mais pour des raisons qui tiennent plus à des motivations privées (à des inimitiés et des antipathies personnelles par exemple) qu'à des raisons objectivement liées à la nature du projet. Quant à Monique Roustan, c'est sa fonction et son statut de maire qui prime, sa gestion de la commune qui est visée à travers la mise en cause du projet.

⁸¹ Habermas J., cité par Rasse P., *Les Musées à la lumière de l'espace public*, Paris, L'Harmattan, 1999.

⁸² *Lauris ensemble*, n° 113, juin 2005.

d) La question des nuisances locales

Parmi les autres problèmes évoqués, revient assez régulièrement celui du parking, et par extension celui de la circulation dans le village. Plus généralement, le projet dérange pour les nuisances qu'il est susceptible d'entraîner à court terme par les travaux, à plus long terme par le passage plus fréquent des visiteurs du lieu. Ce problème n'est pourtant pas négligé, puisqu'il fait l'objet de discussions dès 2001 au sein de la commission Culture et château et que parmi les 11 commissions créées par la nouvelle équipe municipale l'une d'entre elle est spécifiquement chargée de la voirie et du suivi des travaux. « La commission Culture et château est directement intéressée par les études qui sont faites pour la mise en place de parking permettant de dégager les abords du vieux village et d'organiser des spectacles attirant de nombreux spectateurs sans perturber la vie des riverains du château⁸³. »

Mais les inquiétudes n'en demeurent pas moins :

« Depuis une dizaine de jours, les travaux pour la construction d'une salle "enterrée" sous la première terrasse du Château ont commencé. Les riverains ressentent les vibrations du chantier et commencent à s'inquiéter sur les conséquences éventuelles de ce creusement. Apparemment, diverses pierres ou blocs taillés ont été découverts (voir les photos ci-dessous). Nous espérons qu'un inventaire minutieux de ces découvertes sera effectué... A suivre⁸⁴... »



⁸³ *Le Journal de Lauris*, n° 3 septembre 2001.

⁸⁴ Source : <http://lauris.over-blog.com>, commentaire posté le 12 mars 2006.



Source : *Lauris, Histoires et actualités* (blog), <http://lauris.over-blog.com/album-6401.html>

La question des travaux occasionnés par le chantier de rénovation du château, leur envergure et les nuisances à venir inquiètent les laurisiens. On touche ici à la manière de percevoir le village et son développement : d'un point de vue privé et pour les habitants il est certain que les travaux sont une nuisance temporaire, de relatif court terme mais certaine, d'un point de vue collectif il s'agit de valoriser le village, de le rendre attrayant et attractif, et à long terme d'améliorer aussi la qualité de vie des villageois. On retrouve ici indirectement la question des compétences, les villageois s'inquiétant de savoir si la manière dont seront conduits les travaux sera respectueuse de l'environnement, de leur mode de vie et de leurs habitudes de circulation dans le village. La rumeur et les « on-dit », relayés par *Lauris ensemble* introduisent le doute, laissent entendre que la sauvegarde du patrimoine n'est pas respectée, que les travaux sont conduits sans souci de le préserver.

Lors de la dernière réunion d'information, quelques voix de laurisiens d'adoption (étrangers qui ont acquis une maison à Lauris) se sont élevées pour protester, s'ils ne sont pas majoritaires, leur point de vue est quelque peu différent, venus ici pour trouver le calme, présent ponctuellement, ils se soucient moins de l'attrait touristique du village et de sa dynamique économique et culturelle que de sa tranquillité.

Là encore, si l'art contemporain figure en arrière plan, il n'est pas ce qui est directement remis en cause, et les problèmes évoqués ici sont insolubles. Tout projet quel qu'il soit est susceptible (sinon quel en serait l'intérêt) d'attirer des touristes, des visiteurs, et la réhabilitation du château comme sa destruction d'ailleurs, nécessitent

des travaux. Si pour certains des problèmes évoqués, la communication et l'information seules ne suffiront pas à modifier l'attitude des détracteurs, à l'inverse, sur ce point précis il est fort probable qu'anticiper en annonçant le programme et le planning précis des travaux serait de nature à lever certaines inquiétudes. A défaut de se fier à la rumeur (les travaux vont durer des années, le village va être impraticable et dénaturé) les villageois s'en remettrait à la réalité des faits, certes il y aura des nuisances mais elles seraient connues et identifiées en termes d'intensité et de durée.

e) Un projet tourné vers l'avenir perçu comme oublié du passé

« Je crois qu'il faut tenir compte du lieu et rechercher quelque chose qui se raccroche à nous, à la Provence, à la méditerranée. Nos visiteurs ne chercheront pas à l'évidence à retrouver Beaubourg sur Lauris, mais à trouver ce qui se rapproche de l'image du village, de son passé⁸⁵. » Ici, on voit bien émerger l'un des problèmes de fonds et qui rassemble un certain nombre de détracteurs ; il est lié au choix fait de se tourner vers la création contemporaine. On assiste à la mise en concurrence de deux visions très différentes et de deux rapports au monde qui se heurtent : d'un côté, le projet de pôle d'arts visuels est présenté comme tourné vers le futur, il se veut précurseur et cherche à inscrire Lauris dans une contemporanéité, dans une dynamique tournée vers l'avenir ; de l'autre, les détracteurs le conçoivent comme une atteinte au passé, une manière de tourner le dos à l'histoire du village, ils veulent réinscrire le château, plus généralement le village, dans un passé qui leur semble garant de l'avenir.

Chacun, à travers son discours se positionne et défend une forme de création, une préférence esthétique, qui s'exprime à travers tels artistes (on pourrait dire pour caricaturer Cézanne ou Mayaux), tels types d'œuvres (la peinture ou les installations), tels critères de valeurs et d'appréciation (le beau ou le nouveau). Les défenseurs du projet privilégient un art audacieux, en phase avec les préoccupations sociales actuelles, un art pluriel, diversifié, les détracteurs un art plus traditionnel, en phase avec la tradition des beaux-arts. Le point de rupture entre les deux attitudes renvoie à la notion de point de vue, points de vue qui se construisent et s'élaborent à partir d'un centre différent. Pour reprendre la terminologie de H. S. Becker il existe un système de l'art qualifié de « moral », « légitime » défendu par les détracteurs de l'art contemporain et tout changement, apparaît illégitime, transgressif. À travers ce différend sur la valeur

⁸⁵ *Lauris ensemble*, n° 113, juin 2005.

et la légitimité de l'art contemporain on observe que du point de vue de la réception, les changements des formes de création et de diffusion ont des répercussions sur notre relation à l'art, et que si certains y adhèrent spontanément, d'autres y résistent. « L'art n'est pas enchaîné à la rationalité des choses ou des événements, il peut enfreindre toutes les lois de probabilité que les esthéticiens classiques considèrent comme des lois constitutionnelles de l'art. Il peut nous livrer la vision la plus bizarre et la plus grotesque et pourtant conserver sa propre rationalité⁸⁶ », mais cela entraîne une redéfinition des conventions et des valeurs esthétiques, et généralement (toute l'histoire de l'art en témoigne) après une phase de crise, de remise en cause, les nouvelles conventions et valeurs sont acceptées et forment un nouveau consensus⁸⁷. A Lauris, le fait est que l'heure est à la crise : « Ainsi, les objets paraissent irrémédiablement lointains et étrangers parce que le visiteur n'a pas en lui de mémoire expérimentale ou de savoir lui permettant de s'en approcher et revêtent un caractère incompréhensible, voir fou parce que le spectateur n'a pas les moyens de les replonger dans leur propre réalité⁸⁸. »

Ce qui est montré et promu par *Signé Lauris* est, de ce fait, perçu comme une forme de concurrence et de discrédit pour les artistes et acteurs culturels locaux : « Une question complémentaire qui ne remet pas en cause les talents de M. Akopy, pourquoi mobiliser un haut alpin pour des initiations de base se développant de plus sur des périodes courtes⁸⁹ ? » Mais si Arthur Akopy est choisi, c'est pour son approche de l'art et sa conception de l'initiation aux pratiques artistiques justement différentes de celles pratiquées habituellement. Il existe certes des artistes et créateurs locaux, de qualité, mais la nature du projet de pôle d'arts visuels ne permet pas de les y intégrer. En revanche, d'autres lieux existent à Lauris, et notamment Les Jardins de Magali⁹⁰ dont le programme artistique est à même de valoriser la création locale et régionale. Il y a donc ici un paradoxe quant à cette question de concurrence, et il semble plus logique d'imaginer que la coexistence de lieux montrant des formes de création différentes, soit

⁸⁶ Cassirer E., « L'art », *Essai sur l'homme*, Minuit, 1989, p. 236.

⁸⁷ Voir à ce propos Becker H. S., *Les Mondes de l'art*, Paris, Flammarion, 1988 ; et plus particulièrement le chapitre « Les changements dans les mondes de l'art ».

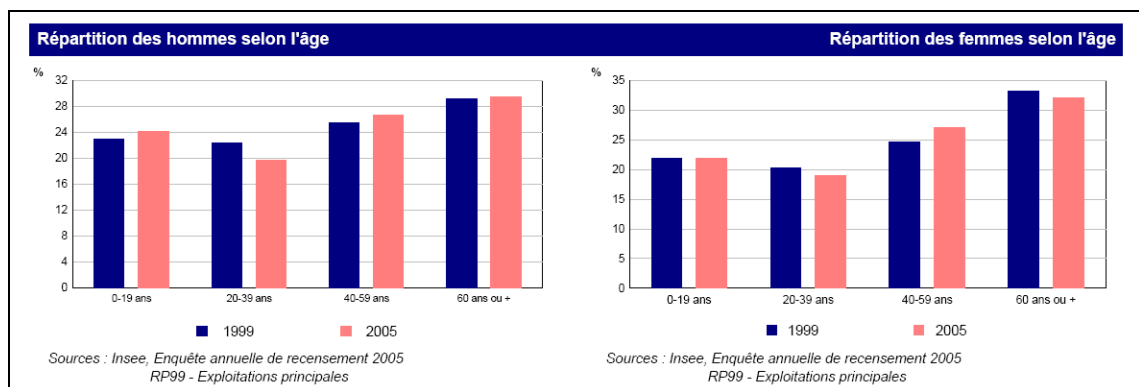
⁸⁸ Alexandra Vol, *Ethnométhodologie et musées*, <http://www.ai.univ-paris8.fr/corpus/vol/voltable.htm>, consulté en septembre 2007.

⁸⁹ *Lauris ensemble*, n° 129, décembre 2006.

⁹⁰ Voir le site : Les jardins de Magali, <http://jardins-de-magali.over-blog.com/>, consulté en septembre 2007.

de nature à créer une dynamique locale et permettent à toutes les expressions de se manifester. Les amateurs trouvant au sein d'un même village de quoi satisfaire des attentes différentes et satisfaire ainsi leurs goûts.

S'il faut chercher des explications à la forte résistance à la nouveauté, cette perception du projet comme oublié du passé, elle n'est certainement pas propre à Lauris, on sait - et ce n'est pas un résultat nouveau - que les formes les plus « avant-gardistes » de l'art concernent dans un premier temps les amateurs éclairés, qui se recrutent plus généralement chez les professionnels de l'art, professions intellectuelles et professions les plus hautes dans la hiérarchie des professions⁹¹, mais on peut toutefois avancer que la population de Lauris au regard de sa composition, est d'une moyenne d'âge assez élevée (29% de retraités et préretraités), ce qui peut justifier un attachement plus marqué au passé⁹². Il ne s'agit pas de dire que l'art contemporain n'est susceptible d'intéresser que les plus jeunes, que les détracteurs appartiennent tous à des catégories d'âge élevées, bien heureusement les amateurs d'art se recrutent à tous les âges, il s'agit simplement de pointer que si l'on conjugue les différents critères qui spécifient le public de l'art contemporain, et qui sont bien identifiés grâce aux enquêtes, il est clair que la population de Lauris par sa morphologie, par sa ruralité, etc. multiplie les « handicaps ».



⁹¹ Voir les résultats des recherches de Pierre Bourdieu et de ses homologues à partir de *L'Amour de l'art*, et les résultats des différentes versions des enquêtes sur *Les Pratiques culturelles des Français* (Paris, La Documentation française) publiées par Olivier Donnat en 1973, 1981, 1989 et 1997.

⁹² Voir les principaux résultats du recensement de 2005, source : Insee, le recensement de la population,

http://www.insee.fr/fr/recensement/nouv_recens/resultats/repartition/chiffres_cles/n3/84/n3_84065.pdf, consulté en septembre 2007.

Type d'activité		
	2005	1999
Population	3 257	3 106
Actifs	1 268	1 201
Actifs occupés (%)	34,7	31,9
Chômeurs (%)	4,2	6,7
Inactifs	1 989	1 905
Retraités ou pré-retraités (%)	29,0	24,8
Elèves, étudiants, stagiaires non rémunérés (%)	5,9	5,7
Autres inactifs (%)	26,1	30,8

Sources : Insee, Enquête annuelle de recensement 2005
RP99 - Exploitations principales

3. Des freins réels aux freins symboliques, des enjeux plus politiques et économiques, qu'esthétiques et artistiques

a) Retour sur les détracteurs, « les raisons de la colère »

A l'issue de cet exposé des arguments des différends, il est clair que des freins réels existent mais que d'autres sont symboliques. Deux problèmes ressortent en arrière-plan qui montrent que ce n'est pas seulement la dimension artistique du projet qui est en cause, le problème est avant tout politique et économique, et traduit la volonté de certains de mettre en échec, au travers de la contestation du projet, le programme politique du maire actuel. Parce que Monique Roustan défend avec ardeur ce projet, il devient une cible particulièrement intéressante (dès lors qu'on y trouve des failles) pour décrédibiliser la mairie et ses élus.

Si l'on observe de « vrais » rejets dans le sens où les artistes et les œuvres montrées déplaisent voire scandalisent certains villageois et visiteurs de passage, il est à noter que c'est loin de constituer la forme de résistance la plus marquée, la plus influente.

L'observation et l'analyse montrent que le problème est aussi et surtout ailleurs, l'art contemporain à Lauris, les œuvres et les artistes présentés au château se trouvent pris au cœur d'enjeux (sociaux, culturels, politiques, économiques, etc.) qui le place en ligne de mire, en font un « problème » non en soi, mais au regard des enjeux qu'il implique au jour. Lorsque c'est l'art contemporain lui-même qui est remis en cause, c'est son caractère innovant, avant-gardiste qui pose problème – et en cela, il est logé à la même enseigne que toutes les formes de création, et il est probable que tout autre projet sur les musiques actuelles, la danse, le théâtre, etc., aurait suscité les mêmes oppositions. Il n'y pas une forme de rejet qui se focaliserait sur la création contemporaine, mais diverses manifestations (du refus pur et simple à la mise en

doute, en passant pas la contestation) et qui portent sur différents aspects du projet et non seulement sur sa dimension artistique.

Esthétiquement, politiquement, humainement, l'art contemporain divise, mais surtout montre que la réception est une expérience complexe à la fois personnelle (le face-à-face avec les œuvres) et sociale (car elle s'inscrit dans un contexte spécifique qui la façonne nécessairement).

« Quand le débat s'instaure, on a toutes les chances d'avoir touché juste. C'est ce que nous nous sommes dits quelques soient les agressions que nous ayons eu à subir⁹³. »

Dès lors, ce qui passe pour un problème lié à l'art contemporain signale en fait la capacité de l'art contemporain à créer du lien, à permettre l'échange quand bien même celui-ci se joue sur le mode du différend et de la polémique. Disputer et discuter le projet, montre qu'on y prête attention et que l'on s'en préoccupe, l'indifférence générale serait certainement plus lourde de conséquence pour le village et la pérennité du pôle.

De fait, il apparaît que les problèmes à résoudre, loin d'être seulement liés à la nature du projet, à sa cohérence et sa qualité, tiennent dans la distribution des rôles ; une partie des laurisiens – les détracteurs - se perçoivent comme les spectateurs d'un projet qui les présente comme des acteurs essentiels mais dont ils se sentent exclus. C'est une situation paradoxale, face à laquelle ils se sentent en droit de s'exprimer. Dans les faits, il n'y a pas à proprement parler de processus d'appropriation du projet par les laurisiens bien qu'il s'adresse et concerne toute la communauté, et l'argument qui consiste pour les porteurs du projet (les associatifs d'une part, les politiques d'autre part) à interpeller la population locale sur les atouts que le projet présente pour elle est mal vécu et perçu. Le caractère politique du projet (du fait qu'il est porté par la commune) est à l'origine de la contestation : certains laurisiens ont la volonté d'exprimer leur point de vue, de dire eux-mêmes si ce projet leur convient ou non. Ils se mettent en position d'émettre un jugement et de faire échec aux choix et à la décision des instances qui portent le projet. C'est ici un point d'achoppement majeur ; s'il est normal que des attitudes critiques se fassent jour, dans un même temps, il est à noter que le processus d'appropriation du projet par la population locale ne peut se faire seulement par le biais d'une campagne d'information et de communication si réussie et efficace soit-elle. S'il semble normal et légitime de chercher l'adhésion, d'informer les laurisiens, on reste dans une communication et un échange perçu comme unilatéral quand bien même il est conçu sur le mode du dialogue. On pourra

⁹³ *Vu d'ici*, catalogue de l'exposition, Signé Lauris, 2006, p. 18.

ainsi lire dans un courrier anonyme envoyé suite à la publication d'un article sur un bilan de l'exposition d'été : « On croit entendre "Allez, les ploucs, on sort de son trou" », il est question dans ce même courrier d'arrogance. S'il n'est pas question d'attiser les différends et d'encourager les rancœurs, s'il est certain que les porteurs du projet sont loin d'avoir les intentions et « malveillances » qu'on leur prête, reste que le sentiment de certains villageois, en dépit du fait qu'il s'appuie sur des opinions et non sur des faits avérés, est bien réel et doit être pris en compte.

Enfin, s'il a été question des détracteurs et opposants au projet, *in fine*, parce qu'ils sont bien identifiés et que leur stratégie est mise au jour, leur contestation si bruyante et ostentatoire soit-elle n'est pas nécessairement une entrave à la poursuite du projet. En revanche, d'autres publics, par leur absence et/ou leur silence sont à conquérir pour que le projet bénéficie d'une assise solide. C'est le public des « indifférents » qui reste à interpeller et à intéresser, non pas ceux qui s'intéressent au projet pour le dénigrer, ou l'utiliser comme prétexte afin de contrer le programme politique de l'équipe conduite par Monique Roustan, mais ceux indécis et absents qui pourraient y jouer un rôle, s'y investir.

C'est aussi le public « habituel des habitués », amateurs, collectionneurs, professionnels qu'il faut sensibiliser, non qu'ils se désintéressent de Lauris et de ce qui s'y fait, mais plus simplement parce que ce lieu ne fait pas encore visiblement et médiatiquement partie de l'ensemble des lieux reconnus et légitimés pour l'amateur local ou de passage. Il s'agit concrètement et symboliquement pour le pôle des arts visuels de Lauris d'intégrer le « monde de l'art contemporain » et d'y figurer comme un lieu de passage obligé.

b) La médiation et l'appropriation du projet, pierre angulaire du projet

L'appropriation et l'intérêt pour le projet, et parce qu'il s'agit essentiellement de personnes appartenant aux non-publics, a plus de chance de réussite si elle se construit sur la pratique, sur le terrain. C'est peut-être là un mode de dialogue à réfléchir pour instaurer avec les laurisiens, une forme d'échange qui joue sur la convivialité (choisir un lieu public ou convivial, où les laurisiens se sentent acteurs et non seulement spectateurs, des lieux autres que le château et la mairie où l'équipe municipale et l'association *Signé Lauris* ont la prérogative, sont en position de « dominants » pour reprendre le vocabulaire bourdieusien) et sur la rencontre directe avec les artistes et/ou la rencontre « médiée » mais par des laurisiens non impliqués

directement dans le projet, simplement acteur à un moment donné (on pourra penser aux instituteurs et institutrices ayant accueilli Arthur Akopy, au personnel de la crèche ayant accueilli Elodie Moirenc, à tous les villageois ayant participé au projet de BlueScreen). Axée sur le partage d'expériences (positives ou négatives d'ailleurs) plutôt que sur la présentation et publicisation du projet, la communication a plus de chance d'être efficace à la fois parce qu'elle crée des conditions de dialogue où les laurisiens ne se sentent pas en position d'infériorité⁹⁴, parce qu'elle leur laisse la possibilité d'aimer de ne pas aimer, mais aussi et surtout si leurs interlocuteurs sont familiers, ils sont plus difficile à « attaquer » (pour les laurisiens, le maire et ses élus, les membres de *Signé Lauris* sont perçus au regard de leur statut, comme des collectifs et non au travers de la diversité des individualités qui les composent).

L'autre point d'achoppement et qui explique aussi les résistances et rejets, renvoie au décalage qui existe entre la perception du projet par ses initiateurs et ses acteurs, et la perception de ceux qui le découvre à l'étape de sa « publicisation ». Si les premiers ont suivi les différentes phases de son élaboration (il s'est construit dans le temps et par étapes successives, comme en témoigne le point sur « Les étapes d'un projet (chronologie 2001-2007) ») et qu'ils ont pu prendre part au débat, être confrontés aux problèmes et leur trouver des solutions, les seconds se retrouvent face à un projet élaboré, dont ils ne connaissent pas la genèse et de fait ils mettent en question ce qui va de soi pour les premiers. Là où les initiateurs et acteurs ont construits un projet collectif, qui leur est donc commun, les villageois cherchent à le déconstruire, pour le comprendre avant de choisir ou non d'y souscrire, ils s'interrogent en toute logique sur les étapes qui ont mené au projet tel qu'il se présente à eux. La connaissance qu'ils en ont ne coïncide pas avec celles qu'en ont les porteurs du projet, ce qui a le caractère d'évidence pour eux les interroge. Les uns et les autres se positionnent dans des temporalités différentes, dans une logique de découverte et de défiance pour les uns (laurisiens), dans une logique de conviction et de confiance pour les autres, et cela participe du clivage d'opinion. *Signé Lauris* est perçu, non comme une simple association mais comme un groupe partageant une même vision de l'art, vision qui se concrétise à travers la création d'un lieu, "le modèle culturel du nouveau groupe n'est

⁹⁴ Il est clair que ce sentiment est loin de reposer sur une réalité de faits, mais la non-connaissance de l'art contemporain, l'appartenance aux « non-publics » est de nature à créer un sentiment d'infériorité auquel une partie des laurisiens choisissent de répondre par la contestation, se sentant pris en défaut, au dépourvu ; parce que l'art contemporain leur est étranger le rejet et la résistance font figure de refuge.

pas [pour ceux qui n'y appartiennent pas] un lieu de refuge mais un champ d'aventure, pas une évidence mais un point d'interrogation à investiguer, pas un instrument utile pour clarifier les situations embrouillées mais une situation problématique et même difficile à maîtriser⁹⁵. » C'est ce décalage, qui crée la rupture, plus que le sujet même de l'art contemporain. Et de ce point de vue, les réponses qu'on leur apporte ne correspondent pas nécessairement aux questions qu'ils se posent.

Démonter les arguments des détracteurs, quand bien même certains le seraient facilement dans la mesure où ils s'appuient sur des raisonnements infondés, où sont parfois à la limite de la calomnie, les corroborer lorsqu'ils sont avérés, ne sont donc pas les pistes les plus fécondes pour dénouer les tensions, en revanche les mettre en perspective au regard du contexte (politique, culturel et social) afin de mieux comprendre leur signification, de faire émerger ce qu'ils traduisent est probablement de nature à en limiter les effets négatifs sur la poursuite du projet.

Car au final, ce qui est montré à travers ces débats et parfois leur virulence, c'est l'enjeu social de la création contemporaine et de son appropriation par les publics. Rejets et résistances ont ceci de positifs qu'ils incitent à perfectionner le projet, à en mesurer les failles et à anticiper les réactions et réceptions possibles ; ils signalent en retour la qualité, l'ambition du projet, en effet, la ferveur de certains détracteurs et la virulence des critiques sont à la mesure de l'envergure du projet.

Au final, s'il est souhaitable – nécessaire même - que les laurisiens et les visiteurs du pôle des arts visuels trouvent un terrain d'entente, il ne semble pas préjudiciable au projet que les motivations et l'intérêt qu'ils y portent soient différents. Si les visiteurs viennent parce qu'ils sont amateurs d'art contemporain, rien n'oblige les laurisiens à le devenir, leur rôle, leur investissement peut-être tout autre. Le rôle de « public » qu'on leur demande d'endosser ne semble pas convenir à tous, la question est alors de savoir quel rôle ils pourraient jouer, quelle place ils pourraient occuper dans la mise en scène et en espace du pôle des arts visuels et sans que ressortent de manière récurrente ce sentiment qu'on les y a associés sans les consulter. Le travail développé au Mac Val (musée d'art contemporain installé à Vitry, dans la banlieue parisienne) est de ce point de vue intéressant pour susciter l'adhésion des publics de proximité. La logique est comparable, seule la « nature » du public et du lieu différent, l'idée est que les publics de proximité soient les promoteurs du lieu⁹⁶. Le recrutement local pourrait,

⁹⁵ *Ibid.*, p. 232.

⁹⁶ « Nous avons voulu, en toute logique au regard de notre démarche, que le musée ne soit pas étranger à la population, y compris en termes d'emplois. La facilité aurait été de passer des

en faisant jouer un rôle aux jeunes et inactifs du village, leur donner rôle de « passeur de culture ». Dans cette perspective, le projet des nouveaux commanditaires en lien avec les commerçants du village constitue aussi l'une des pistes les plus fécondes pour aller dans ce sens, les commerçants jouant à leur tour un rôle de médiateur de nature à pallier la mise à distance entre artistes et publics, à contourner « la méfiance » que l'on observe bien souvent lorsqu'il s'agit de médiateurs professionnels issus des « mondes de l'art ». En marge de la campagne de communication et d'information orchestrée par la commune et *Signé Lauris*, aussi nécessaire soit-elle pour rendre visible et valoriser le projet, c'est à une communication diffuse, qui se propage au sein même du village par l'entremise des « laurisiens ordinaires » qu'il faut réfléchir parce qu'elle est très certainement l'un des moyens qui leur permettront de s'approprier ce projet.

petites annonces et d'attendre des réponses qui n'auraient pas manqué. Nous avons voulu travailler autrement, en particulier avec la mission locale pour l'emploi d'ici, de Vitry, pour recruter des jeunes sans emploi et qu'il a fallu former. On ne s'improvise pas comme ça personnel d'accueil d'un musée d'art contemporain. Cette formation a été entreprise depuis plusieurs mois déjà, et cela a été possible parce qu'ils n'ont pas été embauchés pour quelques temps seulement, en contrat précaire, mais en contrat à durée indéterminée, et tous, nous le constatons chaque jour, font preuve d'une motivation extraordinaire. Nous pensons que ce sera aussi un facteur de réussite. Aujourd'hui, ils sont de fervents soutiens du musée dans leur entourage, leur famille, auprès de leurs amis. Ils sont fiers de travailler ici comme nous sommes fiers, pour le dire très simplement, de cet équipement et du travail accompli jusqu'ici par toute une équipe. », citation de Christian Favier, « Art contemporain en banlieue. Recrutement, soixante-cinq emplois créés », *L'Humanité*, 15 novembre 2005.

CONCLUSION, LES ENJEUX SOCIAUX ET ARTISTIQUES, POLITIQUES ET ECONOMIQUES D'UN VILLAGE A L'HEURE DE L'ART

« Je pense que de même qu'il y a un changement d'expérience esthétique, il y a peut-être aussi un changement du concept de l'art. Celui-ci peut-être lu de plusieurs manières, il y a un concept comme virtuosité, comme connaissance et illumination ou comme expression de ce qu'il y a de plus profond dans la subjectivité humaine, il en existe bien d'autres encore. Cette prolifération de lieux d'art me rappelle le concept darwinien de l'art comme signification d'identité. [...] Je pense qu'aujourd'hui l'art redevient un moyen de signifier les identités. Le changement d'expérience esthétique est accompagné d'un retour de la notion d'art comme non expressif, non métaphysique, non grandiloquent et non démiurgique mais comme la manifestation des identités. »

Michaud Y., source : http://www.univ-paris1.fr/recherche/e-publications/jeudis_de_la_sorbonne/actes/actes_2003/article2263.html

Resistances et rejets, une question cognitive plutôt qu'une question de goût

L'une des forces du projet – mais qui dans un même temps constitue l'une des sources des rejets et résistances – tient à cette volonté de ne rien concéder du point de vue de la contemporanéité des œuvres et artistes présentés. L'art contemporain, parce qu'il est innovant, bouscule les spectateurs, et alors que le processus de construction sociale du sens des objets d'art semble aller de soi pour une sculpture en marbre, une peinture de style provençal, une gravure ou un dessin (des objets reconnus socialement pour leurs qualités esthétiques et leur appartenance au monde des objets artistiques, plus précisément à la catégorie des beaux-arts), le problème se pose différemment avec l'art contemporain dès lors qu'il propose des œuvres élaborées à partir d'objets et de matériaux nouveaux, qu'il introduit des objets et matériaux dont l'usage nous est familier mais dans un autre contexte ou qu'il traite de sujets et thèmes particulièrement dérangeant, tabous. Avec certaines œuvres, Ce qui subsiste pour « faire la différence », entre monde de l'art et monde de la vie quotidienne, c'est le style cognitif des réalités dans lesquelles prennent place ces objets. Au regard de cela, comment ne pas reconnaître que l'art contemporain, comme toute autre forme

artistique d'ailleurs, interroge notre rapport au réel, le modifie, et doit nécessairement passer par des moments de doutes et de remise en questions ? Les problèmes de réception et d'appropriation des œuvres, leurs solutions (création de nouvelles valeurs, de nouvelles normes), évoluent et se modifient en permanence – toute l'histoire de l'art en témoigne –, ce n'est donc pas seulement une question de goût qui est en jeu. Il est de plus en plus difficile, en raison de l'accélération, de la multiplication et de la complexification des démarches artistiques, de suivre tous les changements et de s'y adapter, notamment pour ceux qui ne sont pas familiers de l'art. Deux attitudes se font jour et s'opposent : il y a d'un côté ceux qui acceptent que l'art puisse s'être transformé au point de ne plus être un système cohérent et homogène, intégrant de fait pluralisme et diversité des œuvres, des artistes, des valeurs ; et de l'autre, à l'inverse, ceux qui voient dans cette transformation un écueil, un échec ou encore une infraction aux règles de l'art. A la marge, il y a tous les indifférents, tous ceux pour qui l'art est « omni absent ». Du point de vue de l'explication sociologique, on note donc que pour adhérer à l'art contemporain, il faut nécessairement adopter le style cognitif qui permet de donner sens aux œuvres (et son absence constitue un frein, un handicap non négligeable) ou alors créer des circonstances favorables à la rencontre entre artistes et publics. Pour résoudre les problèmes rencontrés avec la population laurisiaise, il ne s'agit donc pas seulement de partir à la conquête de nouveaux publics - au travers d'action de démocratisation -, mais de trouver les clés, les formes de médiation qui permettent à des publics profanes de modifier leur point de vue et de se familiariser avec des expériences esthétiques qui ne correspondent pas à celles qui leur semblent la norme (l'idéal de la contemplation), de leur montrer qu'une expérience esthétique peut être aussi bien de plaisir, de contemplation mais aussi de « dissatisfaction », de déplaisir.

Toutefois, s'il est question d'aller à la rencontre des habitants du village, de les familiariser avec la création contemporaine, il n'est pas question de promouvoir une forme « d'art social⁹⁷ » qui suppose de manière implicite que les publics auxquels on s'adresse sont dans l'ignorance et que les initiateurs du projet auraient eux la capacité, les moyens, de leur faire prendre conscience d'une culture qui leur échappe (c'est ce qui ressort de l'observation, et certains villageois ont ce sentiment qu'on pense à leur place, que d'autres savent mieux qu'eux ce qui pourrait les rendre plus cultivés, et ceci ne manque pas de les irriter). Loin d'une vision « prophétique » du rôle de l'art et des artistes, et parce qu'elle crée une classification et une hiérarchie des publics qui placent

⁹⁷ Entendu comme l'art qui serait un moyen de résoudre les problèmes sociaux.

d'emblée certaines catégories de population dans la catégorie des non-publics, on assiste plus simplement avec ce projet à ce que la sociologie désigne lorsqu'elle parle de la réhabilitation du point de vue de « l'individu ordinaire », et qu'elle s'inscrit en faux contre une vision de l'individu comme « idiot culturel⁹⁸ ». Dans le projet tel qu'il est construit, on trouve une volonté de rompre avec une vision élitiste des publics de l'art. L'ambition du projet est de chercher à créer des conditions de rencontres différentes de celles habituelles et « conventionnelles » des mondes de l'art, avec des publics « communs », dans une logique d'échange, de proximité et sur des territoires partagés. Plus en lien avec la vie sociale et quotidienne, il s'agit de chercher et d'élaborer *in situ* les moyens d'élargir les publics, et d'atteindre ceux qui, plus souvent indifférents que réfractaires, ne connaissent ni ne s'intéressent à l'art contemporain, non par refus mais plus simplement parce qu'ils ne côtoient jamais les lieux de sa diffusion. Alors que la démarche vers les lieux d'exposition des mondes de l'art implique de dépasser divers freins (sociaux et économiques, culturels et cognitifs, etc.), requiert une démarche intentionnelle et anticipée, et peut pour toutes ces raisons s'avérer difficile, intimidante, le projet laurisien privilégie une logique de proximité de nature à réduire cette distance, ce fossé qui se serait creusé entre les artistes contemporains et leurs publics.

Il ne s'agit pas que les laurisiens deviennent amateurs, collectionneurs, mais plus simplement qu'ils adhèrent au projet d'une manière ou d'une autre, ce qui implique qu'ils y trouvent leur place. Mais, et cela a été relevé précédemment, il est une place qu'on leur propose et qui semble leur poser problème et qui explique une partie des attitudes réfractaires, de l'indifférence de nombre de villageois, celle de « public de l'art ». Or en l'état d'avancée du projet, et au regard du fait qu'ils sont tenus à distance des mondes de l'art (plus symboliquement que réellement), qu'ils n'ont pour beaucoup jamais fréquenté les lieux de diffusion de l'art, cet objectif se heurte à des résistances, pour le coup, réelles et non symboliques. En fait, il apparaît que l'adhésion au projet pour les laurisiens ne passe pas nécessairement par une adhésion ni à l'art contemporain, ni au programme artistique qui fera la spécificité du lieu. S'interroger sur les différentes manières dont les villageois pourraient s'investir, et par là même soutenir indirectement le projet, apparaît aujourd'hui comme l'une des pistes à développer, et notamment pour permettre au pôle des arts visuels de prendre toute sa place au sein du village ; pour que ce lieu ne soit pas, comme c'est bien souvent le cas pour les lieux de diffusion excentrés, une enclave de l'art, connue de l'extérieur et

⁹⁸ Suivant l'expression de Harold Garfinkel.

fréquentée par les amateurs, mais occultée et ignorée (quand elle n'est pas dénigrée) par ceux qui en sont à proximité.

L'art contemporain au cœur de la vie sociale

Si le lieu diffère et se démarque par son originalité et ambition, dans un même temps, les créateurs et créations proposées ne sont pas différents de ceux propres au monde de l'art contemporain. Ce qui va dans le sens d'un changement dans le rapport social à l'art contemporain, c'est ce choix d'introduire l'art contemporain dans des lieux où il n'a habituellement pas sa place, avec une médiation « ouverte » qui cherche à créer des conditions de rencontre originales et conviviales autour de l'art contemporain. Cette manière d'aller à la rencontre des publics, rejoint ce que Richard Schusterman désigne sous le concept de naturalisme esthétique : « Le naturalisme esthétique vise à retrouver une continuité entre l'expérience esthétique et les processus normaux de la vie, et tente ainsi de rompre le carcan qui enserme les beaux-arts dans un compartiment spécial, en luttant contre une idéologie, solidement implantée dans nos institutions, qui distingue l'art de la vie réelle et le place, en marge, dans les musées, les théâtres et les salles de concerts⁹⁹. »

Les motifs d'attention et la nature de l'intérêt des publics, leurs expériences esthétiques, sont dès lors différents de ceux que l'on observe dans des lieux d'exposition plus conventionnels, la relation artiste / public est modifiée, les expériences esthétiques « habituelles » (celles des publics experts qui reconnaîtront une création d'art contemporain et sauront la situer dans un panorama général des œuvres) sont possibles, celles marginales des autres publics le sont aussi. On assiste à une démultiplication des réceptions possibles, qui n'en sont pas moins légitimes :

« La prolifération de formes et d'expériences artistiques qui pour n'en être pas "hautes", "raffinées", et surtout pas organisées en un "système des arts" relèvent bel et bien du champ esthétique. [...] Nous sommes confrontés à un pluralisme propre à l'époque, très certainement durable et qui ne peut être purement et simplement ignoré, ne serait-ce que parce qu'il est bruyant, visible, puissamment répercuté et démultiplié par les médias et la consommation¹⁰⁰. »

Et si, comprendre et résoudre le problème des non-publics (c'est-à-dire réussir à attirer, intéresser les indifférents ; tempérer les réfractaires) se révèle bien complexe

⁹⁹ R. Shusterman., *L'Art à l'état vif, la pensée pragmatiste et l'esthétique populaire*, Paris, Minuit, 1991, p. 32.

¹⁰⁰ Michaud Y., *Critères esthétiques et jugement de goût*, op. cit., p. 43.

quand ces dits publics sont précisément absents des lieux pris en considération (on ne peut alors que supputer, supposer ce qu'il conviendrait de faire), à Lauris, le problème est abordé sous un autre angle. Il ne s'agit pas seulement de conquérir des publics ciblés, mais d'associer les habitants du village sans se soucier de savoir s'ils appartiennent à la catégorie des non-publics, à celle des amateurs, il s'agit de les considérer non pas dans leur appartenance à une catégorie de public, mais au regard de leur appartenance à une communauté (le village de Lauris), à un groupe social, etc. Ce sont ici plusieurs formes de proximités qui sont privilégiées : la proximité géographique, qui consiste pour ce lieu à s'implanter sur un territoire rural, dans des espaces, le château et différents lieux stratégiques (commerces, crèches, écoles...) en jouant sur un effet de familiarité qui facilite l'accès tout en réduisant la distance entre le lieu de vie, de loisir ou de travail et les lieux de diffusion de l'art ; la proximité culturelle et celle liée à des questions identitaires, sociales, il s'agit alors pour les artistes et diffuseurs de créer des liens et un échange avec des populations spécifiques en utilisant l'art contemporain comme interface (notamment en mettant en place des projets avec les différents groupes d'âges, des plus jeunes à la crèche – Elodie Moirenc - aux plus anciens – BlueScreen¹⁰¹) ; la proximité symbolique est, elle aussi, prise en compte, il s'agit de jouer sur le lieu, son histoire, et d'intégrer la question patrimoniale au projet artistique ; la proximité « sociale » est aussi au cœur du projet, elle correspond à la volonté des artistes et diffuseurs d'associer vie quotidienne et art contemporain, allant dans le sens d'une désacralisation du rapport à l'art, on retrouve dans cette recherche de proximité l'un des principes fondateurs du programme de l'esthétique de la réception de H. R. Jauss :

« L'expérience esthétique est amputée de sa fonction sociale primaire précisément si la relation du public à l'œuvre reste enfermée dans le cercle vicieux qui renvoie de l'expérience de l'œuvre à l'expérience de soi et inversement, si elle ne s'ouvre pas sur cette expérience de l'autre qui s'accomplit depuis toujours, dans l'expérience artistique, au niveau de l'identification spontanée qui touche, qui bouleverse, qui fait admirer, pleurer ou rire par sympathie, et que seul le snobisme peut considérer comme vulgaire¹⁰². »

¹⁰¹ Ces actions font l'objet d'une recherche approfondie, qui s'inscrit dans la suite de cette étude.

¹⁰² Jauss H. R. , *Pour une esthétique de la réception*, op. cit., p.147

Un ancrage local et des circonstances favorables pour un rayonnement artistique national et international

L'idée d'un ancrage local pour un rayonnement artistique national et international, est un objectif présent dès l'origine du projet, et qui constitue lui aussi l'une de ses forces : « Tout comme le jardin conservatoire, il vise, non seulement un public local et régional, mais aura vocation de créer des échanges qui feront de Lauris un pôle d'attraction international¹⁰³ ». Si le projet cherche résolument à se situer dans le monde de la vie quotidienne, à l'échelle locale ce n'est pas pour tourner le dos au monde de l'art contemporain mais pour créer des passerelles entre différents mondes. Le lieu doit aussi être un lieu référent pour les publics experts. Véronique Baton en fait état dans son pré-projet dès 2003 :

« L'aventure qui se projette dans le château de Lauris constitue un enjeu fort en termes de développement culturel du territoire. Répondant à un besoin nouveau d'articulation de l'art et de la société, elle souhaite développer des actions concrètes dans le domaine des arts visuels et agir en complémentarité d'un réseau culturel. Le principal enjeu sera de faire coexister et de croiser des dynamiques locales ou régionales, déjà présentes sur le terrain, et des énergies nationales et internationales qui situeront Lauris, comme un lieu essentiel d'émergence et de rencontres artistiques¹⁰⁴. »

De fait, si l'accent est mis sur les non-publics, les indifférents et les publics de proximité, ceux par qui le projet sera viable localement, sa pérennisation passe par la légitimation des « mondes de l'art¹⁰⁵ », par son inscription dans le réseau des lieux qui structurent ces mondes mais aussi et surtout par sa fréquentation et sa reconnaissance par les acteurs de l'art et particulièrement le public habituel des habitués, les publics experts (professionnels, collectionneurs, amateurs, etc.), dont le rôle en tant que premier cercle¹⁰⁶ de public sert d'embrayeur. La conquête de ce public, qui pourrait sembler plus aisée que pour les indifférents et non-publics est loin d'être

¹⁰³ *Le Journal de Lauris*, n° 9, janvier-février 2003.

¹⁰⁴ Source : Véronique Baton, « Pré-projet artistique et culturel », novembre 2003.

¹⁰⁵ En sociologie, chaque monde de l'art est entendu comme une réalité sociale, spatiale et symbolique, spécifique par : les lieux qui la structurent, les objets qui s'y insèrent, les acteurs qui la façonnent, les conventions et règles qui l'organisent, les actions et interactions qui s'y déroulent, les discours qui s'y élaborent.

¹⁰⁶ Sur la question du découpage des publics en cercle, voir Pedler E. et Éthis E., « En quête de réception, le deuxième cercle. Approche sociologique et culturelle du fait artistique », *Réseaux*, n° 68, 1994.

simple. Là où les galeries, musées, centres d'art jouent bien souvent sur l'effet de halo que peuvent générer la proximité d'autres lieux artistiques et culturels, le pôle des arts visuels de Lauris prend place dans un « no man's land » artistique en plein territoire rural, ce qui ne facilite pas d'emblée la venue des amateurs et collectionneurs, en témoigne leur présence plutôt discrète jusqu'alors. L'aménagement spatial, social et symbolique, le projet architectural, sont ici déterminants pour la réputation, la reconnaissance et la pérennité du pôle. A Lauris, c'est bien la nature du lieu, un château, son histoire, sa rénovation, son intégration dans un parcours historique et touristique qui sont de nature à faire émerger une certaine « aura », et peut-être aussi la prise en compte, plus encore que jusqu'alors, de la notion d'événementiel. L'augmentation des loisirs, la démocratisation de l'accès à l'art et à la culture ont permis une démultiplication des occasions de pratiques culturelles, sollicités de toutes parts, les publics ont un choix de plus en plus diversifié incitant les lieux, s'ils veulent assurer leur fréquentation. L'organisation d'événements permet de focaliser l'attention (des publics mais aussi et surtout des médias), de créer des moments particuliers et délimités dans le temps. De ce point de vue, les Journées du patrimoine, La nuit de l'art contemporain, entre autres exemples ont montré que la régularité d'un événement autant que sa spécificité, marquent les esprits et permettent : de démarquer le lieu, de lui donner une identité, de fidéliser les publics. Développer cette piste esquissée à Lauris avec la série d'exposition *Vue d'ici*, permettrait au village et au pôle des arts visuels d'être associés, identifiés, à un événement annuel particulier ; il pourrait se dérouler l'été afin de s'inscrire comme l'un des points fort du tourisme local et attirer ainsi les amateurs d'art mais plus généralement les touristes. L'organisation d'événements, d'expositions, à la croisée des arts (arts visuels, danse, musique, mode...) permet un mélange des publics, est aussi l'une des pistes esquissée et susceptible de générer une diversification et une fidélisation des publics :

« Fondamentalement associée aux arts visuels et ouvert à toutes ses formes d'expression traditionnelles (peinture, vidéo, photographie, installations, sculpture...) Lauris doit également accompagner la création dans ses mutations en permettant la rencontre des disciplines, en opérant en transversalité. De plus en plus, l'art contemporain revendique le décroisement des pratiques et la circulation des idées, les artistes ne travaillant plus sur un seul registre. Il s'agira donc de rendre lisible la démarche des artistes qui consiste à diversifier leurs pratiques, et de rendre compte du croisement des formes et des genres artistiques. Cela signifie : s'ouvrir à des problématiques nouvelles comme la botanique, le multimédia, le son et les musiques actuelles qui interviennent de plus en plus dans les « discours » artistiques des plasticiens. Mais aussi : donner une place au design et aux arts de la table (dans une région à forte tradition gastronomique), à la scénographie (dans un

contexte de proximité avec de prestigieux festivals de théâtre), à l'architecture ou encore au cinéma lorsque tous ces champs croisent des problématiques artistiques¹⁰⁷. »

Une question se pose toutefois ici, car si les idées et intentions vont dans le sens d'une approche plus sensible et qualitative des publics, vers la création d'un lieu de diffusion de l'art contemporain qui soit convivial et attrayant, la médiatisation et la publicisation du projet *via* la presse locale et spécialisée est plus que modeste. On peut en effet s'étonner au regard de la quasi absence de relais dans les medias et à propos de ce qui est en train de se construire, de ce qui se joue autour de l'art contemporain à Lauris. Les medias et la critique, dont le rôle sert d'embrayeur parce qu'il diffuse un point de vue sur l'art à destination des publics, a une attitude qui peut étonner en ce qu'elle est particulièrement discrète, et ce, malgré des actions de communication conduite avec rigueur et efficacité. S'il y a pléthore d'articles critiques, relayant les avis des détracteurs, en revanche, on dénombre bien peu d'articles sinon enthousiastes à tout le moins informatifs. La situation du lieu (excentré, sur un territoire rural), l'abondance de l'offre en matière d'art et de culture dans la région (qui conduit à opérer une sélection dans la diffusion des informations), la concurrence de lieux légitimés et prestigieux (qui focalisent l'attention), mais également la spécificité du Luberon réputé comme un haut lieu touristique par la qualité de ses paysages, par la spécificité de son terroir (qui prennent le pas sur le reste et notamment sur l'art) sont de nature à expliquer, en partie, cette moindre attention de la presse et des medias. Reste que cela est un frein important au bon développement du projet, et détonne si l'on prend en compte les soutiens forts dont il bénéficie - en termes financiers et au regard de la programmation artistique - de la part des institutions locales, régionales et nationales. Au terme de cette première étude¹⁰⁸ qui retrace l'histoire sociale du projet, de son origine à 2007 (année de préfiguration), le pôle d'art visuel de Lauris se présente comme un « laboratoire » et un lieu d'observation original pour comprendre ce qui se joue dans notre rapport à l'art et analyser les nouvelles relations qui se tissent entre artistes et publics aujourd'hui. Pour ouvrir le débat et enrichir la connaissance sur les

¹⁰⁷ Source : Véronique Baton, « Pré-projet artistique et culturel », novembre 2003.

¹⁰⁸ Un deuxième volet de la recherche est d'ores et déjà en cours de rédaction, il porte d'une part sur une analyse des actions menées en 2007 par : Arthur Akopy auprès des enfants de l'école primaire, Elodie Moirenc auprès des enfants de la crèche, BlueScreen auprès de l'ensemble des villageois et particulièrement les plus anciens, Vanessa Santullo auprès de l'ensemble des artistes en résidence ; et d'autre part sur l'exposition de l'été 2007 qui a réuni l'ensemble des artistes pré-cités, François Méchain et Erik Samakh.

publics de l'art contemporain, il est ainsi intéressant, comme cela a été proposé de substituer à une analyse de l'expérience artistique des publics de l'art dans les mondes de l'art, ou à une enquête quantitative sur les pratiques et les profils sociodémographiques des visiteurs, une analyse de l'expérience de l'art dans la vie sociale d'un village. Ce sont dès lors d'autres résultats qui émergent : artistes et publics se rencontrent bien « ailleurs et autrement », mais pas nécessairement « comme » et « là où » on s'y attendait. Si une forme spécifique et intense de rapport à l'art est le privilège d'un micro-groupe, d'autres rapports existent et peuvent être l'objet d'attention du sociologue, des politiques, des diffuseurs. Parce que rien n'est simple à Lauris, parce que le dialogue avec la population se construit dans le temps, non sans différends, parce que publics et non-publics se côtoient dans un espace commun et partagé, ce qui s'y fait est particulièrement intéressant à étudier. Par sa situation et son ancrage local, par un projet artistique qui interroge le processus menant de l'intention créatrice de l'artiste à la réception de son œuvre par les publics (quels qu'ils soient) et à l'insertion de son travail dans un contexte, sur un territoire, la création du pôle des arts visuels de Lauris est une opportunité de réfléchir autrement à la question des pratiques culturelles, permet de passer d'une approche en termes de démocratisation de l'art - dont on connaît aujourd'hui les limites - à une approche en termes de socialisation¹⁰⁹ autour de l'art.

¹⁰⁹ Cette idée n'est pas nouvelle, dès 1969 le critique d'art anglais Frank Popper parle de « socialisation de l'art », « Cinétisme et créativité plastique », *Chroniques de l'Art Vivant*, n°1bis, mars-avril 1969, p.14.

POSTFACE (JUN 2008)

Les phénomènes de résistance et de rejet et leurs divers aspects étant, à l'issue de l'enquête conduite, bien identifiés, des pistes pour leur résolution étant d'ores et déjà engagées, on pourrait imaginer dans un plus ou moins long terme que les détracteurs rallient le projet, que les villageois indifférents puissent se l'approprier, que tous les publics de proximité soient d'une manière ou d'une autre les promoteurs du lieu. Mais les récentes élections municipales et leur résultat (l'équipe de Monique Roustan, "divers gauche" a cédé sa place à une autre équipe, "divers droite") conduisent à une autre réalité.

Alors que tout était en place (artistiquement, financièrement et logistiquement) pour qu'un pôle d'art visuels ancré sur un territoire rural soit créé, alors que les travaux de rénovation du château devait débiter avant la fin 2008, forte de son élection, la nouvelle municipalité (composée pour une bonne part de détracteurs) a, dès sa prise de fonction, amorcé le processus de désengagement de la commune devant conduire à l'abandon pur et simple du projet (retrait de la subvention accordé à l'association Signé Lauris, procédure de licenciement de Véronique Baton). Les détracteurs, dont on ne savait au départ s'ils pouvaient interférer ont saisi l'opportunité des élections et mis à profit le fait que les travaux n'avaient pas encore débutés pour que leurs opinions défavorables, à défaut de seulement alimenter le débat et les colonnes des journaux locaux, viennent concrètement mettre fin à un projet artistique pourtant en voie d'être finalisé. Le non-public, en l'occurrence celui des détracteurs, par la mise en échec qu'il a orchestré, confirme ici le rôle primordial qu'il peut jouer dans la construction sociale des mondes de l'art aujourd'hui.

Ce que nous montre la manière dont ce projet s'est écrit et inscrit dans l'histoire sociale d'un village rural, c'est bien la capacité de l'art contemporain et de ses acteurs de se situer au cœur du social (et non seulement dans les mondes de l'art), à la croisée d'enjeux sociaux, politiques, économiques et culturels, avec une volonté de construire – sans toujours y parvenir - des formes de sociabilité et de socialisation différentes de celles habituelles entre artistes et amateurs,

une façon de dépasser le débat démocratisation *versus* démocratie culturelle, pour poser frontalement la question de la place de l'art, des artistes et des œuvres dans nos sociétés contemporaines et dans nos vie quotidiennes.

PUBLICATIONS DE L'AUTEUR SUR LE THEME DES PUBLICS DE L'ART CONTEMPORAIN

Ouvrages personnels

La Scène artistique marseillaise des années 90. Une sociologie des arts visuels contemporains, Paris, L'Harmattan, collection Logiques Sociales, 2003, 358 p.

Articles, chapitres d'ouvrage

« Arts, territoires et action sociale : l'exemple marseillais », *Vie Sociale* (revue du CEDIAS-Musée social), n° 2, 2007, p. 183-195.

« Évolutions et mutations des expériences réceptives dans les arts visuels contemporains : sur quelques affaires marseillaises », *Sociologie de l'art*, n° 13, 2000, p. 71-88.

« Des œuvres artistiques et/ou sociales ? La question des limites sous l'angle sociologique », dans *Les Limites de l'œuvre*, Aix-en-Provence, PUP, 2007.

« A Marseille : quand artistes et citoyens se rencontrent dans l'espace urbain », dans *Le Goût des belles choses, Ethnologie de la relation esthétique*, Paris, Collection Ethnologie de la France, Cahier n° 19, mars 2004, p. 177-193.

« La catégorisation des publics et la modélisation des pratiques : une mise en perspective critique à partir d'Un art moyen », *Les Art moyens* (sous la direction de Florent Gaudez), Paris, l'Harmattan, à paraître en 2007.

« Pour une sociologie du fait artistique : à la croisée des sociologies de l'art et de la littérature, de la production et des réceptions », *20 ans de sociologie de l'art. Bilan et perspectives*, en collaboration avec Fabienne Soldini, Paris, L'Harmattan, à paraître en 2007.

« Publics et non-publics dans les arts visuels contemporains : le paradoxe de la réception », *Les non-publics de l'art*, L'Harmattan, 2004, p. 461-483.

« De la pluralité des lieux d'exposition alternatifs : la ville milieu propice » (« A Plethora of Platforms. Alternative Exhibition Spaces in Urban Environments »), *Passages*, revue du Centre culturel Pro Helvetia (Zurich), n° 33, décembre 2002.

Rapports de recherche

« Quand artistes et citoyens se rencontrent dans l'espace urbain », recherche réalisée au sein du SHADYC (Sociologie, histoire, anthropologie des dynamiques culturelles - laboratoire à caractère scientifique et technique, UMR 8562, EHESS/CNRS), dans le cadre de l'appel d'offre lancé en 2000 par la Mission du patrimoine ethnologique sur le thème : « Ethnologie de la relation esthétique », rapport remis en mai 2002.

« Contemporanéité de l'art à Marseille : vers des formes de rencontres originales et/ou innovantes dans la ville et autour des arts visuels contemporains », recherche réalisée au sein du SHADYC (Sociologie, histoire, anthropologie des dynamiques culturelles - laboratoire à caractère scientifique et technique, UMR 8562, EHESS/CNRS), dans le cadre du programme interministériel Cultures, villes et dynamiques sociales (janvier 2002 à juin 2003), rapport remis en juin 2004.

ANNEXES

1. Annexe 1 : liste des artistes présentés dans le cadre des expositions Vu d'ici

Arthur Akopy

Emmanuelle Bentz

Jean-Daniel Berclaz

Bluescreen

Marie-Eve Boyer

Marc Caminitti

Jean-Jacques Ceccarelli

Max Charvolen

Marc Chevalier

Jean-François Coadou

Alain Domagala

Gerlinde Frommherz

Marie Goussé

Cynthia Lemesle

Philippe Mayaux

François Méchain

Marie-Eve Mestre

Elodie Moirenc

Ingrid Mourreau

Hervé Nahon

Raphaëlle Pauper-Borne

Véronique Rizzo

Jean-Philippe Roubaud

Erik Samakh

Vanessa Santullo

Stéphane Steiner

Simone Stoll

Junho Yamazahi

Cédric Teisseire

Laurent Terras

2. Annexe 3 : commentaires sur les livres d'or, 2002 et 2004

Transcription du Livre d'Or, 2002

"Bravo... Continuez." S A.

"Superbe moment pour les yeux.

Etrange, et curieux, encore trop inconnus. J'ai beaucoup aimé l'intervention sur trois chambres de Jean-Philippe Roubaud !

Très intéressant !"

"J'ai beaucoup apprécié, et j'espère que vous avez aimé exposer vos œuvres à Lauris !"

"J'ai l'impression d'être dans un hôpital, où chaque pensionnaire serait atteint d'une folie douce et qu'ils ont décoré leurs chambres pour rendre leur vie plus intéressante. Surtout le pensionnaire n° 12, il se croit dans un ordinateur mais c'est super beau et original."

"Très déconcertant, il fallait oser.

Apprécié la Confédération des Super Héros, il s'en dégage une propreté et de la lumière (plus précisément luminosité).

Gerlinde Frommherz continue. Le dépouillement du tableau fait sa qualité."

"Au terme de la longue marche dans les étages de pièce en pièce, de cellule en cellule dirais-je presque : impression de mal être profond, de ce que peut être la vie ici..."

Malgré les timbres-poste répétés des paysages si beaux présents dans chaque chambre ce qui prévaut c'est la vie intérieure de chaque être qui occupa ces lieux - vies si diverses, vies sur le déclin..."

Merci à ceux et celles qui ont eu l'idée de ce parcours hors du commun."

"L'horreur !"

"Toujours le même discours abscons, prétentieux et creux pour commenter le vide." Phabert

"PS - Les lavabos ne sont pas mal."

"Le vide ? Sans doute le vôtre ! Qu'on aime ou qu'on n'aime pas, tout ici invite à ressentir, réfléchir, "vivre" cet endroit. Même s'il y a du déjà vu, la force de l'interpellation s'impose." MB
c t bien par (la suite illisible)"

Louis Germain

"Ca m'a pas particulièrement plu... mais ça fait de l'animation. Continuez !"

"Je suis déçue. Je voulais voir de la création et j'ai surtout vu une utilisation d'un lieu qui pour moi est sordide, qui renvoie à la maladie, à la mort. Que de sombres souvenirs !

Cependant, quelques artistes ont créé en utilisant l'espace, en oubliant le lieu et en nous le faisant oublier pour ne voir que les œuvres.

Je me sens mal dans votre expo, néanmoins j'approuve l'idée d'exposition. Il est toujours bon d'exposer les artistes.

Suzanne

"J'ai apprécié quelques créations mais le lieu ne me donne évidemment pas envie de m'y attarder, ni même à la limite de regarder !

L'idée d'essayer de redonner vie à cet endroit est bonne, mais comment ?

Le Château de Lauris ? Oui, mais réaménagé..." Valérie C.

"Un parcours de réflexion et d'humour qui redonne vie à des espaces perdus.

Courage pour continuer une démarche difficile." C. Menerbourg

"On sait bien que "le beau" n'est pas LA question dans l'expression artistique, mais "l'émotion" n'est-elle pas essentielle ?

Avoir une "démarche" ne suffit pas à faire un artiste !"

"Encore heureux qu'il ait fait beau" et que les volets aient été ouverts..." P. Sardes

"Mlle Paupert-Borne et M. Ceccarelli relèvent le niveau heureusement."

- Marseille

"En un mot : bidon !"

"Merci pour la diversité des artistes, pour leur jeunesse (la plupart), pour la vie redonnée à ces chambres abandonnées. Continuez. »

"Very wonderful ! "

- Ireland

"Excepté la très belle salle du bas (contenant) (contenu très riche), il est dommage qu'il faille 5 volumes de sémiotique pour "accéder" à la plupart des "oeuvres" et installations. Ainsi va l'art d'aujourd'hui mais peut-être suis-je dans la même attitude que ceux qui ont vilipendé l'art moderne. On est triste de se surprendre à la formule "j'en ferais autant" usée à la corde, devant les plus célèbres Picasso, et cela, surtout, devant les installations. Mais non, bien sûr, je n'en ferais pas autant." A Ayme - Lauris

"Cela dit, très heureuse initiative pour Lauris et le château. Continuez avec "*Signé Lauris*", excellente formule "très porteuse, un brin "pub"."

"Ca devrait être super d'entendre les réactions des pensionnaires devant ces peintures insolites !

Besonderen Gruß der Gerlinde Frommherz von Lella & François - 2.8.02

"Un espace laissé à une absence omniprésente... déserté, fantomatique, investi... quand ? par qui ? comment ? Qui est P. Foucaud, et Vetter ? 1000 questions... pour 1000 points de départ à la réflexion.

Un parcours curieux, ponctué par l'humour, l'émotion, la question, le doute, le souvenir...

Une belle intention ! Merci." A.Y.

"Surprenant ! Toutes les portes s'ouvrent sur l'émotion mêlant passé, présent, avenir... rêve et réalité. Une réussite !"

- Lauris

"Bravo pour la n° 24 : très surprenant ! un petit moment de frayeur !!

Et les fourmis sont très réussies."

Pierre Zenou de Lyon

"Cherche partenaire féminin pour occuper une de ces chambres...! ou autre..."

De l'idée.

Frédéric - 06 09 87 07 39

C'est SCANDALEUX !!!!

Heureusement pour l'humanité que le véritable ART existe.

"Belle initiative à répéter."

"Ik had dit niet cuillen missen ; gewoon fantastisch !"

"Où est la vie ?" CP

"Je n'achète rien."

"Un moment surprenant !

Espace."

Ben

"Intéressant, original, mais le lieu mérite vraiment d'être réaménagé, l'odeur est angoissante, les murs puent les solitudes passées !"

Raphaël

"Beaucoup de créations intelligentes." H. Cruet - artiste peintre

"Contrairement à une des remarques précédentes, moi, j'achèterais beaucoup de choses ! Exposition très originale et très sympathique ! on a besoin de ça !"

- 04.08.02

"Nous n'avons pas la même conception de l'Art...! même avec un esprit très ouvert, nous cherchons encore de comprendre des "Artistes"... Déception profonde !"

- 04.08.02

"Toujours très intéressant mais aussi très difficile d'accès. Il me manque quelques clés pour ouvrir les portes..."

"Un petit pas de plus pour appréhender l'art contemporain. De plus cette exposition m'a permis de faire la connaissance de l'œuvre de la fille de Ginette."

04.08.02 - Christine C.

"On ne comprend pas tout... mais bravo de faire entrer à Lauris l'Art contemporain."

04.08.02 - M. Constantini

"Je suis tout à fait d'accord. Ce que j'ai ressenti le plus, c'est le passé encore très présent dans ces lieux. C'est très bien de l'avoir fait revivre et revisité."

04.08.02 -

"04 août 2002

Il y avait des choses un peu bizarres que je ne comprenais pas...J'ai beaucoup aimé la chambre n° 12 avec les mouches dans les tableaux et les "faux" (illisibles) de Jean-Philippe Roubaud. Cela rappelle bien qu'avant c'était une maison de repos pour missionnaires. La BD d'Ingrid Mourreau était bien aussi, et je dis bravo à mon ancienne prof de dessin aux Beaux-Arts d'Aix-en-Provence. J'ai trouvé le "Petit cirque" de Jean-Jacques Ceccarelli très marrant et plus joyeux par rapport à d'autres œuvres. Pas mal, la pièce aluminium d'Elodie Moirenc, on se dirait dans une salle du futur..."

Yumi Biagini - 11 ans

“Pas indigné (Dommage !), pas choqué (Hélas), peu surpris (pas assez), mais heureusement un peu amusé.

Le travail de Roubaud me semble le plus intéressant du fait qu’il assume la mémoire du lieu et construit en cohérence spatiale un espace poétique et dérisoire.

Oui cette initiative doit se renouveler en amplifiant l’effort “pédagogique” à la fois pour les visiteurs et le (illisible).

En tout cas bravo ! Ca change des villages “galeries marchandes” du coin !”

- 4.8.2002

“Beaucoup d’espaces inexploités. Dommage. Et les volets. Personne n’a pensé à innover. Pourquoi ne pas recommencer sans cette référence au délirium.”

Pascale

“L’art contemporain c’est fabuleux.

Encore et plus souvent à Lauris.”

Illissible

“Plus qu’une seconde nature, “Vu d’ici” nous remontre de ces superbes objets d’art que nous sans cesse ne pourrions jamais oublier cette mémoire !”

Ecole de peinture de Poto Poto

Pour la délégation d’artistes congolais - 07.08.02

S. Dangouandza et 3 signatures illisibles - Brazzaville - Congo

“L’inutilité de l’utile est-il utile ?”

“Nul !!”

- 7.8.02

“C’est une représentation partielle de l’art actuel... J’aurais aimé y voir aussi d’autres styles. Il en existe.

“Pas de mon goût.”

“Au secours !!!!!!!!!!!”

le 08/08/02

“Pour le prix, mes enfants se sont éclatés dans les couloirs. Sinon, c’est le travail de Jean-Philippe Roubaud le + explicite. Merci pour l’imprimé, il nous éclaire un peu + sur certaines compositions. Dans l’ensemble c’est très froid (résultat obtenu OK) et surprenant dans ce Luberon. Bonne continuation à tous les artistes.

(94)

“Choquant, oui ! Pas de regret de ne pas avoir emmené les enfants, j’aurais eu du mal à les aider dans une démarche de critiques. Je suis juste séduite par les œuvres de Martin Caminiti. Bon courage tout de même !”

- 18 Cher

“Des œuvres très différentes mais c’est l’idée qui est riche : un plan d’occupation des sols et des murs pour faire découvrir ce lieu à faire revivre.”

“Un château pour s’amuser sérieusement, quelle chance !”

“Atchoum pour tous, de Boff le grand.”

“Inutile d'utiliser 3 étages, on peut découvrir l'art de ce type sur un seul niveau. Tout est bon pour faire du fric, mais là, Bravo. Quel talent !”

“Belle initiative et courageuse à la lecture du livre d'or !!

Bravo et merci donc. Nous avons regretté malgré tout quelques fois l'absence de souci de finition de la part des artistes, les installations ne sont pas toujours pensées et réalisées jusqu'au bout. (Belles pièces d'Ingrid Mourreau !)”

“Cette montée au ciel dans le château de Lauris fut une étrange ascension. Difficile de ne pas confondre la chambre P. Foucaud avec les peintures de Raphaël. Par ce mistral à bourrasques, je garderai une sensation très étrange de ce château habité par l'art contemporain (ou les fantômes des prêtres...)

Bon courage.”

“Si l'art contemporain peut rejoindre la dimension spirituelle de chacun d'entre nous, pourquoi pas !!

Reste que ce lieu chargé d'histoire mérite une exposition d'Art Contemporain digne de ce nom ! Sur la qualité des œuvres, je suis assez partagé.”

André - 11/08/02 (Jonquerettes 84)

“Moi aussi.”

JMG

“ Un monde étrange, entre le rire et le frisson, l'étonnement et les interrogations... Les fourmis surprennent, autant que le tailleur noir : que d'imagination ! Et merci au pensionnaire n° 12 dont les œuvres sont particulièrement réussies.”

Tataouze - 13/08/02

“Je ne suis pas sûr qu'il soit judicieux de faire payer 4 € aux visiteurs. La qualité des œuvres ne le justifiant pas.”

“Bravo !”

“On suffoque... l'atmosphère est plutôt dur-dur. Merci pour le petit cirque et chéri j'ai rétréci l'expo... un peu d'air. Amitiés.”

Béatrice

“C'est une bonne initiative d'exposer de l'art contemporain ici, mais le lieu crée une telle atmosphère pesante qu'il est bien difficile pour les artistes d'en prendre la maîtrise. Alors, on ne pourra oublier le lieu... et quelques œuvres ! Bon courage.”

Nicolas Charlet

“Bon courage pour la suite ! On espère voir d'autres choses. C'est un bon début, un peu dur parfois... mais le lieu pourrait devenir plus (illisible) avec le temps. En tout cas, merci beaucoup d'ouvrir les portes de l'art contemporain à cette région qui en manque...”

“Merci.”

Dominique Muret

“La vue, vers l'extérieur, est superbe ! Merci pour cela... le reste... on va vite l'oublier.”

“Est-ce le reflet de la mort de notre civilisation ?? Les artistes sensibles ont-ils déjà ressenti cela ?? Heureusement le paysage sublime redonne un peu “le moral”.”

“Le monde est-il aussi étrange que cela ? Sujet de philosophie à qui voudra répondre : les poètes voient-ils et perçoivent-ils les choses différemment de nous ?”

“L’asperge laurisienne n’est pas morte. Ce légume destructeur d’intemporalité a enfin débridé la méta-pensée des artistes.”

Le concombre masqué

Très bien et très beau, mais cependant à la dernière chambre du 3ème étage il manque de la musique (dans la chambre de bébé).”

“J’ai la vague impression que les artistes ont fumé une bonne partie de la création de M. Hervé Nahon ! (métal, verre, terre, ampoules, (illisible)... et HASCHICH !)”

“Œuvres très originales et très surprenantes.”

Christine

“J’espérais mieux dans un si beau lieu.”

“Très belle expo. Merci.”

“Scandaleux au premier degré ! Pas merci.”

Déchéance de l’ART, de la créativité, ce n’est même pas digne d’être exprimé par des artistes...!!

Cette expo est un guet-apens. J’ai cru retrouver un hôpital psychiatrique - kafkaïen. Qu’est-ce que le Conseil régional, Conseil général, FRAC viennent faire dans cette galère ? La renaissance de Lauris passera-t-elle par cette mascarade de “l’art” ? Heureusement le Luberon est vaste. Au fait la municipalité sait-elle qu’habite au village une authentique artiste - Colette Laruelle - qui, elle, expose à Lourmarin ! Soyez assurés, Mesdames Messieurs les organisateurs de mon parfait mépris.”

G. Caty - Evreux (Haute Normandie)

“J’ai honte. Je vomis dans le petit sac de plastique que j’avais gardé dans mon bagage. Les artistes luttent pour exposer leurs travaux ; un tel lieu est déshonoré. Le ministère de la culture sera informé des initiatives des conseils régionaux et généraux. Il faut arrêter la décadence.”

Union des Arts Plastiques (Haute Normandie)

fondée par Picasso

L. Caty, peintre et photographe

“L’HORREUR !!!”

“Cette visite mémorable me suggère un thème d’expo pour l’année prochaine. Je la soumetts en toute modestie : décors pubiens. Des “installations” de poils humains - féminins bien sûr - seraient une grande première en Europe. Enfin on parlerait de Lauris !”

G. Caty

“J’ai envie de mourir en visitant cet hôpital psychiatrique.”

Sylvie Soulages

“Où est l’émotion ?”

“C’est épatant comme au bout de trois étages on finit par trouver une unité à cette expo. L’esprit peut des choses que je n’imaginai pas.”

“Rimbaud avait raison !

L’artiste est un travailleur de la forme. Il est donc nécessaire de privilégier son travail?”

“Je ne suis pas très surpris... C’est bien le reflet de notre époque... “La décadence”. Une civilisation se juge par la qualité de ses ARTS. L’histoire nous le prouve.”

G. Nguyen - Peintre

“Je suis obligée de dire que je n’ai eu aucune émotion ! un peu d’amusement pour ne pas en pleurer !... tristesse... Colère pour tant d’énergie gâchée ! et de fric.”

“Un lieu qui pourrait servir bien des œuvres d’artistes à faire connaître. Dans l’avenir !!!”

“BIDON ! BIDON ! BIDON !”

“Exposition que je trouve pleine d’intérêt, de recherche et d’imagination. Toutes les gammes émotionnelles y sont représentées !”

Hélène A.

“Aux vomiteurs associés (cf. pages précédentes) et autres maladifs du genre.

Interrogez-vous (si vous en êtes capables, pas sûr !) sur ce qu’est l’art contemporain (en 2 mots)... alors peut-être pourrez-vous vous guérir de ces maux.

Quand le sage montre la lune, l’imbécile regarde le doigt. A méditer (phrase fétiche de Bonnard).

Cela dit, un travail in situ intéressant... surtout un Jean-Philippe Roubaud étonnant !”

C.A.

“L’imaginaire et la réalité se retrouvent liés en un instant, lien inexorable du passé présent déjà dépassé, un courage à l’évidence difficile à comprendre pour tous (j’y suis sensible).”

(Peintre sculpteur)

“Un reflet de notre société avec sa diversité, du bon, du moins bon... et un point commun : la différence qui toujours dérange.”

O. Bouillon

“Plein d’imagination et d’humour - parfois dérangeant et surprenant - parfois pauvre.”

H.G.C.

“Pas assez complet ! Beaucoup d’espace inutilisé ! Belles photos de Yamasaki...”

“On a l’impression que c’est un lieu hanté par les pensionnaires morts dans leurs chambres. J’ai beaucoup aimé l’œuvre de Roubaud qui rappelle la modernité. En entrant dans Pallidome j’ai été beaucoup surprise par l’étrange personne assise sur la chaise. Merci pour cette surprenante exposition qui a réveillé ma curiosité. Bonne chance à tous les artistes pour la suite !”

“Un petit regret : les textes explicatifs sont très lyriques mais renseignent assez mal sur les intentions des artistes et sur leur place dans la continuité de l’histoire de l’Art. Travaux in situ pas toujours très bien “intégrés”, ne s’approprient que très rarement le lieu.

Ceci dit, certaines œuvres sont de qualité et réussissent à provoquer des réactions émotionnelles. Bravo.”

Elodie

“Une exposition riche en imagination, l’espace, les formes, les techniques se confrontent, dans un ensemble qui interpelle le spectateur face à l’artiste que l’on imagine.

Excellente expérience pour les grands et les petits.”

“Cette exposition était très belle. Les artistes ont eu de bonnes idées.”

Laurette Boucher

“De l’enculage de mouche, heureusement la vue sur la Durance compense.”

Visiteur ennuyé

“Beaucoup d’émotions, de questionnements. C’est fort, vital. Bravo pour cette exposition.”

Christian Sautel - Cucuron

“Encore et encore.”

“Nous cherchions une artistique qui expose dans la cour du château et qui a ouvert son atelier cinq minutes après notre entrée ici... Dommage !”

F.G.

“J’ai bien aimé l’exposition dans cet endroit qui semble tellement étrange... J’espère qu’il y aura d’autres expos d’art contemporain. Merci !”

Mascha Gorissen

“Dommage que ça ne fasse pas hôtel !”

Camille Lacôme

“Il y a des fantômes dans ces chambres.”

Maxime

Transcription du Livre d’Or 2004 (Philippe Mayaux)

- J’ai aimé l’exposition parce que c’était marrant. Lorette, 6 ans.

- Etonnant, drôle et vivant. Une Laurisienne.

- Vraiment à mort ! (Anonyme

- Cette expo ne va pas avec le cadre ! Ce n’est ni pour les enfants ni pour les seniors ! pourquoi à Lauris poursuivre dans cette voie après certaines atrocités de 2002 ? Un Laurisien - 10. 07.04

- Ma stratégie interprétative est battue en brèche et mes codes sont démystifiés de fond en comble. Bravo ! Un Laurisien – 10.07.04

- Néant ! Nul !! Dimanche 11 juillet 2004. Michèle Gondinet

- L’alarme me semble vraiment inutile

- En réponse* : La ferme !!! Anonyme

- « Mmmmmmmmmmmmmmmmmmmh » !!! Anonyme - En réponse* : Exactement. Anonyme

- Aahaah...Extraaah ! Une exposition pleine de bonnes idées. Les enfants ont adoré... et mimé les œuvres... une expérience vivante. Pascale, Simon et Lucile

- L'exposition est très bien mais il y a des tableaux où les enfants ne peuvent pas voir, comme le train. Lola
- Ce n'est pas pour nous. Aucun intérêt. Préservez notre château dans le site actuel.
- Le plus beau, c'est la vue qu'on a de la terrasse.
- J'ai adoré le concert Mozart d'hier soir... ça, je suis dubitative, pour ne pas dire plus ! Enfin, c'est bien de donner leur place à des œuvres qui font douter !
- L'œuvre proposée nous offre un rapport singulier au monde.
- Tout, mais pas ça !!!
- En réponse* : Ta gueule ! Anonyme
- De qui se moque-t-on ? Une Laurisienne qui aimerait que le château serve à tous les Laurisiens et non pas à une « soi-disant » élite !
- J'ai bien aimé les premiers dessins et aussi les « larmes mobiles », beaucoup moins la cheminée et ses vitrines. Enfin, ça change !
- L'artiste a réellement besoin d'une psychanalyse !!!
- Superbe. Eblouissant. Pousse à la réflexion, nous ne sommes plus des spectateurs passifs. Merci. Anonyme
- Merci de nous faire découvrir un artiste fascinant.
- Vous avez dit de l'Art !!! L'Art est presque mort, sauvons-le. Merci !
- Ne pas l'achever...SVP !
- Je m'amuse, je rêve, j'ouvre mon esprit. C'est un devoir sacré de désacraliser ! J'ai vraiment envie de chanter : « Ah mon beau château ! » Continuez. Une Laurisienne.
- Surprenant mélange de technique et d'humour.
- Longue réflexion sur le statut de l'artiste, de la création et de la place que cette dernière laissera aux générations qui suivront. Merci au guide. Michel
- C'était cool. Il est bien créatif. Merci.
- Rentrée par la sortie pour ne pas payer ! Ca n'a pas marché. On reviendra. Anonyme
- Atroce. Vous vous foutez de moi ? Anonyme
- J'ai vu quelque chose que je ne vois pas souvent.
- De la merde ! Un furieux. - En réponse* : Ta gueule. Anonyme
- Magnifiquement bô Philippe Mayaux. J'ador
- J'admire la patience et le courage de ces jeunes gardien(ne)s qui supportent le vacarme et l'épouvante de ces œuvres, mais toujours une aussi belle vue de la terrasse. Une Laurisienne.
- Merci pour ce grand moment de réflexion. Faites attention à vous et à votre femme (en kit). Un circassien.
- Fascinant, en grande partie grâce à une guide charmante et ouverte. Bravo pour la scénographie ! Cléo.
- Merci pour l'expo. Bravo. Laure.
- Très intéressant, rêve, fraîcheur... A continuer avec ferveur et acharnement. Bravo.
- Pff !!! Anonyme

- Beaucoup de prétention et de snobisme « parisien » ; manque d'harmonie avec un cadre qui pourrait être si bien utilisé autrement. Monique... illisible. - En réponse* : Bravo Monique. Robert
- Cher Philippe, vous avez bien dé-conné. Robert
- Expo décevante, vraiment à chier. Ze Bik. En réponse* : Connard. Anonyme
- Beaucoup d'optimisme se dégage de cette expo (même s'il faut être initié « un peu »). Stéphane Inard – Mareil-sur-Mauldre – 78124
- Génial ! Enfin un travail qui émeut et fait réfléchir à la fois. Bravo pour les installations. Cathy.
- Super expo. Merci beaucoup. Zoé.
- J'ai bien aimé l'expo. Beaucoup d'idées. J'ai préféré les dessins aux installations. Antoine.
- Mon corps est à toi de parts en parts. Bernard Sluterdisk D
- Merci Duchamp !

- Un si petit rien dans un si beau lieu. Du pur gâchis. Anne (Lille)
- Exposition décevante par rapport à celle de l'année dernière. Le site du château se prête vraiment à des thématiques « nature »/land art. Peu d'œuvre ici présentées, difficiles à apprécier si l'on n'est pas féru d'art contemporain. Pensons un peu à la population du village. Plus de simplicité, des clés d'accès aux différentes formes d'art. A l'année prochaine un autre choix plus judicieux ! HDV
- Merci pour l'accueil de ces jeunes gens très patients, malgré l'ambiance très « clinique ».

- Pour un novice, disponible et curieux, c'était un très bon moment. Lieu magnifique, exposition parfaitement soignée, accompagnement sobre ; quant à l'artiste, il m'a intéressé, réjoui, ému, et parfois déçu dans ses recherches... nous ne partageons pas le même goût pour le rose et le plastique, mais moi aussi je pleure sur les guéguerres. François
- Une vision très restrictive de la femme que je n'ai pas apprécié... une approche autre, plus simple, de l'art moderne devrait être trouvée pour qu'elle puisse être découverte par ceux qui en sont loin.

- Lauris change. Merci pour le travail déjà effectué dans le château. Très belle expo, bien que nous ne soyons pas des pros... A l'année prochaine. Odile et Jean-Paul.
- Too much concentration on the vagina. Freud might have something to say to this. Christine + Fred
- Très très très très... moyen !! – Le 29 juillet - Anonyme
- Que de place perdue ! Quand je pense qu'il y a un problème de logement à Lauris ! 01.08 Anonyme
- Très original. Très bonne réflexion. J'ai adoré. Le 01.08. Anonyme
- J'ai lu les premières pages de ce livre d'or. Je m'interroge sur les crachats de certains... Quelle image de lui peut avoir celui qui dénigre ainsi le travail de l'artiste. Cet homme fait partie de la horde des inquisiteurs, des castrateurs, des barbares. Il fait peur comme tous les

dictateurs. Il me fait aussi pitié car il a peur de son ombre, de la lumière. Heureux celui qui essaye de comprendre une démarche même si cela peut remettre en cause, déstabiliser. Je dis simplement ouvre les yeux à cet homme qui n'a su qu'injurier. Quelle est ta souffrance ? Et puis, bravo l'artiste et merci à tous ceux qui ont le courage de dire non à la haine et de continuer à travailler gratuitement pour nous faire plaisir. JP Gilles

- Merci. Anonyme

- Le 25.07.04 – Les œuvres sont bizarres, on a aimé la forme de la cheminée mais pas la femme vue de l'intérieur ! Magnifique endroit. Bonne continuation, nous reviendrons ! Juliette, 13 ans, Cora, 13 ans, Antoine, 11 ans, Agathe, 10 ans, Cathy, 38 ans ! (Tous de Paris !)

- « L'on ne voit bien qu'avec le cœur »... Merci pour cette vérité exposée avec audace, humour et poésie. Patricia et Jean-Louis Olivaux – (59130)

- Bravo à l'artiste. Bravo pour cet espace restauré. Encore des expos.

- Paris – Art communication.

- Moins convaincu par les dessins au rez-de-chaussée. Mais la mise en place (en scène) de ces vitrines, tableaux, fonctionne formidablement bien !... Ce travail sur le corps dans cet ancien monastère a le mérite de nous recadrer et de nous ramener à l'essentiel... Carl...illisible

- Heureusement que je n'ai pas payé ! Mais je n'ai pas choisi non plus ! 05.08.04 Anonyme

- Cela valait la peine de payer et même le double. C'est superbe. Quel grand monsieur. Bravo Philippe.

- Commentaire de Véronique Baton très prétentieux : il faut sortir de l'ENA pour comprendre (et encore !).

- Bravo Philippe. 06.08.04

- Encore Bravo. Pascale et Olivier. 06.08.04

- Bravo. Marthe, Stéphane, ...illisible, Aude.

- Les commentaires sont précieux, les clés nécessaires pour aborder cette exposition très riche de réflexion. Merci à cette jeune fille aux yeux bleus de nous avoir permis de rentrer plus profondément dans le talent de cet artiste, et merci à l'artiste pour ses nombreuses pistes. Joëlle V.

- J'ai adoré « la danse de la vie » et « passage au noir ». Hanae Durand – 11 ans

- Sur ces thèmes, le niveau d'expression et d'approfondissement est très différent d'une personne à l'autre. On peut s'y sentir mal à l'aise. La première réaction peut être brutale, mais ce n'est que rarement la vérité de la personne.

- De culture classique, il est vrai qu'il n'est pas évident d'entrer dans l'art de P. Mayaux et dans sa vision bien spéciale des choses et des êtres. J'ai été sensible aux dessins et à leur symbolique mais absolument réfractaire aux vitrines et à tout ce qui est branché sur le sexe et qui rappelle des cours de dissection (les couleurs y compris). Exposition à voir, à juger et à méditer.

- « Planète camelote » c'était rigolo. Noluenn Durand – 9 ans pile poil.

- Si ça te fait du bien, continue ! R.R.

- J'ai beaucoup aimé l'exposition surtout la pointe qui se rapprochait. Amiel, 5 ans.
- J'adore les miroirs en face à face. Anonyme
- Très bonne réflexion. Je sais pas ce que tu prends, mais j'en veux.
- Philippe, ceux qui te disent que c'est de la merde ont peur du sexe et de ses conséquences. Ils ont le même sentiment avec leur corps (trou du cul, vagin et pénis, chair pendante). Mais ce sont les parties du corps que nous connaissons le mieux... illisible. Bises à toi. X... illisible, Patrick, Maxime, Corinne.
- Trop compliqué pour moi... Difficile ! Expo décevante mais livre d'or extraordinaire... Catherine + Vincent
- Trop cher ! Anonyme
- Expo très intéressante. Merci pour les explications qui permettent de mieux comprendre.
- Exposition géniale grâce aux explications du guide... et à son ouverture d'esprit. Tout ceci me renvoie à mon propre questionnement intérieur. Merci. Patricia Le Garf
- Très intéressant. Le regard de l'Autre est toujours enrichissant.. 15.08.04
- Y a des choses bien comme des choses assez immondes... (comme partout d'ailleurs). Heureusement que c'était assez court... Rose
- La guide et ses explications étaient très bien. (Mais expo dérangeante).
- Exposition très intéressante et bien guidée. Olivier Blankart
- Pas mal ; on sent bien que le gars y s'pose trop de questions aussi ! C'est pas mal basé sur le cul. Anonyme
- C'est vraiment dégueulasse ! Oh lala !!! Dédoo, David, Coline, Liz, Aurélien la perche , et sans oublier... la déconne !!!
- Un peu trop cher 4 euros pour ne pas voir grand chose, mais à prendre à la légère parce que assez glauque ! Merci pour le voyage.
- Moment agréable. Exposition intéressante mais il vaut mieux avoir les explications du guide. Anonyme
- Triste ! Anonyme
- Agréable visite et commentaire.
- Visite magnifiquement commentée.
- Tout ça pour ça. Pas grand chose.
- Désorganiser le réel c'est bon. Des portes s'ouvrent vers des mondes inconnus.
- Le regard est transformé en matière par sa force même (son énergie). C'est très chouette, surtout les installations ! David et... illisible - 20 août 04
- Le regard est transformé en matière par sa force même (son énergie). C'est très chouette, surtout les installations ! David et... illisible - 20 août 04
- C'est affligeant ! Quand je pense qu'il faut le double (8 €) pour aller au Louvre...
- En réponse* : et pour 1 € de plus un menu chez McDo !!! Anonyme
- Trop cher. Pas mon style. Mais bravo à l'artiste.
- Le prix d'entrée !!!!! Scandaleux.

- Très intéressant. Merci pour le guide...indispensable.
 - Août 2004 – Visite courte mais bien guidée ; réflexions intéressantes qui en découlent... On souhaiterait plus de diversité... Un seul artiste, c'est un peu frustrant !.. Bravo à Philippe Mayaux ; bravo pour le soin de la présentation... et merci à tous ces jeunes pour l'accueil chaleureux ! Nicole, Djamila
 - Vu pour la troisième fois, ludique et apaisant. Merci à la guide.
 - De la création, de la réflexion. Merci à l'étudiante qui nous a permis de mieux décoder.
 - Ca m'a plu. Amandine, 4 ans.
- J'ai tout aimé. Laura, 3 ans.
- J'ai aimé les objets et les dessins, Zelli, 2 ans ½.
- La Crèche de Lauris, le 31 août 2004.
- La vie et la mort vues sous un autre angle. Merci. Le 02.09.04
 - Le 3 septembre – Un pas de plus dans la compréhension de l'art moderne et de sa créativité... avec en prime la découverte du lieu. Merci à Sylvain Roca de nous avoir informés... et merci à la guide (qui mérite son CAPES). Sabine et Jacques... illisible.
 - Artiste original et divers, provocateur. Mais son œuvre est un peu isolée, et nécessite un contexte plus important, pour permettre de le confronter avec d'autres artistes. Cf. Britart, Hirts, Emin, etc. Anonyme
- * La mention « En réponse » indique l'insertion par un autre scripteur d'une remarque au sein de l'expression d'un visiteur, pour appuyer ou contester son point de vue.